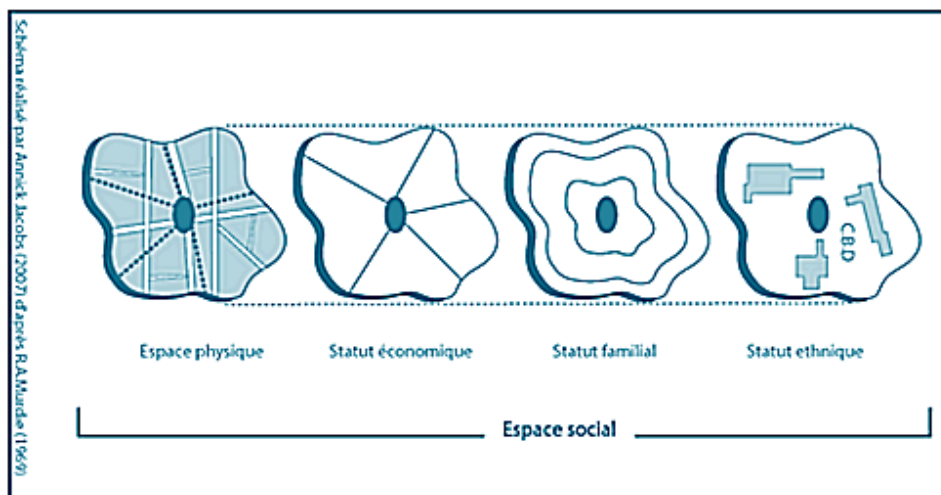


# Ville de Luxembourg:

La ségrégation à travers les mouvements migratoires



Bousch, Patrick (Projektleitung: Sozialgeographie)

Carpentier, Samuel

Coutinho, Joelle (Projektkoordination)

Feltgen, Valérie

Gerber, Philippe

Jacobs, Annick

Lorig, Philipp

Schenk, Dr. Manfred (Gesamtprojektleitung)

Vogelgesang, Dr. Waldemar (Projektleitung: Sozialberichterstattung)

**Dieses Projekt wurde im Auftrag und aus Mitteln der Stadt Luxemburg durchgeführt. Zur Durchführung wurde eine Forschungsgemeinschaft bestehend aus FOREG, CEPS und UNIVERSITÄT TRIER gebildet.**

Arbeitspapiere des Instituts für Regionale Sozialforschung

Arbeitspapier: Band II

Alle Rechte bei den Autorinnen und Autoren

Weitere Informationen zur Arbeit des Instituts unter

[www.foreg.de](http://www.foreg.de), E-Mail: [kontakt@foreg.de](mailto:kontakt@foreg.de)

*Trier*, im Januar 2008

<b>Vorwort</b> .....	<b>5</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>6</b>
<b>Zentrale Ergebnisse der Migrationsstudie</b> .....	<b>8</b>
<b>Partie 1: La ville, théâtre de processus d'agrégation et de ségrégation</b> .....	<b>15</b>
<b>1 Une redécouverte de l'école de Chicago</b> .....	<b>15</b>
1.1 <i>Contexte</i> .....	15
1.2 <i>L'école de Chicago</i> .....	16
1.3 <i>L'écologie urbaine</i> .....	17
<b>2 Des modèles pour penser la ville</b> .....	<b>19</b>
2.1 <i>Le modèle des cercles concentriques de E.W. Burgess (1922)</i> .....	19
2.2 <i>Le modèle sectoriel de H. Hoyt (1939)</i> .....	20
2.3 <i>Le modèle nucléaire des ghettos de R.L. Morrill (1965)</i> .....	21
2.4 <i>Le modèle multinucléaire de C.S. Harris et E.L. Ullman (1945)</i> .....	21
<b>3 Le concept de ségrégation, un concept polysémique</b> .....	<b>24</b>
3.1 <i>Les apports sociologiques et géographiques dans le concept de ségrégation</i> .....	24
3.2 <i>La ségrégation, à la fois état et processus</i> .....	25
3.3 <i>La ségrégation vue à travers les acteurs en présence</i> .....	26
4.1 <i>La mobilité sociale</i> .....	30
4.2 <i>Le concept de mobilité spatiale</i> .....	31
<b>Partie 2: La ville et l'urbain, miroir des inégalités sociales</b> .....	<b>42</b>
<b>1 Le Luxembourg, une société cosmopolite</b> .....	<b>43</b>
1.1 <i>La population lors du dernier recensement</i> .....	43
1.2 <i>Les évolutions démographiques</i> .....	45
1.3 <i>Un marché de l'emploi segmenté</i> .....	52
1.4 <i>Le Groupe de population en bas de l'échelle sociale: les Portugais</i> ..	55
1.5 <i>Un groupe de populations étrangères situé en haut de l'échelle sociale</i> .....	57
<b>2 La Ville de Luxembourg, melting pot ou mosaïque socio-résidentielle ?</b> .....	<b>60</b>
2.1 <i>Le quartier: un espace de vie ou un simple découpage administratif/unité d'observation administratif?</i> .....	60
2.2 <i>Les 24 quartiers administratifs: une répartition inégale de la population</i> .....	61
<b>Partie 3: Vers un renforcement de la ségrégation socio-résidentielle ?</b> .....	<b>80</b>
<b>1 Données et méthodologie</b> .....	<b>80</b>
1.1 <i>Les données du Bureau de la Population de la Ville de Luxembourg</i>	81
1.2 <i>Méthodologie</i> .....	83

<b>2</b>	<b>Les mouvements résidentiels en 1985, 1990, 1995, 2000 et 2005</b>	<b>85</b>
	Situation des arrivées et des départs .....	85
2.1	<i>Les migrations résidentielles : un solde migratoire positif</i> .....	88
2.2	<i>Les mobilités résidentielles</i> .....	93
<b>3</b>	<b>Vers un renforcement de la ségrégation socio-résidentielle à Luxembourg-Ville ?</b> .....	<b>101</b>
3.1	La relative stabilité des configurations socio-résidentielles .....	102
3.2	« <i>Qui se ressemble, s'assemble</i> ».....	105
	<b>Conclusion</b> .....	<b>125</b>
	<b>Références bibliographiques</b> .....	<b>128</b>
	<b>Liste des Tableaux</b> .....	<b>131</b>
	<b>Liste des figures</b> .....	<b>132</b>
	<b>Liste des graphiques</b> .....	<b>133</b>
	<b>Liste des cartes</b> .....	<b>134</b>
	<b>Table des annexes</b> .....	<b>135</b>

## **Vorwort**

Der vorliegende Bericht «La ségrégation à travers les mouvements migratoires»<sup>1</sup> ist von grundlegender Bedeutung für das Sozialplanungsprojekt in der Stadt Luxemburg. Die Stadt Luxemburg kann als eine der dynamischsten Städte Europas bezeichnet werden, nicht nur auf wirtschaftlicher Ebene, sondern auch in demographischer Hinsicht und bezüglich der hohen Mobilität und Migration, die in der Stadt herrscht. Diese Punkte sind bezeichnend für die besondere Situation, wobei eine ähnliche Heterogenität hinsichtlich der Bevölkerungszusammensetzung auch im gesamten Land Luxemburg herrscht.

Die Heterogenität und die ständig wechselnde Bevölkerungszusammensetzung sind eine der Herausforderung für die Planung, insbesondere des Sozialen in der Stadt. Eine sich ständig ändernde Demographie verlangt auch von Planungsinstanzen Flexibilität, aber auch vorausschauendes Handeln. Dies insbesondere vor dem Hintergrund des „Integrativen Stadtentwicklungskonzepts“, das eine Bevölkerungszahl von bis zu 130.000 Einwohnern in der Stadt Luxemburg für realistisch hält. Die Kenntnis über die Zu- und Abwanderer hinsichtlich der demographischen Zusammensetzung ist aber nur ein Element bei der Planung von Infrastrukturen, kommunalpolitischen Regelungen und Bedarfsermittlungen. Ein weiterer wichtiger Punkt ist die Kenntnis über den Ort der Ansiedlung in der Stadt. Nur wenn Wissen über bestimmte Sozialräume und ihre Bewohner vorhanden ist, kann Sozialplanung adäquat betrieben werden, da die Heterogenität auch eine Vielzahl an Bedürfnissen darstellt.

---

<sup>1</sup> Diese Arbeit wurde weitgehend von Annick JACOBS bearbeitet und als Master 2 Arbeit an der Université Louis Pasteur Strasbourg eingereicht. Sie wurde schwerpunktmäßig von Philippe Gerber (CEPS) betreut.

## Introduction

Alors que la dynamique historique des villes européennes a favorisé l'agrégation de populations diverses dans un même type d'espace, nous observons aujourd'hui une transformation de plus en plus importante des territoires urbains. Dans les quartiers de la ville, la ségrégation, phénomène qui se situe aux confins du social et du spatial, tend à devenir de plus en plus importante.

Les premiers à avoir porté leur intérêt de manière approfondie à la ségrégation sont les chercheurs de l'école de Chicago au début du 20<sup>ème</sup> siècle. Dans nos régions, la ségrégation a suscité l'intérêt des chercheurs francophones seulement à partir des années 1970 avec la découverte des écrits de l'école de Chicago. A l'heure actuelle, de nombreux chercheurs comme par exemple J. Brun et C. Rhein (1994) portent leur intérêt à la ségrégation et à ses problématiques liées.

Pour appréhender le processus complexe de la ségrégation, l'étude des mouvements résidentiels dans l'espace des villes contemporaines s'avère un des moyens les plus efficaces. Ces mouvements résidentiels interviennent effectivement dans l'explication de la ségrégation en ce sens que la position résidentielle semble tenir dans nos sociétés une place très importante ; cette position tend à refléter la situation sociale des ménages ou celle qu'ils se font d'eux-mêmes (les représentations). Ainsi, choisir un espace résidentiel, c'est également privilégier un environnement social de voisinage. En conséquence, les mouvements résidentiels ne sont pas tout simplement une fin en soi : lorsqu'on se déplace, il y a une raison. Des conflits entre les différents groupes de populations pour la possession de l'espace sont de plus en plus fréquents, et comme nous pouvons facilement l'imaginer, ce sont les groupes les plus forts qui dominent cette compétition. Les caractéristiques des personnes qui changent leur lieu de résidence constituent donc une composante primordiale, déterminant la nature des changements urbains qui conduisent soit à une mixité des quartiers urbains, soit à une plus ou moins forte ségrégation.

Société profondément multiculturelle, composée de nationalités nombreuses, le Luxembourg comme sa capitale accueillent des personnes d'origines très diverses. Ces entités territoriales offrent ainsi un terrain propice à l'analyse de la ségrégation de même que des mouvements migratoires résidentiels. En 2001, la Ville de Luxembourg compte 76.688 habitants dont plus de la moitié sont des résidents étrangers, représentant 117 nationalités différentes. Compte tenu des proclamations solennelles de plusieurs hommes politiques, de même que certains scientifiques qui décrivent fièrement le Grand-Duché comme un pays d'intégration, nous pourrions avoir l'impression qu'un phénomène comme la ségrégation n'existerait pas au Luxembourg. Certes, le Grand-Duché n'est pas confronté aux problèmes que connaissent d'autres pays, mais il faut néanmoins s'interroger si la recomposition du paysage urbain et plus précisément de

l'espace résidentiel n'a pas de conséquences sur les modalités de « l'être-ensemble » dans la ville.

Ainsi, dans le cadre de ce mémoire nous analysons l'évolution des structures urbaines de la Ville de Luxembourg. En ce qui concerne les recherches concernant la ségrégation au Luxembourg, il faut noter que ce sujet ne semble pas encore avoir préoccupé beaucoup d'auteurs d'un point de vue géographique. Ainsi, cette étude permettra d'offrir des compléments aux quelques études et publications parues sur la capitale luxembourgeoise comme par exemple l'étude d'écologie factorielle de M.-P. Quiring (1984) ou encore les publications de P. Gerber (2004, 2005). Nous allons tenter de voir dans quelle mesure l'espace résidentiel est « polarisé » dans la capitale luxembourgeoise. Vu le taux important de résidents non-luxembourgeois et la multitude de nationalités différentes qui habitent sur le territoire de la ville, plusieurs questions peuvent être posées. La principale problématique de cette étude concerne la ségrégation et les mouvements résidentiels des personnes étrangères à l'échelle de la capitale. Nous nous proposons ainsi de découvrir si *les mouvements résidentiels des personnes étrangères sont un des principaux facteurs du renforcement de la ségrégation socio-résidentielle dans la capitale luxembourgeoise.*

Pour répondre à cette interrogation, trois grandes étapes seront nécessaires. La première section nous donne l'occasion de présenter les principaux concepts mobilisés dans le cadre de cette étude, à savoir les concepts de ségrégation et de mobilité. Dans une deuxième partie, nous allons dévoiler que la ségrégation est un phénomène qui touche effectivement la capitale luxembourgeoise. Enfin, dans un dernier temps, une étude diachronique sera réalisée sur plusieurs parties ciblées de la population urbaine. Il sera précisé durant dernière partie quels sont les impacts ont des mouvements résidentiels sur la ségrégation socio-résidentielle. Les résultats issus de cette vision diachronique permettront de savoir si la ségrégation a tendance à augmenter ou à s'atténuer sous l'influence des mouvements migratoires résidentiels des personnes étrangères.

## **Zentrale Ergebnisse der Migrationsstudie**

Die vorliegende Studie untersucht Migrationsprozesse und damit zusammenhängende Segregationsphänomene in der Stadt Luxemburg. Der Bericht befasst sich zuerst mit den theoretischen Grundlagen, den Aggregations- oder Segregationsprozessen und geht dann auf die spezielle Situation in der Stadt Luxemburg ein, die als einmalig in Europa bezeichnet werden kann. Die Daten basieren auf unterschiedlichen Quellen aus verschiedenen Jahren. Zum einen wird auf die Daten des Recensement général de la population der Statec zurückgegriffen, insbesondere auf die Daten der letzten Volkszählung aus dem Jahr 2001. Weitere Datenquellen sind die Daten des Einwohnermeldeamts der Stadt Luxemburg aus den Jahren 1985, 1990, 1995, 2000, 2005 und 2007.

### **Partie 1:**

Segregation kann durchaus als ein normaler Vorgang im Rahmen der Entwicklung einer Stadt bezeichnet werden, der nach verschiedenen Modellen abläuft, die in dieser Studie auch dargestellt werden. Diese Prozesse können in einzelnen Stadtteilen parallel verlaufen und müssen sich nicht auf die Stadt als ganzes, homogenes Gebilde beziehen. Dies bedeutet aber auch, dass jeder Stadtteil unterschiedliche Funktionen übernehmen kann, die sich in diesen Prozessen herausbilden. Es kann also Stadtteile geben, die den Schwerpunkt Handel, Wohnen etc. haben. Das Vorhandensein funktional differenzierter Räume muss sozialplanerisch berücksichtigt werden.

Des Weiteren muss die Stadtplanung und –entwicklung sowohl die Bedürfnisse der Wohnbevölkerung als auch die der Kurzbesucher oder Touristen und – in Luxemburg von besonderer Bedeutung – Pendler berücksichtigen. Hier könnte zum Beispiel das Thema Kinderbetreuung eine Rolle spielen, denn die Grenzgänger, die die Stadt ausschließlich als Arbeitsplatz nutzen, könnten dadurch zum einen stärker an die Stadt gebunden werden und gleichzeitig würde man ihren Bedürfnissen Rechnung tragen.<sup>2</sup>

Ein weiteres Ergebnis dieses Teils ist, dass Migration immer als ein dynamischer Prozess betrachtet werden muss. Dies bedeutet, dass die Stadtplanung auch das Umland, also die angrenzenden Gemeinden berücksichtigen muss. Im Fall Luxemburgs könnte dies sogar noch weiter reichen, da gerade hier ein sehr hohes Pendleraufkommen aus den Nachbarländern besteht.

### **Partie 2:**

Nach der letzten Volkszählung zählt die Hauptstadt im Jahr 2001 76.688 Einwohner, von denen 41.154 Einwohner nicht die luxemburgische Staatsangehörigkeit hatten, dies sind 53,66% der gesamten Stadtbevölkerung. Insgesamt waren dies 118 Nationen, wobei auch hier wieder die Portugiesen die größte

---

<sup>2</sup> Das Thema Kinderbetreuung soll aber in einem anderen Bericht fokussiert werden und dient hier in diesem Zusammenhang nur als Beispiel.



Gruppe darstellen und wie bereits auf Landesebene folgen Franzosen und Italiener.

Die aktuellsten Zahlen des Einwohnermeldeamts der Stadt von 2007 zeigen, dass die Stadt mittlerweile 85.002 Einwohner zählt. Davon sind 31.005 Luxemburger, dies entspricht einem Anteil von 36,5%. Die anderen 63,5% der Einwohner der Stadt Luxemburg haben nicht die luxemburgische Staatsangehörigkeit. Auch im Jahr 2007 sind die Portugiesen die größte Migrantengruppe in der Stadt und stellen 17,0% der Bevölkerung.

#### **Zusammensetzung der Stadtbevölkerung nach Nationalität 2007 (VdL)**

<b>Nationalität</b>	<b>Anzahl 2007</b>	<b>Prozent 2007</b>
Luxemburg	31.005	36,5
Portugal	14.445	17,0
Frankreich	9.803	11,5
Italien	5.724	6,7
Belgien	3.361	4,0
Deutschland	2.880	3,4
Großbritannien	1.666	2,0
Jugoslawien	267	0,3
Spanien	1.517	1,8
Bosnien-Herzegowina	681	0,8
Andere	13.653	16,0
<b>GESAMT</b>	<b>85.002</b>	<b>100,00</b>

Dieses Bevölkerungswachstum zeigt sich nicht nur auf der Ebene der Stadt, sondern im gesamten Großherzogtum. Im Jahre 1970 lebten bereits Bewohner aus 69 Nationen auf luxemburgischem Gebiet, im Jahre 2001 waren es bereits 142 nach dem Ergebnis der Volkszählung. Im Jahre 2001 zählte das Großherzogtum Luxemburg 439.539 Einwohner, von denen mehr als ein Drittel (36,92%, 162.285 Einwohner) Nicht-Luxemburger waren. Nach der letzten Schätzung von Statec aus dem Jahr 2007 lebten etwa 459.500 Personen im Land, davon sind 39,6% (181.800 Personen) nicht-luxemburgischer Staatsangehörigkeit. Die größte Migrantengruppe stellen auch landesweit die Portugiesen dar, gefolgt von den Franzosen und Italienern.

Es lassen sich verschiedene Migrationsphasen auf Luxemburg anwenden: Die erste Phase bezieht sich auf die Zeit zwischen 1870 und 1960. Während dieser Zeit lässt sich die Migration wie folgt charakterisieren: der Migrant ist meist männlich, die Migration war saisonbedingt und darüber hinaus auch auf eine bestimmte Zeit befristet. In dieser Zeit kamen vor allem Deutsche und Italiener in das Großherzogtum.

Im Laufe der 1960er Jahre lässt sich ein grundlegender Wandel der Migration feststellen: Anders als in der vorangegangenen Phase bezieht sich diese nun auf die Familien als Ganzes. Diese Einwanderungspolitik erlaubte die Familienzusammenführung, um so die Zahl der ausländischen Arbeitskräfte zu stabilisieren. Folglich lässt sich ein starker Anstieg der Migrationsbewegungen nach Luxemburg beobachten. In dieser Migrationsphase waren die Portugiesen die größte Gruppe der Personen, die nach Luxemburg immigrierten. Diese Phase „endet“ Mitte der 1980er Jahre und wird durch ein Migrationsphänomen ersetzt, das auch noch heute auf die Situation im Großherzogtum angewendet werden kann. Für dieses Modell sind die grenzüberschreitenden Migrationsbewegungen charakteristisch, die durch das Freizügigkeitsabkommen der EU begünstigt werden. Daher wurde Luxemburg ein wichtiger Arbeitsmarkt in der Großregion, der eine große Zahl an Grenzgängern anzieht, darüber hinaus aber auch Personen aus entfernteren Staaten.

Betrachtet man dieses Phänomen nun auf städtischer Ebene, so fanden zwischen 1991 und 2003 199.134 Migrationsbewegungen statt, davon gingen 100.685 Migrationsbewegungen in die Stadt hinein und 98.449 Bewegungen aus der Stadt hinaus. Die 24 Stadtviertel erfahren aber ein durchaus kontrastreiches Wachstum im Laufe der Zeit. Seit der letzten Zensusperiode sank die Zahl der Bevölkerung in zehn Vierteln; dazu gehört zum Beispiel der Grund, der 19,54% seiner Einwohner verloren hat. Das Viertel mit dem größten Bevölkerungswachstum ist Gasperich, dort stieg die Wohnbevölkerung um 32,10%.

Ein weiterer Aspekt, der in diesem Kontext untersucht wurde, ist die Verteilung der unterschiedlichen Berufsgruppen in der Stadt. Im Gesamt zeigt sich, dass die *cadres* 31,90% der erwerbstätigen Bevölkerung ausmachen, die *profession intermédiaire* 18,10%, die *employés* 20,60% und die *ouvriers* 28,80%. Allerdings ist dieser Anteil nicht in allen Stadtvierteln gleich: Auf dem Limpertsberg, in Belair, auf dem Kirchberg und im Viertel Ville Haute macht der *cadres* 44% der erwerbstätigen Bevölkerung aus, während beispielsweise im Pfaffenthal und in Hamm dieser Anteil nur bei 15% liegt. Diese Berufsgruppe ist aber im Vergleich zu den *ouvriers* weniger stark über die Stadt hinweg verteilt. Die Gruppe der *ouvriers* wohnt aber mehrheitlich in den Vierteln in Bahnhofsnähe, in denen die *cadres* aber weniger präsent sind. Man kann also darauf schließen, dass eine Segregation aufgrund des sozioprofessionellen Status in der Stadt Luxemburg vorhanden ist.

Die unterschiedliche Verteilung zeigt sich aber nicht nur bei der Betrachtung der Berufsgruppe, sondern auch aufgrund der Nationalität. Die Portugiesen konzentrieren sich hauptsächlich auf den Süden der Stadt, in den Vierteln Gare und Gasperich und noch genauer in Bonnevoie Sud. Ein hoher Anteil an portugiesischer Bevölkerung lässt sich auch in Eich, Weimerskirch, Grund, Clausen und Pulvermühle feststellen. Die Portugiesen leben also in den ehemaligen zentralen Stadtvierteln, die sich im Tal befinden. Darüber hinaus lässt sich festhalten, dass die Portugiesen in der Berufsgruppe des *cadres* eher

schwach vertreten sind, aber dafür verstärkt in den Vierteln wohnen, in denen die *ouvriers* zahlreicher sind.

Was bedeutet dies nun für die Sozialplanung der Stadt: Wie oben veranschaulicht wurde, sind sowohl das Großherzogtum Luxemburg, aber auch die Stadt durch eine hohe Mobilität und Migration geprägt. Diese Vielfalt an Nationalitäten ist einerseits eine Bereicherung für das Zusammenleben, bringt aber zusätzliche Herausforderungen mit sich. Allein aufgrund der ethnischen Zusammensetzung kann die Stadtbevölkerung als überaus heterogen bezeichnet werden. Dies bringt aber gleichzeitig eine Vielfalt an unterschiedlichen Bedürfnissen und Ansprüchen mit sich. Diese unterschiedlichen Wünsche und Bedarfe sowie die Heterogenität müssen bei allen Planungen, die die Stadtentwicklung betreffen berücksichtigt werden.

Festzustellen ist ferner, dass es in der Stadt Luxemburg bestimmte Räume gibt, die eine relativ homogene Struktur des sozioprofessionellen Status der Bewohner aufweisen und es außerdem einen Zusammenhang zwischen Berufsstatus und Nationalität gibt. Verschiedene Faktoren können in diesem Punkt zusammenfallen: zum Beispiel Bildungsungleichheiten und/oder Sprachproblematik. Hier wird noch zu untersuchen sein, wie sich dies auf Einkommensunterschiede und Berufschancen und darüber hinaus auf die zweite oder dritte Generation von Migranten auswirken kann. Ein Zusammenfallen mehrerer dieser Aspekte könnte auf ein Risikomerkmak hindeuten, muss es aber nicht zwangsläufig. Eine Sozialplanung muss in diesem Fall die Risiken einer solchen ethnischen Homogenität für den entsprechenden Sozialraum, aber auch für die Planung und Bereitstellung der Infrastruktur im Gesamt berücksichtigen. Für die Stadt Luxemburg wird im Rahmen des Projekts eine weitere Möglichkeit der Planung erarbeitet: ein neues Verfahren auf kleinräumiger Ebene, das im ersten Bericht „Lebensqualität in der Stadt Luxemburg: Grundlagen für eine Sozialplanung in der Stadt Luxemburg“ näher erläutert wird.

Im Allgemeinen sollte aber darauf geachtet werden, dass die Viertel oder Sozialräume heterogen sind und sich dort Bewohner jeden Alters, Berufsstatus und unterschiedlicher Nationalität ansiedeln. Dies ist auch eine der Leitideen im Integrativen Stadtentwicklungskonzept für Luxemburg.

### **Partie 3:**

In diesem Teil der Studie liegt der Fokus auf den Migrationsbewegungen, die sich in die Stadt Luxemburg hinein und aus ihr heraus bewegen. Es konnten 78.606 Migrationsbewegungen im Verlauf der Beobachtungszeiträume (1985, 1990, 1995, 2000, 2005) verzeichnet werden.<sup>3</sup> Dies bedeutet aber nicht, dass 78.606 Personen umgezogen sind, da einige dieser Migrationsbewegungen durchaus von den gleichen Personen stammen können.

---

<sup>3</sup> An dieser Stelle muss darauf hingewiesen werden, dass unterschiedliche Datenbasen genutzt wurden und sicher daher Abweichungen von den in Teil 2 erwähnten Zahlen ergeben können. Ferner wird darauf hingewiesen, dass es sich um Bewegungen, nicht um Personen handelt.

Im Beobachtungszeitraum war der Anteil der Zuzüge in die Stadt immer größer als der der Auszüge mit Ausnahme des Jahres 1985. Folglich fällt die Migrationsbilanz positiv aus mit 4.472 Bewegungen.

Der Großteil der Migrationsbewegungen wurde von Nicht-Luxemburgern vorgenommen, davon waren 15,57% Portugiesen, 12,51% der *groupe à caractère aisé* und 48,51% von anderen Migranten. Der Anteil der Luxemburger liegt in diesem Punkt bei 23,33%.

Darüber hinaus wird untersucht, wer die Migranten sind, die aus einem anderen Staat in die Stadt Luxemburg ziehen. Woher kommen sie und wohin gehen sie? Im Beobachtungszeitraum konnten 26.624 Migrationsbewegungen verzeichnet werden, dies sind pro Untersuchungsjahr durchschnittlich 5.325 Migrationsbewegungen. Die Mehrheit dieser Migranten kommt aus europäischen Ländern, insbesondere aus Ländern, die an das Großherzogtum angrenzen, sowie aus Portugal und Italien. Des Weiteren sind Migranten aus den USA eine andere große Gruppe, die in die Stadt ziehen. Es lässt sich festhalten, dass ein Großteil der Migrationsbewegungen von einer relativ kleinen Gruppe von Migranten vollzogen wird. Im Jahr 2005 beispielsweise nahmen 16 Nationalitäten fast 75% der Migrationsbewegungen vor. Von diesen Nationalitäten war nur eine nicht-europäische Nation (USA) dabei, so dass herausgestellt werden muss, dass die Mehrheit der Migrationsbewegungen von Europäern vollzogen wird.

Wer aber sind die Personen, die aus der Stadt wegziehen und wohin gehen sie? Die Migrationsbewegungen, die sich aus der Stadt Luxemburg in ein anderes Land vollzogen haben, schwanken zwischen 2.693 im Jahre 1990 und 3.658 Bewegungen im Jahr 2000. Die meisten Personen, die diese Art der Migration vollziehen, ziehen wieder in ihr Herkunftsland zurück.

Des Weiteren werden die Migrationsbewegungen untersucht, die sich zwischen der Stadt und anderen Gemeinden im Großherzogtum vollziehen. Im Beobachtungszeitraum wurden 35.856 Bewegungen verzeichnet, von denen 14.915 Zuzüge und 20.941 Fortzüge waren.

Wer sind die Personen, die aus einer anderen Kommune in die Stadt ziehen? Die Migrationsbewegungen, die in die Stadt hineingehen, werden zu 48,19% von Luxemburgern vollzogen. Im Durchschnitt sind dies 1.438 Bewegungen jährlich. Auch wenn die Luxemburger den größten Teil dieser Bewegungen ausgeübt haben, verzeichnet man bei ihren Bewegungen einen Abwärtstrend von 1.811 im Jahr 1985 zu 1.305 Bewegungen im Jahr 2005. Die Zahl der zuziehenden ausländischer Migranten steigt hingegen. Die nächstgrößere Gruppe der in die Stadt ziehenden Personen sind Migranten aus EU-Ländern, deren Anteil an den Migrationsbewegungen bei 30,68% liegt, wobei hier der größte Teil der Bewegungen von Franzosen, gefolgt von Italienern vorgenommen wird. Der Anteil der portugiesischen Migranten liegt in diesem Fall bei 15,00%.

Anschließend wird der Frage nachgegangen woher die Personen kommen, die in die Stadt ziehen. Die in die Stadt einziehenden Migrationsbewegungen sind zum

Großteil aus weiter entfernten Gemeinden. Zu diesen Gemeinden zählen Hesperange (1.402 Bewegungen), gefolgt von Esch-sur-Alzette (1.025 Bewegungen), Strassen (769) und Walferdange (763). Im Beobachtungszeitraum konnte kein Zuzug aus den Gemeinden Ramboch, Redange, Fohre, Bastendorf und Kautenbach festgestellt werden.

Wie bereits erwähnt, sollen nicht nur die in die Stadt einziehenden Personen untersucht werden, sondern auch diejenigen, die aus der Stadt wegziehen. Grundsätzlich lässt sich feststellen, dass der Anteil der Fortzüge aus der Stadt steigt: von 3.553 Bewegungen im Jahr 1985 auf 4.597 Bewegungen im Jahr 2005. Man findet hier die gleiche Nationenverteilung wie bei den Zuzügen: Die Luxemburger nehmen 9.205 Bewegungen vor, dies sind 43,96%, 17,16% der Abwanderungen werden von Portugiesen vollzogen (3.593) und 7,44% (1.557) durch die Personen der *groupe à caractère aisé*. 31,45% (6.586 Bewegungen) werden von Personen anderer Nationalität vollzogen.

Der Großteil der Bewegungen aus der Stadt heraus vollzieht sich in die Randgemeinden der Stadt. In der Gemeinde Hesperange hat sich der größte Teil der abwandernden Migranten niedergelassen, insgesamt etwas mehr als 9%, dies sind 1.920 Abgänge. Andere Personen haben sich in den Gemeinden Esch-sur-Alzette (1.212), Walferdange (1.103) und Strassen (1.071) angesiedelt.

Ein bedeutsames Ziel der Sozialplanung ist die soziale Integration sowie das Entgegenwirken ökonomisch und ethnisch bedingter Ungleichheit und Exklusion. Dies sind Elemente, die besonders zum Tragen kommen, wenn man berücksichtigt, dass die zuwandernde und abwandernde Bevölkerung größtenteils in die unmittelbaren Randgemeinden der Stadt Luxemburg zieht. In einigen Räumen sind durchaus Segregationsprozesse beobachtbar. Pauschal können diese allerdings nicht als Risiko bewertet werden; welche Probleme aber daraus entstehen können, kann ausschließlich mit Hilfe einer dauerhaften und konstanten Sozialberichterstattung und eines Monitoringsystems beurteilt werden. Ein solches Monitoringsystem ist in diesem Fall als eine Art „Frühwarnsystem“ anzusehen, um entsprechende Tendenzen frühzeitig zu erkennen und sinnvoll angepasste Gegenmaßnahmen zu implementieren.

Diese hohe Mobilität und Migration hat besondere Auswirkungen auf die Sozialplanung, die dadurch ständig neuen Bedürfnissen, aber auch Bedarfen ausgesetzt ist. Von daher ist es wichtig, dass die Motive der Zu- und Abwanderer bekannt sind, um sozialplanerisch entsprechend einwirken zu können und zum Beispiel ein adäquates Angebot an Infrastrukturen bereit zu stellen.

### **Ausblick auf die weiteren Berichte**

Dieser Bericht ist ein Teil der im Rahmen des Projekts Lebensqualität für die Stadt Luxemburg untersuchten Schwerpunkte. Aufgrund der besonderen Situation in der Stadt wurde zum Thema Migration und Mobilität ein eigener Bericht vorgelegt. Die anderen Berichte beleuchten unter anderem die soziale Situation in der Stadt aus der Sicht verschiedener Perspektiven. Darüber hinaus

wird eine Analyse der sozialen Infrastruktur durchgeführt, die die besondere demographische Situation berücksichtigt und mögliche Handlungsspielräume der Stadt aufzeigt, um auch die in Europa einmalige Situation hervorgerufen durch die hohe Mobilität und Migration entsprechend zu berücksichtigen.

## **Partie 1: La ville, théâtre de processus d'agrégation et de ségrégation**

Ce n'est pas un constat nouveau que « les citoyens ne se répartissent pas de façon aléatoire dans l'agglomération. Des disparités plus ou moins accentuées s'observent en fonction de critères tels que l'âge, la position socio-professionnelle, l'ancienneté d'installation, la nationalité ou la région d'origine, la structure du ménage, etc... » (Grafmeyer, 1991, p.14). Confronté à cette situation, nous allons montrer dans la première section de cette partie, que dès le début du 20<sup>ème</sup> siècle, des chercheurs, urbanistes, géographes et sociologues, connus sous l'étiquette de l'école de Chicago portent leur intérêt à la structure intra-urbaine de la ville et notamment celle de Chicago. La publication, à partir des années 1970, en langue française des écrits les plus importants de cette école, les ont rendus plus accessibles au sein du monde francophone. Dans la deuxième section, nous présentons les principaux modèles issus de l'écologie urbaine. Dans la troisième et quatrième section de cette partie, nous portons notre intérêt aux principaux concepts utilisés dans le cadre de notre mémoire, à savoir la ségrégation et la mobilité, pour pouvoir préciser quels sens prennent ces deux concepts par rapport à notre problématique. La cinquième et dernière section est consacrée au lien qui existe entre la ségrégation et la mobilité, phénomènes qui sont en interaction si étroite, qu'il semble impossible de déterminer avec certitude quel phénomène en est la cause ou l'effet.

### **1 Une redécouverte de l'école de Chicago**

La relation entre les dimensions spatiales et sociales dans l'espace de la ville a déjà été un sujet d'étude au début du 20<sup>ème</sup> siècle. Ainsi, au cours des années 1920, la ville de Chicago attire l'intérêt de plusieurs chercheurs qui s'attachent à l'étude du comportement humain en milieu urbain. Ainsi, l'agglomération de Chicago va leur servir de « laboratoire social ». Une nouvelle école de sociologie est née, ceci dans un contexte urbain particulier, présenté rapidement dans la première partie.

#### **1.1 Contexte**

La ville de Chicago a été érigée sur un terrain qui appartenait au départ aux Indiens. Le terrain, vierge de toute construction fixe, a été acquis en 1821. Très vite, la ville connaît une croissance exceptionnelle, tant au niveau démographique que géographique. La cité passe en effet de 479 habitants sur un terrain de 46,5km<sup>2</sup> en 1840 à une population de 3.373.753 habitants 90 ans plus tard, et la superficie s'agrandissant de 46,5 à 520 km<sup>2</sup>, si bien qu'au début du 20<sup>ème</sup> siècle, la ville de Chicago devient la deuxième ville des Etats-Unis derrière New York.

La ville se démarque par ses grandeurs ferroviaire, commerciale et industrielle. En effet, la ville est le plus vaste carrefour ferroviaire du pays, la plaque



tournante pour plusieurs ressources primaires comme par exemple le bétail venant de l'ouest, de plus on y trouve une bourse prospère.

Tableau 1 : Evolution de la population et de la superficie à Chicago entre 1840 et 1930

Années	Habitants	Superficie en km <sup>2</sup>	Densité
1840	479	46,5	10,53
1860	108.206	46,5	2327,01
1880	503.298	92	5470,63
1900	1.699.850	490	3469,08
1920	2.701.705	520	5195,59
1930	3.373.753	520	6487,99
Source : Raulin, 2001			

A cette époque, la moitié de la population est d'origine étrangère. Plusieurs vagues d'immigration sont à l'origine de cette diversité ethnique et culturelle de la ville. Les immigrants sont venus notamment de l'Europe (Allemagne, Irlande, Pologne, Russie) et des Etats américains du Sud. La croissance démographique et l'industrialisation transforment radicalement la ville. Cette croissance étonnante dans tous les domaines va de pair avec la multiplication de changements sociaux ainsi qu'avec d'éventuels problèmes sociaux comme la délinquance (juvénile), la criminalité, les gangs, l'insalubrité de certains logements... Ces transformations intéressent de nombreux chercheurs, le contexte étant donc favorable à l'épanouissement de nouvelles recherches urbaines qui sont à la base de l'école de Chicago.

## 1.2 L'école de Chicago

L'école de Chicago, premier département universitaire de sociologie américain, se constitue à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle (1892). A. Small, premier directeur de ce département, oriente les enseignements et les recherches sur les questions urbaines et les migrations. Les chercheurs de l'école de Chicago entreprennent une série importante d'études sur les problèmes auxquels la ville de Chicago est confrontée. Chicago est leur objet et leur terrain de recherche. Plus précisément, « *les œuvres les plus marquantes de l'Ecole de Chicago sont pratiquement toutes consacrées à la question de l'immigration et de l'intégration des immigrants à la société américaine* » (Coulon, 1992, p.36).

Les sociologues de l'école de Chicago interprètent l'espace urbain à l'aide de repères conceptuels tirés des sciences de la nature. La ville ressemble à un organisme qui possède ses propres logiques qui sont comparables à celles d'un environnement végétal : « *Les concepts médiateurs furent empruntés à l'écologie végétale et animale qui semblaient parfaitement convenir à l'analyse des processus urbains dont ils observaient la manifestation et qui aboutissaient à la ségrégation de la ville en zones naturelles, résultant de processus de*



*domination, d'invasion et de succession* » (Bailly, 1984, p.128). Les sociologues parlent aussi d'aire naturelle, appelée ainsi parce qu'elle « *naît sans dessin préalable et remplit une fonction, bien que cette fonction comme dans le cas du quartier de taudis, puisse être contraire au désir de tout un chacun : c'est une aire naturelle, parce qu'elle a une histoire naturelle* » (Park, in Grafmeyer, Joseph, 1979, p.174). Ces aires trient les populations en fonction d'appartenances culturelles, sociales...Ce sont ces aires naturelles, à une certaine échelle spatiale donnée, qui reflètent les formes de la ségrégation spatiale dans l'espace urbain.

L'école de Chicago est devenue, dès le début des années 1900, le centre principal d'enseignement et de recherche en sociologie aux Etats-Unis et va demeurer le plus important pendant plusieurs années.

### **1.3 L'écologie urbaine**

Les chercheurs ont mis « au point une description généralisée de la structure résidentielle de cette ville illustrant le rôle des processus écologiques dans la formation de cette structure. L'écologie urbaine, qui va influencer la plupart des sciences humaines, était née » (Bailly, Béguin, 1982, p.164).

Le mot écologie vient du mot grec oikos qui signifie maison et du mot logos qui désigne la science. Il semble que le mot écologie ait été proposé pour la première fois par E. Haeckel, biologiste allemand et disciple de C. Darwin, pour désigner une branche de la biologie végétale et animale. Le Petit Larousse définit l'écologie comme « la science qui étudie les relations des êtres vivants entre eux et avec leur milieu ». Cette définition reste encore très vaste et doit donc être explorée sous un point de vue géographique.

Selon le Vocabulaire de la Ville, l'écologie urbaine est « le courant original de la recherche en sociologie urbaine développé par l'école de Chicago et qui vise à analyser la structuration sociale interne de l'espace urbain à partir de celle des comportements humains en milieu urbain ». Cette conception écologique de la ville trouve donc son fondement au sein de l'école de Chicago, et notamment dans les textes de E. Burgess et de R.D. McKenzie dans lesquels les chercheurs transforment l'espace urbain en un véritable laboratoire. Ce sont R. Park et E.W. Burgess qui ont employé pour la première fois le terme écologie en sociologie dans leur livre « Introduction to the science of sociology », qui a été publié en 1921 et « c'est à Roderick McKenzie que l'on doit l'approche écologique dans l'étude de la communauté humaine » (Raulin, 2001, p.60).

« Les scientifiques de cette Ecole décrivent la ville de Chicago comme des 'aires naturelles', de voisinages dont le découpage et les relations découlent de processus dérivés de l'écologie végétale, telles que l'invasion, la compétition ou la succession » (Gerber, 2005, p.2). Ces processus peuvent engendrer un phénomène de « filtering ». Le « filtering down » renvoie à une situation où un stock de logement devient disponible comme les classes aisées ont décidées de délaisser leur lieu de résidence pour s'installer dans un nouvel entourage où en

conséquence un « filtering up » peut être observé comme ce quartier va être revalorisé. Une autre manifestation qui peut découler de ces processus, mais dont l'emploi de la notion est plus récente, est l'« opting in » ou encore l'« opting out ». Les Anglo-Saxons appellent opting out la « fuite vers ailleurs ». Par cette « fuite vers ailleurs », les groupes de populations favorisées essaient de fuir, de s'éloigner des lieux et des personnes dont ils ne veulent pas dans leur voisinage (phénomène nimby = not in my backyard). Ainsi, ils se mettent à l'écart de ceux qu'ils jugent trop différents pour les supporter dans leur voisinage. L'opting in renvoie au fait que les couches aisées recherchent l'entre-soi. Par cet opting in, elles veulent se garantir le maintien et la préservation de leur identité.

L'observation de ces processus dans l'espace intra-urbain a incité plusieurs chercheurs à réaliser des modèles pour penser la ville.

## 2 Des modèles pour penser la ville

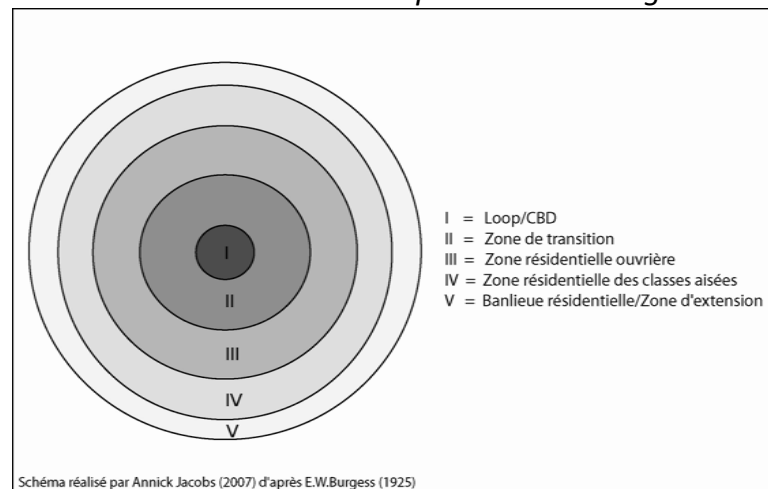
Les modèles pour penser l'espace urbain sont nombreux. Sans les détailler tous, présentons ici les plus connus ainsi que ceux qui peuvent être mis en relation avec notre sujet d'étude.

### 2.1 *Le modèle des cercles concentriques de E.W. Burgess (1922)*

Le modèle dégagé par le sociologue E.W. Burgess en 1922 est un des premiers modèles consacrés à la structure intra-urbaine d'une ville. Il part d'un contexte urbain spécifique, développé déjà précédemment, celui de la croissance fulgurante de la ville de Chicago grâce à une immigration de masse.

Dans le Chicago des années 1920, les nouveaux arrivants, situés en bas de l'échelle sociale, s'installent dans les quartiers dégradés du centre-ville. Au fur et à mesure que la durée de séjour d'un immigrant se prolonge, son statut a tendance à s'améliorer. Cette ascension sociale s'accompagne d'une mobilité spatiale, libérant ainsi des logements. Cette population sera remplacée par des nouveaux arrivants. En conséquence, à l'échelle de la ville peuvent être observée en permanence des dynamiques d'invasion et de succession qui sont le résultat de l'ascension ou de la régression sociale.

*Figure 1 : Le modèle des cercles concentriques de E.W. Burgess*



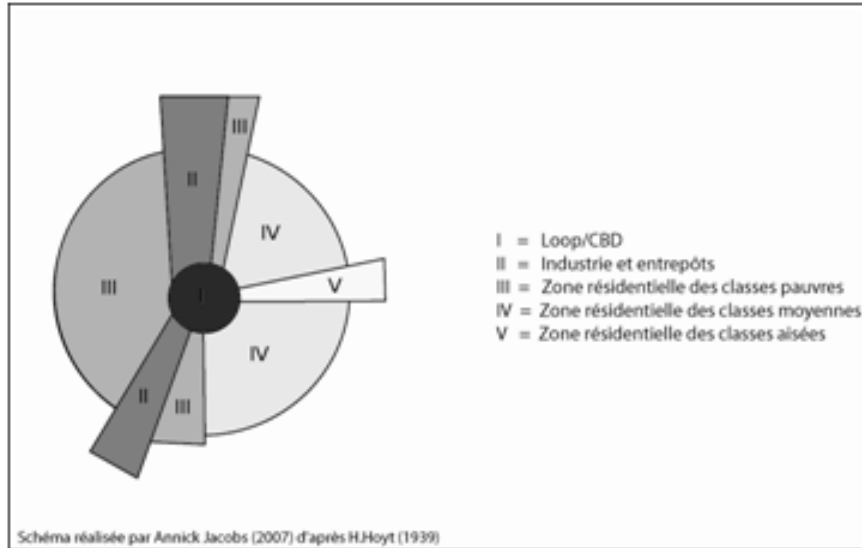
Le modèle des aires concentriques permet une lecture globale de l'ascension sociale des individus qui se traduit par un déplacement résidentiel dans l'espace de la ville, un mouvement centrifuge favorisant l'étalement urbain.

Ce modèle traduit une compétition pour l'espace qui s'appuie sur l'évolution de la position sociale des individus et des ménages. Les zones constituées sont le résultat de la dynamique spatiale ainsi que de la dynamique sociale. Ainsi, l'appartenance sociale a une traduction spatiale de sorte que l'ascension sociale des individus correspond à un glissement de la localisation dans l'espace urbain. Nous rejoignons ainsi les concepts de mobilité spatiale et de mobilité sociale qu'il conviendra d'aborder par la suite.

## 2.2 Le modèle sectoriel de H. Hoyt (1939)

L'économiste H. Hoyt n'étant pas un membre de l'école de Chicago, son modèle est néanmoins un exemple d'écologie urbaine. Son modèle ne s'oppose pas au modèle de Burgess mais il le complète. Au départ Hoyt veut découvrir le rôle des revenus sur la répartition spatiale des différentes classes de population. A la différence du modèle de E.W. Burgess, ce schéma prend notamment en compte les avantages et les désavantages du terrain.

Figure 2 : Le modèle sectoriel de Hoyt



Dans ce modèle, nous retenons des secteurs relativement homogènes en fonction des revenus des personnes. Nous observons, à travers cette différence que la répartition des classes sociales n'est plus concentrique mais sectorielle. Les meilleurs sites, d'un point de vue topographique, ainsi que les sites les plus accessibles, sont appropriés par les personnes situées en haut de l'échelle sociale. Ainsi, le choix des classes aisées en matière de lieu de résidence est déterminant. Ces personnes sont capables de payer les rentes les plus importantes afin de pouvoir s'installer dans les secteurs les plus agréables et les plus accessibles au niveau de la ville. Schématiquement, les ménages aux faibles revenus habitent les secteurs de la ville où les inconvénients sont les plus prégnants (circulation, bruit, pollution...) tandis que les ménages aisés se retrouvent dans des secteurs où la qualité de vie est meilleure. Ainsi, « un constat de ségrégation existe déjà dans les disparités résidentielles mises en évidence par les secteurs de H. Hoyt ; elles deviennent expression symbolique en atteignant leur point culminant avec l'organisation spatiale en ghetto » (Cauvin, Reymond, 1990, p.10).

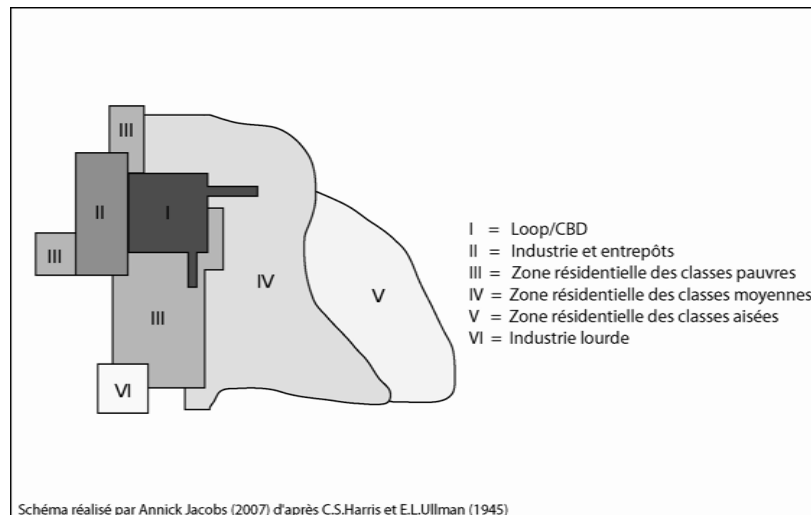
### 2.3 Le modèle nucléaire des ghettos de R.L. Morrill (1965)

Selon R.L. Morrill les ghettos sont des « *common features of American urban life* »<sup>4</sup>. Ainsi, sous l'influence de plusieurs facteurs, des groupes de populations sont contraints de vivre dans certains lieux de taille plus ou moins réduite. Dans son article « *The Negro Ghetto : Problems and Alternatives* », l'auteur trace la genèse ainsi que le développement des ghettos dans les villes américaines. Par après, il propose un modèle. Selon lui un modèle, qui illustre l'expansion des ghettos, doit prendre en compte divers éléments comme par exemple la croissance naturelle de la population concernée, les mouvements de la population en question, la qualité des logements présents dans le secteur, etc. Dans son modèle, Morrill simule à partir d'une situation donnée le développement du ghetto dans plusieurs villes comme par exemple à Seattle ou encore à Washington.

Ce modèle réalisé par Morrill traduit le statut minoritaire qui trouve sa traduction spatiale dans des noyaux dispersés au niveau de l'espace urbain. Il schématise les phénomènes de ségrégation, qui peuvent être d'ordre ethnique, racial, religieux, social, pouvant aller jusqu'à des phénomènes de ghettoïsation.

### 2.4 Le modèle multinucléaire de C.S. Harris et E.L. Ullman (1945)

Figure 3 : Le modèle multinucléaire de C.S. Harris et E.L. Ullmann



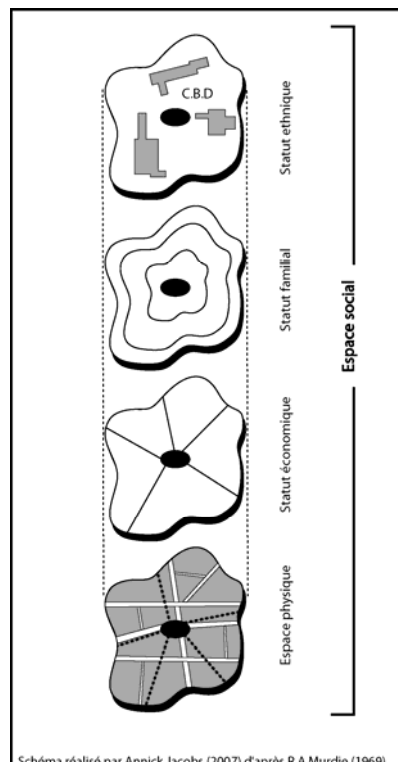
Le modèle réalisé par C.S. Harris et E.L. Ullman part de l'hypothèse qu'il existe dans l'espace urbain des secteurs à vocations différentes. Certaines fonctions ont tendance à se regrouper (activités bancaires et sièges d'entreprises) et d'autres fonctions à se repousser (fonction résidentielle, notamment classes aisées et activités industrielles). Les activités similaires tendent de se regrouper tandis que les autres s'installent en fonction de leurs capacités économiques et de leurs besoins en termes d'accessibilité au centre.

<sup>4</sup> « des réalités de la vie urbaine américaine » (traduction personnelle)

Dans ce modèle, chaque zone possède son propre centre. Ainsi, les auteurs mettent l'accent sur l'éclatement de l'organisme urbain en une structure multinucléaire articulée par les axes de transport. Les chercheurs prennent donc en compte l'évolution de la ville par suite de l'utilisation de plus en plus généralisée de la voiture.

R.A. Murdie (1969) a réalisé une « synthèse » des modèles présentés antérieurement. Il a montré que dans les espaces urbains il y a plusieurs forces qui sont à l'œuvre. En effectuant une analyse factorielle, nous obtenons les trois facteurs classiques de Shevky et Bell (1955) qui sont le facteur socio-économique, le facteur socio-familial et le facteur socio-ethnique. « *Rang social, statut familial et ségrégation ethnique s'imbriquent de manière plus ou moins marquée pour donner à la ville son caractère social et spatial* » (Bailly, Béguin, 1982, p.169). Certes, il faut relever qu'il existe encore d'autres facteurs qui peuvent jouer et qui sont spécifiques aux différentes villes. « *Murdie a très bien résumé l'acquis de base de l'écologie factorielle urbaine, c'est-à-dire l'existence simultanée des forces de différenciation spatiale comprenant d'une part les trois facteurs classiques déjà définis par la social area analysis, d'autre part un facteur de croissance, ainsi que la possibilité d'autres facteurs plus spécifiques à certaines villes* » (Pruvot, Weber-Klein, 1984).

Figure 4 : Le modèle de Murdie



Tous ces modèles sont des modèles isotropes, c'est-à-dire que le développement d'une ville se fait de la même manière dans toutes les directions à partir du centre en direction de la périphérie, ce qui n'est pas forcément le cas en réalité.

L'écologie urbaine factorielle apparue à la fin des années 1950, s'inspire de l'écologie végétale et de ses processus. Elle se constitue au confluent des recherches de l'école de Chicago. Elle rajoute un versant statistique et cartographique au système conceptuel existant. L'écologie urbaine factorielle porte son intérêt aux rapports entre les structures sociales et la répartition spatiale des différents groupes de populations au sein de la ville. Ainsi, elle permet d'étudier les divisions sociales et spatiales des quartiers urbains à une échelle intra-urbaine. Selon H. Reymond l'écologie urbaine factorielle « *recherche les processus de structuration et de partition internes des espaces sociaux résidentiels qui découlent des conflits spatiaux de la croissance urbaine* » (Reymond, Cauvin, Kleinschmager, 1998, p.149). Elle porte donc son intérêt à la genèse des sous-systèmes résidentiels.

Les modèles, présentés dans cette section de notre travail, sont destinés à faire comprendre d'une manière générale la structure intra-urbaine des villes en fonction de différents processus. Ces modèles illustrent des phénomènes différents. Ainsi, ils ne s'opposent pas mais ils se complètent. Ces modèles « *se forment et se déforment ensemble, selon des processus complexes et les particularités du site de l'agglomération* » (Gerber, 2005, p.2).

De plus, en appliquant ces modèles aux espaces urbains contemporains, nous pouvons d'une manière générale associer le modèle de Burgess au dynamisme socio-familial qui progresse par auréoles du centre à la périphérie, celui de Hoyt au dynamisme socio-économique et le modèle de Morrill aux dynamiques socio-minoritaires.

Finalement, il faut souligner que même si ces modèles ont été élaborés à partir de villes américaines et conçus pour comprendre la structure intra-urbaine de ces dernières, ils sont également applicables aux villes européennes, bien qu'ils peuvent s'agencer différemment.

Nous nous rendons compte en étudiant l'école de Chicago ainsi que les modèles présentés ci-dessus, que les problématiques qui ont été déjà abordées à l'époque sont des sujets qui nous intéressent et auxquels nous sommes confrontés à l'heure actuelle. Un phénomène déjà étudié au début du 20<sup>ème</sup> siècle et qui nous préoccupe encore de nos jours est la ségrégation. De plus, l'école de Chicago a souligné au début du 20<sup>ème</sup> siècle l'importance de l'analyse de la mobilité, notamment l'analyse de l'interaction entre la mobilité et les ségrégations spatiales.

### **3 Le concept de ségrégation, un concept polysémique**

Aux Etats-Unis, des chercheurs, sociologues et géographes, appartenant à l'école de Chicago, se sont intéressés à la question de la ségrégation dès le début du 20<sup>ème</sup> siècle. Le concept de ségrégation tenait une place importante dans cette école. Ce sont R.E. Park et E.W. Burgess, deux sociologues de l'école de Chicago, qui parlent pour la première fois de la ségrégation, et plus précisément de la ségrégation résidentielle.

L'emploi du concept de ségrégation s'est diffusé en France dans les sciences qui s'intéressent aux phénomènes urbains seulement au cours des années 1960 et notamment au cours des années 1970 avec la découverte de l'école de Chicago (géographie, sociologie, statistique, démographie...).

La ségrégation est une notion qui est actuellement très à la mode. Ce terme est souvent utilisé abusivement dès qu'une certaine différenciation sociale dans l'espace urbain est observée. Il faut savoir que la ségrégation désigne des phénomènes très divers, ce n'est pas un concept univoque. Pour cela il convient de se focaliser sur l'explication du terme pour y retenir une acceptation pragmatique dans le cadre de notre étude. Nous articulerons cette troisième partie en trois sections distinctes. Au sein de la première section, nous tentons de montrer comment « naît » la ségrégation pour nous intéresser par après à la ségrégation en tant qu'état et en tant que processus. Pour terminer cette troisième partie, la ségrégation sera vue à travers les différents acteurs en présence.

#### **3.1 Les apports sociologiques et géographiques dans le concept de ségrégation**

Il faut se poser la question si l'espace est un simple **révélateur** des inégalités sociales ou si ce dernier est un **facteur** de différenciation sociale. Pour commencer, la définition donnée de la ségrégation dans les Mots de la Géographie donne un cadre général du concept. La ségrégation est un « *processus (et son résultat) de division sociale et spatiale d'une société en unités distinctes* ». A l'époque plusieurs sociologues, dont H. Lefebvre « *ont été amenés à conceptualiser les relations entre espace et société. Leurs textes publiés à partir des années 1970 ont souvent servi de référent à d'autres chercheurs, sociologues, géographes, historiens, marxistes ou non. Pour eux, l'espace est un produit social qui résulte d'un ensemble de relations dialectiques : la société crée son espace et se crée en créant son espace. L'espace est à la fois un espace médium, à savoir un support d'inscription des faits sociaux, et un déterminant des phénomènes sociaux, qui par sa réalité, ses propriétés intrinsèques, induit des effets de distance, de centralité, de forme...* » (Sélimanovski, 2002, p.98). Pour compléter cette réflexion J.-C. Chamborédon ajoute que : « *la distribution dans l'espace va au-delà de la traduction et de l'inscription spatiale de différences sociales. Elle contribue à produire des divisions sociales et autorise l'affirmation de sous-groupes aux styles de vie*



*originaux* ». Ainsi, la ségrégation est un phénomène qui est à la fois spatial et social. On rejoint Y. Grafmeyer (1995, p.39) qui dit que « *quelle que soit la manière dont on la définit, la ségrégation est toujours à la fois un fait social de mise à distance, et une séparation physique* ».

Pour autant, la ségrégation reflète-t-elle fidèlement la ségrégation sociale ? Nous pourrions être amenés à conclure que la ségrégation spatiale reflète fidèlement la ségrégation sociale. Néanmoins, des nuances doivent être apportées. Ce n'est pas uniquement le capital économique qui joue dans la répartition spatiale des différents groupes de populations. Il existe encore d'autres facteurs qui sont amenés à jouer dans la répartition spatiale de la population comme par exemple le capital social et culturel.

Le pouvoir de dominer une portion de l'espace dépend du capital possédé par un individu, mais ce capital n'étant pas exclusivement économique. Le capital culturel et le capital social ont aussi une influence sur la position sociale qu'occupe un individu. Selon P. Bourdieu (1993) la position sociale d'un individu est tout autant déterminée par son capital social et culturel que par son capital économique. Par exemple, la position sociale d'un individu est, pour Bourdieu, tout autant déterminée par le diplôme dont il dispose que par sa richesse économique. Ainsi, ces deux capitaux jouent également un rôle dans la répartition des aires d'habitat des différents groupes de populations.

A côté du capital économique, social et culturel, la part du symbolique dans la répartition spatiale des populations n'est pas négligeable non plus. Le symbolique a aussi une influence sur la répartition spatiale des personnes dans un espace donné. Le symbolique « *empêche l'économique de déterminer rigidement la division sociale de l'espace* » (Chauviré, Chauviré, 1990, p.2). Il faut donc rejeter l'idée d'une détermination rigide de la répartition spatiale de la population par l'économique. « *Dans la division de l'espace se projette la réalité socio-économique ..., mais aussi la réalité du symbolique, et des imaginaires des classes* » (Chauviré, Chauviré, 1990, p.5). Il ne faut donc pas réduire le spatial à être le reflet exclusif du social. Nous venons donc de constater que la dialectique espace et société est au centre du concept de ségrégation.

### **3.2 La ségrégation, à la fois état et processus**

Nombre de sciences s'intéressent au concept de ségrégation. Mais il faut savoir dès le départ que nous ne retrouvons pas une seule définition de la ségrégation comme il n'existe pas de consensus sur une définition précise du concept.

Initialement le terme de ségrégation s'est appliqué à des situations réalisées dans le milieu naturel. Appliqué à l'espace humain, la notion de ségrégation prend plusieurs significations.

Dans les dictionnaires, comme par exemple dans le Petit Larousse, la ségrégation est définie comme l' « *action de ségréger* ». Ségréger vient du latin *segregare* ce qui signifie étymologiquement « *mettre un animal à l'écart du*

*troupeau* ». D'une manière plus générale, ségréger c'est l' « *action de mettre à part, le fait de séparer* ».

Dans des dictionnaires plus spécialisés, comme par exemple dans le Dictionnaire de la Géographie la ségrégation est définie comme la « *séparation de deux éléments en présence* ». Le Dictionnaire de la Géographie et de l'Espace des Sociétés considère la ségrégation comme un « *processus et état de séparation spatiale tranchée des groupes sociaux qui se manifestent dans la constitution d'aires marquées par une faible diversité sociale, des limites nettes entre ces espaces et ceux qui les jouxtent et les englobent, une légitimation sociale, par une partie des acteurs au moins, de ce processus de cet état* ». Finalement la ségrégation est définie comme le « *processus (et son résultat) de division sociale et spatiale d'une société en unités distinctes* » dans les Mots de la Géographie.

En tenant compte de ces définitions, nous constatons que le terme donne lieu à des acceptations multiples. Dans la première définition la ségrégation renvoie à l'action de ségréger. En considérant les définitions données par les dictionnaires de géographie, il faut relever que ces derniers mettent moins l'accent sur l'action de ségréger mais plutôt sur l'état qui résulte de ces actions. Comme nous venons de le constater, la ségrégation renvoie soit à une action ou à un état mais dans certaines de ces définitions nous retrouvons également le mot processus. La ségrégation peut alors aussi être considérée comme un processus. Nous sommes donc amenés à nous poser la question si la ségrégation en tant que processus peut se développer/se transformer en une dynamique ?

### **3.3 La ségrégation vue à travers les acteurs en présence**

Un processus est un « *ensemble de phénomènes conçu comme actif et organisé dans le temps* » (Le Petit Robert). Lors d'un processus nous observons une évolution organisée et ordonnée dans le temps qui va aboutir à un résultat. En ce qui concerne la ségrégation, nous allons distinguer ici quatre processus essentiels, les deux premiers étant liés aux pouvoirs politiques, les deux derniers se rattachant aux personnes concernées.

#### **3.3.1 Ségrégation spontanée vs ségrégation orientée par les pouvoirs urbains : La ségrégation à travers l'(in)action des pouvoirs politiques**

La ségrégation correspond à une « *séparation entre les groupes sociaux ou les ethnies dans l'espace urbain, soit spontanée, soit orientée par le pouvoir politique* » selon les auteurs du Vocabulaire de la Ville. Ainsi, il faut distinguer, si nous sommes en présence d'une intention ségrégative explicite ou si la mise à l'écart de populations n'est pas délibérée.

Dans le premier cas de figure, c'est-à-dire en présence d'une intention ségrégative délibérée, le township sud-africain sous le régime de l'apartheid est un exemple parlant de ce type de ségrégation. Le rôle du township était de séparer les différents groupes raciaux, définis par l'apartheid. Ainsi, le township

était un moyen efficace pour imposer une place définie dans l'espace de la ville en fonction de son appartenance raciale.

Dans le deuxième cas de figure, en absence d'une politique ségrégative délibérée, nous parlons de ségrégation au moment où nous observons une répartition inégale des différents groupes de populations dans l'espace de la ville. La ségrégation peut donc être considérée comme un mélange imparfait des différents groupes de populations dans un espace donné, situation beaucoup moins contrastée que le cas précédent. Dans les pays occidentaux, nous n'observons plus de politiques ségrégatives imposées par les responsables politiques. Néanmoins, certaines tranches de la population, notamment les plus défavorisées, courent le risque de se retrouver involontairement dans des endroits circonscrits. De plus, il est de plus en plus fréquent que les classes favorisées tendent à se regrouper dans certains espaces privilégiés de la ville. Nous voyons donc que, même en l'absence d'une politique délibérée de ségrégation, la composition de l'espace urbain tend à devenir de plus en plus ségréguée, que ce soit de manière choisie ou subie. Ainsi, il est de plus en plus fréquent de nos jours de constater dans les espaces urbains une volonté affirmée de certains groupes sociaux de marquer une distance sociale et physique entre eux et le reste de la ville. Néanmoins, nous devons relever que des frontières entre certains espaces et le reste de la ville peuvent aussi apparaître en absence de toute volonté de se mettre à part. Il faut alors faire la différence si la ségrégation est choisie ou subie par le groupe de population en question.

### 3.3.2 Ségrégation choisie vs ségrégation subie par les populations locales

La ségrégation peut désigner deux types de mise à l'écart, l'une volontaire, l'autre imposée. Ces deux types de mise à l'écart renvoient à deux réalités sociales différentes.

#### **La ségrégation subie et non voulue**

Les populations les plus défavorisées se retrouvent dans des lieux d'habitat circonscrit, souvent les endroits les moins agréables (bruit, pollution...) et les moins accessibles au niveau de l'espace urbain. La concentration de ces populations dans certains lieux n'est nullement voulue ou choisie par ces dernières, mais comme elles ne disposent souvent pas des moyens financiers nécessaires, elles sont forcées de se regrouper dans certains secteurs de la ville. L'entre-soi de cette population n'a rien à voir avec la préservation volontaire de leur l'identité.

#### **La ségrégation choisie**

Nous employons le terme de ségrégation choisie ou encore d'auto-ségrégation au moment où les classes aisées se rassemblent dans des zones résidentielles à haut standing. Dans ce cas de figure, il faut souligner le caractère volontaire de cet isolement, de cette mise à l'écart. Les classes favorisées s'approprient un

territoire et contrôlent son accès pour se garantir la préservation de l'identité du lieu et pour pouvoir se reproduire socialement. Le but est de s'écarter du reste de la société afin de se protéger de cette dernière. Pour ces classes l'entre-soi a une valeur cardinale. « *Cet entre-soi géographique assure d'abord et avant tout l'un des plaisirs les plus universels, celui d'être en compagnie des ses semblables, de partager avec eux le quotidien, à l'abri des remises en cause et des promiscuités gênantes* » (Pinçon, Pinçon-Charlot, 2000, p.53).

Ainsi, dans le cas de la ségrégation choisie, nous pouvons nous poser la question si l'emploi du terme est adapté ou s'il ne fallait pas mieux employer le terme de sécession qui renvoie à « *la volonté manifeste d'une fraction de la population de se séparer de la collectivité pour en former une autre autonome* » (Jaillet, 1999, p.153). Cette volonté « *ne saurait être qualifiée simplement de ségrégation....Ce qui différencie avant tout la sécession de la ségrégation, c'est bien cette volonté de s'abstraire de la collectivité et de se soustraire à l'exercice de la solidarité qu'entraîne le fait d'y appartenir* » (Jaillet, 1999, p.153). Appliquée aux espaces urbains, la sécession urbaine renvoie à des « *espaces et de fractions de la population urbaine de haut niveau socio-économique qui se démarquent radicalement des principes communs de gestion de l'agglomération pour former une enclave autonome, non seulement fondée sur la richesse mais aussi sur des affinités de style de vie (recherche de l'« entre-soi »)....Ces fractions urbaines riches, bien intégrées socio-économiquement, cherchent à se désolidariser du reste de la ville en prenant en charge leur propre fonctionnement et en se soustrayant au financement de services collectifs qui ne les concernent plus, ou en se substituant aux pouvoirs publics pour se protéger de l'insécurité réelle ou supposée du reste de la ville* » (Dorier-Apprill, 2001, p.67). L'exemple le plus parlant de la sécession urbaine sont les gated communities, les ghettos dorés aux Etats-Unis, c'est-à-dire des communautés clôturées, isolées du reste du territoire urbain.

Vue la signification forte du terme « sécession », nous sommes amenés à nous demander si nous pouvons employer le terme de sécession urbaine dans le contexte des villes européennes, comme nous n'observons pas des phénomènes, des réalités aussi extrêmes comme les gated communities sur le Vieux Continent. Néanmoins, il faut relever qu'il est de plus en plus fréquent de retrouver des groupes de populations qui tendent et qui se mettent à l'écart du reste de la population. La « fuite vers ailleurs », qui est la première composante de la sécession existe bel et bien dans les espaces urbains européens, même si elle reste toujours moins prononcée qu'aux Etats-Unis. Pour conclure, nous pouvons confirmer que « *l'entre-soi, pour se réaliser, n'a pas besoin en Europe des gated communities* » (Jaillet, 1999, p.160). La question qui doit alors être posée est si nous sommes en présence de situations d'« opting in » ou d'« opting out ».

Compte tenu de ce qui précède, il s'avère très difficile de contenir le concept de ségrégation dans une définition précise. Il apparaît donc indispensable, avant de

réaliser notre étude concernant la ségrégation à l'échelle de la Ville de Luxembourg, de définir selon quelle acceptation du mot notre recherche va s'engager. Comme nous venons de le voir, la ségrégation est un processus qui peut se renforcer ou s'atténuer au cours du temps. En conséquence, il faut des facteurs qui soient à l'origine du renforcement ou de la baisse. Au moment où nous observons un renforcement ou une atténuation de la ségrégation, nous ne sommes plus en présence d'un processus mais plutôt en présence d'une dynamique. Ainsi, considérons dorénavant la ségrégation comme un processus dynamique qui peut se modifier sous l'influence de plusieurs facteurs. Dans notre étude, les éléments censés avoir une influence sur la ségrégation sont les mouvements migratoires résidentiels.

En introduisant dans la partie qui va suivre le concept de mobilité et plus particulièrement les notions de mobilité résidentielle et de migration résidentielle, nous allons entrer dans une dynamique. Ces mouvements résidentiels vont à la fois façonner les structures existantes et les faire évoluer. Ainsi, c'est à ce stade que va s'opérer le passage d'un processus à une dynamique.

## 4 La dynamique de la ségrégation à travers le concept de mobilité

Il existe une diversité de définitions de la mobilité. De plus, il n'existe pas une seule forme, un seul type de mobilité. « Lorsqu'un géographe parle de mobilité, il ne parle pas de la même chose que lorsqu'un ingénieur ou un sociologue utilise cette notion...En clair, lorsqu'on évoque la mobilité, on ne sait pas exactement de quoi on parle : tout dépend de la discipline dont on est originaire. La mobilité est sociale et spatiale, physique, virtuelle ou potentielle, elle concerne les personnes, les biens et les informations » (Kaufmann, Jemelin, 2004, p.3). Vue cette multitude de significations possibles, nous débutons cette quatrième partie par définir le concept de mobilité et plus particulièrement le concept de la mobilité spatiale d'un point de vue géographique. Avant cela, nous abordons brièvement le concept de la mobilité sociale comme cette dernière influence la mobilité spatiale des individus. Et, pour terminer cette partie, nous nous intéressons aux interrelations qui existent entre les mouvements résidentiels et la ségrégation.

Abordons brièvement le concept de la mobilité sociale parce que cette dernière va souvent de pair avec une mobilité spatiale : mobilité spatiale et mobilité sociale sont étroitement liées. La mobilité sociale intervient dans l'explication de la mobilité spatiale des individus. A l'échelle d'un espace urbain « la mobilité sociale influence principalement l'évolution des caractéristiques socio-résidentielles de chaque quartier par l'intermédiaire de son action sur la mobilité spatiale et ceci au niveau de chaque individu » (Meyer, 2005, p.106).

### 4.1 La mobilité sociale

P. Sorokin (1927) (Meyer, 2005, p.104) est le fondateur du concept de la mobilité sociale. Il lui donne la définition suivante : la mobilité sociale est « *le phénomène du déplacement d'individus dans l'espace social* ». Selon le Dictionnaire de la Géographie et de l'Espace des Sociétés la mobilité sociale est le « *changement faisant passer un individu d'une position sociale à une autre* ».

En parlant de mobilité sociale, il faut faire la distinction entre mobilité sociale horizontale et mobilité sociale verticale. Le premier type correspond à un « *changement de position au sein d'une vie active qui ne soit ni une promotion ni une rétrogradation* » (Lévy, Lussault, 2003, p.625). La mobilité sociale horizontale intervient donc au moment où on change son emploi, un changement de poste qui ne va néanmoins pas de pair avec un changement de la place occupée au sein de la structure sociale. Le deuxième type de mobilité sociale représente « *un changement de position vers le haut (mobilité ascendante) ou vers le bas (mobilité descendante) de l'échelle sociale, ce changement étant défini par le changement du statut social* ». Ces deux types de mobilités, c'est-à-dire mobilité verticale et horizontale, peuvent aller de pair mais ils peuvent également se produire séparément l'une de l'autre.



Dans la partie qui va suivre nous allons tenter d'apporter des précisions sur le concept de la mobilité spatiale et plus précisément sur les types de mobilité qui renvoient à un changement de lieu de résidence principal pour nous les approprier afin de pouvoir les utiliser dans le cadre de notre étude.

#### **4.2 Le concept de mobilité spatiale**

Les changements de positions au sein d'un espace donné sont définis par le concept de mobilité spatiale. Plus généralement, D. Courgeau (1988, p.3) définit le concept de mobilité spatiale dans son sens le plus large comme « *l'ensemble de déplacements dans l'espace physique, d'individus ou de groupes d'individus, quelle que soit la durée et la distance de ces déplacements* ». M. Bassand et M.C. Brulhardt (Meyer, 2005, p.112) apportent les précisions suivantes au concept de la mobilité spatiale. Selon ces deux auteurs, la mobilité spatiale correspond à « *tout déplacement dans l'espace physique (ou géographique) des acteurs (individuels et collectifs) d'une société, quelles que soient la durée et la distance du déplacement, les moyens utilisés, les causes et leurs conséquences* ».

Ces définitions, restant très larges, englobent différents types de déplacements, à savoir des déplacements pour le travail, les loisirs, les déplacements comme changement de lieu de résidence... Ces définitions prennent en compte les déplacements impliquant un changement de lieu de résidence, mais également les déplacements temporaires et les navettes journalières. De plus, le critère de distance n'intervient pas dans ces définitions.

Dès qu'il s'agit de faire des différenciations plus fines et détaillées, il n'existe pas vraiment de consensus au niveau des définitions. Certains auteurs emploient le terme de migration au moment où les déplacements pendulaires liés au travail et les autres déplacements quotidiens peuvent être exclus. Pour ces auteurs migration et mobilité résidentielle renvoient à un changement du lieu de résidence principal.

Dans d'autres définitions de la mobilité résidentielle et de la migration, le critère de dépassement de la frontière administrative est pris comme critère de différenciation entre ces deux notions. Il faut néanmoins remarquer que de plus en plus d'auteurs prennent distance de cette distinction très restrictive, notamment en Europe depuis l'entrée en vigueur de l'espace Schengen en 1995. « *Le critère du dépassement de la frontière administrative n'est plus que rarement considéré. Il n'a plus beaucoup de sens puisqu'il n'y a généralement pas de concordances entre les limites morphologiques des vastes agglomérations et leurs limites administratives* » (Meyer, 2005, p.112).

En fonction de la distance parcourue lors du changement du lieu de résidence, certains auteurs font encore des différenciations plus fines. Certains chercheurs emploient le terme de déménagement au moment où il s'agit d'un changement du lieu de résidence au sein d'une maille de base comme par exemple la commune. La maille de base reste une notion imprécise puisqu'elle peut correspondre à plusieurs unités territoriales (par exemple : la commune, le

département, la région etc.). Dans notre mémoire, nous préférons la notion de bassin de vie, plus précise par rapport à celle de maille de base. « *Le bassin de vie est le plus petit territoire sur lequel ses habitants ont un accès aux principaux services et à l'emploi* » (INSEE, 2003). De manière générale, un bassin de vie peut être considéré comme l'espace qui est parcouru quotidiennement ou de manière hebdomadaire par un individu. Cette notion est reprise par plusieurs auteurs, en modifiant parfois la terminologie. Ainsi, C.C. Roseman (1971) (Meyer, 2005, p.112), dans son « *community approach* », n'emploie pas la notion de bassin de vie mais utilise la notion d'« espace d'activité » qui est très proche de la notion de bassin de vie. C.C. Roseman fait une distinction entre migration intra-régionale et inter-régionales. La première correspond au changement du lieu de résidence quand il n'entraîne pas de modifications au niveau des « espaces d'activités », c'est-à-dire l'espace parcouru quotidiennement par l'individu. Une migration inter-régionale entraîne quant à elle des modifications au niveau des « espaces d'activités ». L'individu ou le ménage va abandonner ces espaces parcourus quotidiennement pour se retrouver dans une région où il se crée un nouvel « espace d'activité ».

V. Kaufmann utilise de son côté la notion de bassin de vie pour différencier les différents types de mobilités qui constituent le système de la mobilité spatiale. Il parle de migration uniquement au moment où le changement du lieu de résidence provoque un mouvement vers l'extérieur du bassin de vie. Pour Kaufmann, migration et mobilité résidentielle ne sont donc pas deux notions synonymes.

Les distinctions faites par V. Kaufmann se rapprochent de celles faites par C.C. Roseman, mais elles nous semblent plus précises. En conséquence, nous allons nous focaliser plus en détail sur le système de la mobilité spatiale et plus précisément sur les notions de migration et de mobilité résidentielle, comme ils sont définis par V. Kaufmann pour nous les approprier par la suite.

Vincent Kaufmann retient dans sa définition du concept de la mobilité spatiale quatre formes de mobilité articulées autour de deux dimensions. « *Même en réduisant la focale à la mobilité spatiale physique des personnes, quatre acceptations différentes du terme de mobilité sont utilisées en sciences humaines pour décrire des mouvements dans l'espace géographique : il s'agit de la mobilité résidentielle (faisant référence au parcours résidentiel), des migrations (en référence aux mouvements internationaux et inter-régionaux d'émigration et d'immigration), des voyages (en référence au tourisme) et de la mobilité quotidienne (en référence aux déplacements de la vie quotidienne)* » (Kaufmann et Jemelin, 2004, p. 3) (cf. tableau 2).



Tableau 2 : Le système de la mobilité spatiale (d'après V. Kaufmann, 2000)

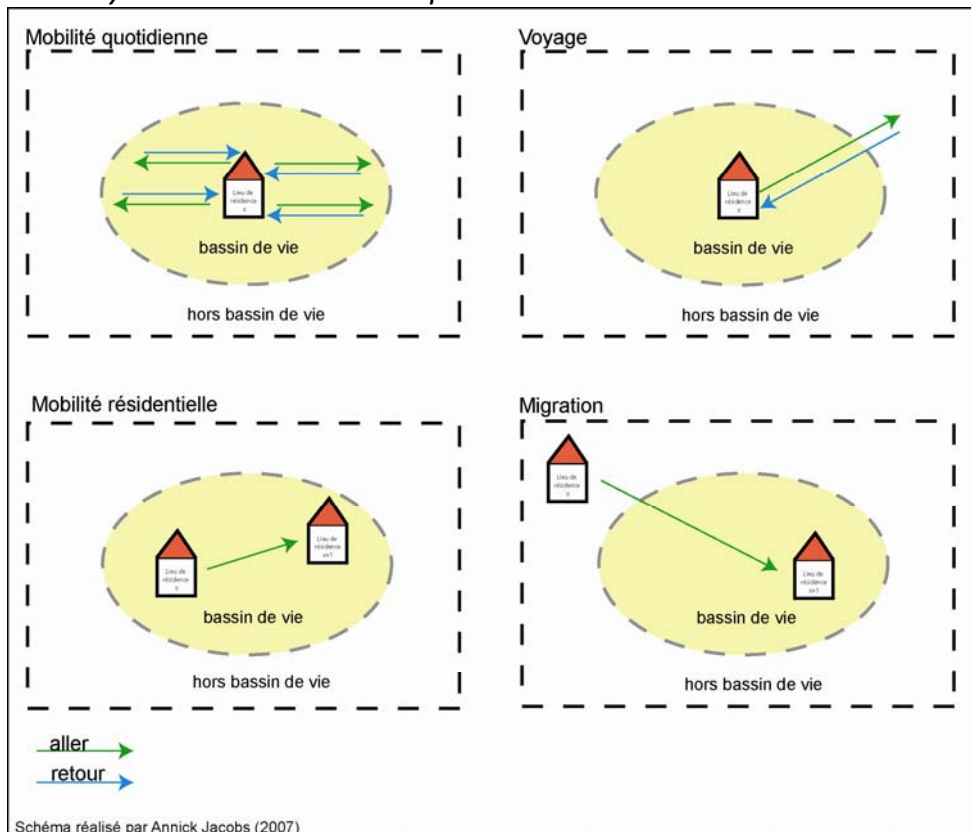
	Mouvement interne à un bassin de vie	Mouvement vers l'extérieur d'un bassin de vie	
<b>Mouvement cyclique (aller-retour)</b>	Mobilité quotidienne	Voyage	<b>Temps court</b>
<b>Mouvement linéaire (origine-destination)</b>	<b>Mobilité résidentielle</b>	<b>Migration</b>	<b>Temps long</b>

Source: Kaufmann, 2000

La notion de « système spatial » indique que les différentes formes de mobilité sont en interaction, qu'il existe des liens entre eux. Une mobilité spatiale va entraîner une autre mobilité spatiale etc. Comme le relèvent M. Brulhardt et M. Bassand (Meyer, 2005, p.112): « *Les divers flux de mobilité ne sont pas isolés les uns des autres, mais entretiennent entre eux des rapports de causalité, de complémentarité, de subsidiarité, de substitution, d'incompatibilité, etc.* ».

Dans ce système, toute forme de mobilité relève d'une certaine temporalité (temps court ou long) et elle se déroule dans un espace donné (intérieure au bassin de vie ou extérieure au bassin de vie). En se déplaçant dans l'espace, on effectue soit un mouvement cyclique (aller-retour), où l'intention d'un retour à court terme est présente, ou un mouvement linéaire (origine-destination) où un retour à court terme n'est pas prévu. (cf. figure 5)

Figure 5: Le système de la mobilité spatiale



Nous retrouvons ces paramètres à travers de la définition des quatre types de mobilité. Commençons par définir les deux types de mobilités qui entraînent un retour à court terme et qui ne seront pas abordés davantage dans le cadre de notre travail. La mobilité quotidienne peut être définie comme l'ensemble des déplacements de la vie quotidienne. Le voyage correspond à un déplacement interrégional ou international qui implique un retour à court terme.

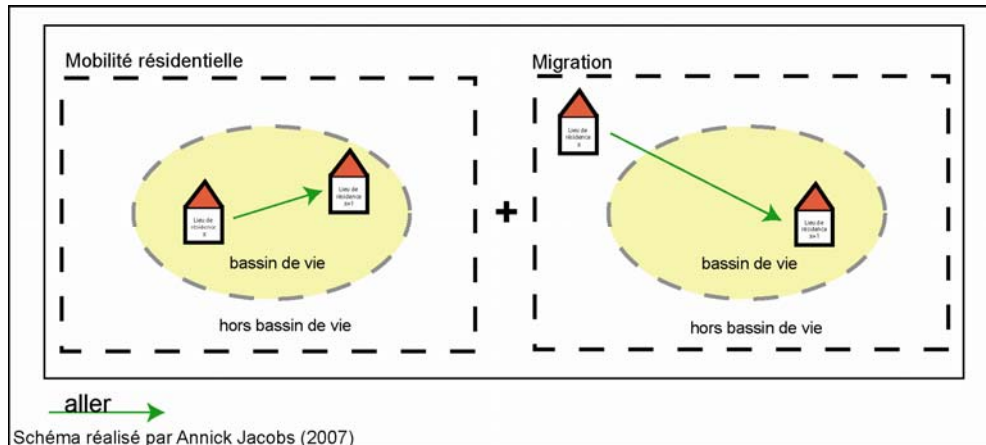
Abordons maintenant les deux types de mobilités qui nous concernent dans notre étude. La mobilité résidentielle correspond à un mouvement linéaire au sein d'un même bassin de vie qui consiste à changer son lieu de résidence sans intention de retour à court terme. Selon V. Kaufmann, « *la mobilité résidentielle renvoie à des temporalités fortement associées au parcours de vie. Elle est fortement associée à des moments de transition et peut impliquer un retour ou pas* ». La migration correspond à un changement de lieu de résidence, avec une installation dans un nouveau bassin de vie. La migration est entendue dans cette approche de la mobilité spatiale comme l'installation dans une autre région ou un autre pays sans intention de retour à court terme.

Ainsi, mobilité résidentielle et migration sont des formes « irréversibles » de mobilité, tandis que la mobilité quotidienne et le voyage sont des formes de mobilité plus réversibles.

De plus, nous devons mentionner ici que le système de mobilité spatiale ne peut plus être réduit aux quatre formes de mobilité mentionnées ci-dessus. Des nouvelles formes de mobilité combinant les quatre mentionnées ci-dessus sont en train de se développer et sont de plus en plus fréquentes, comme la bi-résidentialité (entre mobilité quotidienne et migration inter-régionale ou mobilité résidentielle), le tourisme de courte durée (entre la mobilité quotidienne et le voyage).... Mais ces nouveaux types de mobilité ne seront pas abordés dans le cadre de ce mémoire.

Pour la suite nous allons retenir la définition de la mobilité donnée par V. Kaufmann. Le terme « **migration** » ou « **migration résidentielle** » sera réservé aux déplacements où l'individu ou le ménage quitte son bassin de vie. Celui de « **mobilité résidentielle** » renvoie aux changements du lieu de résidence au sein du même bassin de vie. Nous allons employer le terme de « **mouvement résidentiel** » au moment où nous considérons les types de mobilité qui entraînent un changement de lieu de résidence sans tenir compte de l'origine spatiale de la personne. (cf. figure 6)

Figure 6: Les mouvements résidentiels



En partant du principe que la mobilité résidentielle implique un mouvement interne au bassin de vie, la personne pourra choisir son nouveau logement dans un espace qu'elle connaît tout en tenant compte de ses conditions socio-économiques. Par contre, une personne qui va se déplacer hors de son ancien bassin de vie pour en rejoindre un autre ne va pas forcément connaître le nouvel environnement dans lequel elle va habiter. Ainsi, dans ces deux cas de figure, différents critères vont entrer en jeu lors du choix du nouveau lieu de résidence et du nouveau logement. Il faut souligner que dans ces deux types de mouvements ce ne sont pas forcément les mêmes facteurs qui ont poussé l'individu à changer son lieu de résidence. Ainsi, les déterminants de la mobilité résidentielle ne sont pas identiques à ceux qui déclenchent une migration résidentielle. Schématiquement, nous admettons que les raisons liées au logement et les événements qui touchent aux caractéristiques du ménage l'emportent dans le cas des mobilités résidentielles, tandis que les raisons professionnelles jouent plutôt dans le cas des migrations résidentielles.

Emettons donc l'hypothèse que les mobilités et les migrations résidentielles auront un impact différent sur la ségrégation socio-résidentielle dans la ville.

Dans le cadre de notre étude, qui concerne la Ville de Luxembourg, nous considérons comme bassin de vie le Grand-Duché de Luxembourg dans son intégralité, vue sa taille réduite. C'est donc l'espace au sein duquel la mobilité résidentielle n'entraîne pas un changement de l'espace d'activité de la personne concernée. Certes, il faut souligner que le changement de lieu de résidence entraîne des changements dans la vie quotidienne de la personne concernée, comme par exemple les trajets quotidiens qui vont être modifiés, mais d'une manière générale la personne ne doit pas faire face à des changements qui influencent de manière importante sa vie de tous les jours.

Compte tenu de la problématique de notre mémoire, les mouvements résidentiels des personnes étrangères, un des principaux facteurs du renforcement de la ségrégation en ville, nous allons essayer de montrer dans la partie qui va suivre quels liens existent entre les mouvements résidentiels et la ségrégation socio-résidentielle en formulant une question : Comment la

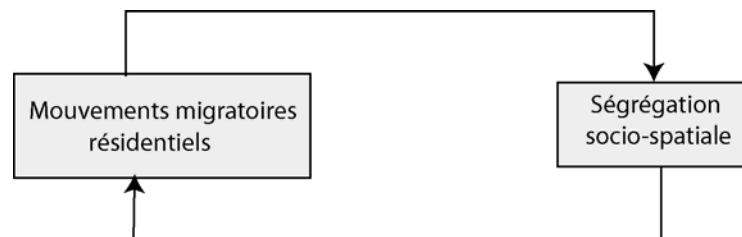
mobilité résidentielle et les migrations vont-elles influencer la ségrégation socio-résidentielle en ville ?

## 5 Mobilité et ségrégation, deux concepts conjoints ?

Comme le dit Y. Grafmeyer (1995, p.33) « la ville peut être analysée comme le produit d'une compétition généralisée entre les différents agents de la vie urbaine ». Dans le cadre de notre étude, nous nous concentrons sur la compétition entre les acteurs individuels pour l'espace résidentiel. De nos jours, il est de plus en plus fréquent d'observer dans les espaces urbains le regroupement des classes aisées dans les quartiers les plus attractifs de la ville et la concentration de plus en plus poussée des groupes de populations les plus défavorisées dans d'autres lieux. La répartition spatiale des différents groupes de populations est le résultat d'une compétition et les mouvements résidentiels étant entre autres la traduction de cette dernière dans l'espace de la ville.

Pour analyser et expliquer la ségrégation, il faut simultanément raisonner en termes de flux et en termes de situation à une période donnée. Ces flux, dans notre cas les mouvements résidentiels, peuvent conforter la structure résidentielle ou au contraire accélérer des phénomènes émergents. Les mouvements résidentiels et la ségrégation ne sont pas deux phénomènes distincts et indépendants l'un de l'autre, ces deux phénomènes sont en interaction étroite : la ségrégation socio-résidentielle a une influence sur les mouvements résidentiels et vice versa. Il existe une boucle de rétroaction entre ces deux phénomènes. (cf. figure 7)

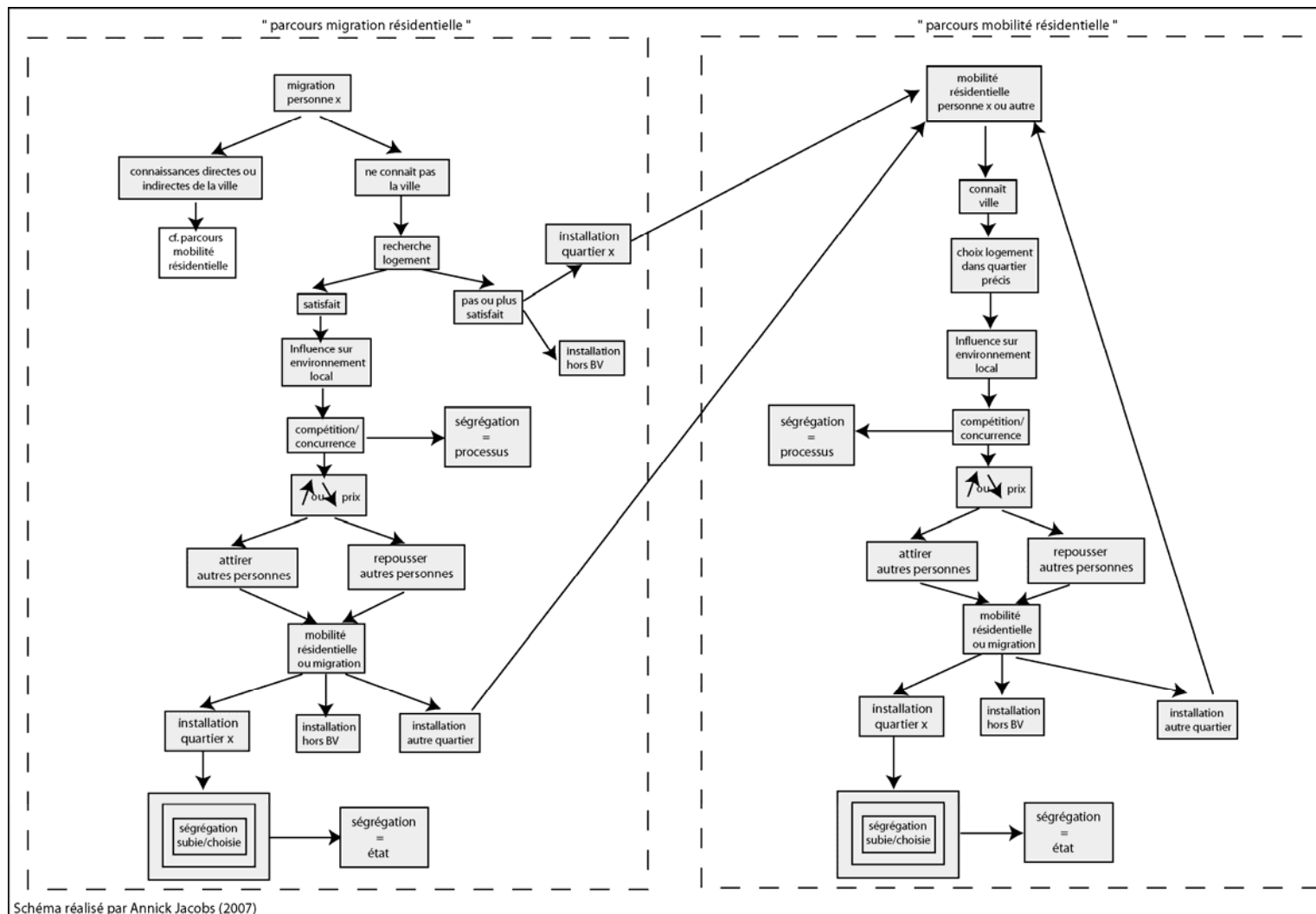
Figure 7: La boucle de rétroaction ségrégation/mouvements résidentiels



Illustrons ce qui précède par un **schéma de structure** :

(cf. figure 8)

FOREG Figure 8 : Schéma de structure



Dans ce schéma, nous faisons la différence entre le « parcours migration résidentielle » et le « parcours mobilité résidentielle », en référence à la distinction appliquée par V. Kaufmann.

Pour simplifier émettons l'hypothèse suivante : Les personnes qui habitent à l'intérieur du bassin de vie et qui sont à la recherche d'un nouveau logement connaissent la Ville de Luxembourg.

Décrivons maintenant ces deux parcours.

**« Le parcours migration »**

Une personne quitte son ancien bassin de vie pour s'installer dans un nouveau bassin de vie, essentiellement pour des raisons professionnelles ou pour un éventuel regroupement familial. En fonction de ces principales causes elle connaît ou non son nouvel espace de vie. Si cette personne ne connaît pas son nouvel espace de vie, elle va se mettre à la recherche d'un logement en fonction de ses besoins et de ses moyens. Ayant trouvé un logement, ce dernier va satisfaire ou non à ses exigences et à ses attentes. Admettons que le logement ainsi que l'environnement dans lesquels la personne s'est installée lui plaisent, alors le temps de résidence dans ce lieu va être plus ou moins long. Avec son installation dans le quartier, la personne va avoir une certaine influence sur l'environnement de ce dernier (filtering up/down) et vice versa. Au fur et à mesure où d'autres individus vont arriver dans ce quartier, ils vont aussi imprimer leur marque sur ce dernier (filtering up/down). En conséquence, ils vont attirer de nouveaux résidents désireux de s'y installer mais en même temps repousser d'autres qui ne veulent plus habiter dans cet environnement pour diverses raisons (ambiance, prix...).

Au moment où le logement et/ou l'environnement déplaît ou ne correspond plus aux exigences de la personne, cette dernière va quitter son lieu de résidence en direction d'un autre quartier de la ville (mobilité résidentielle) ou elle va s'installer hors de son bassin de vie (migration) au moment où d'autres facteurs entrent en jeu (nouvel emploi à l'étranger).

Au moment où la personne a des connaissances directes ou indirectes de son nouvel espace de vie, nous allons considérer que son parcours résidentiel sera très proche du parcours de la mobilité résidentielle. La personne a des connaissances directes de la ville au moment où elle connaît son nouvel espace de vie. Sont considérées comme connaissances indirectes, des réseaux de connaissances (famille, amis..) dont la personne dispose sur place.

**« Le parcours mobilité résidentielle »**

Une personne prend la décision, liée à des raisons de nature très différente, de quitter son logement pour s'installer dans un autre quartier de ville. Comme elle connaît la ville, elle va s'installer dans un quartier et dans un logement qui correspondent à ses attentes.

Au fur et à mesure d'autres personnes vont arriver dans le quartier. Leur arrivée va avoir une influence sur ce dernier. En conséquence, des individus vont être attirés tandis que d'autres vont être repoussés.

**Trois scénarios sont envisageables dans les différents quartiers :**

- 1) L'arrivée au cours du temps en nombre suffisamment important d'une population plus ou moins riche transforme l'environnement dans un quartier (filtering up). L'arrivée de cette population entraîne une hausse des prix de l'immobilier. En conséquence, les personnes moins solvables sont forcées de quitter le quartier si elles veulent maintenir leur qualité de vie ultérieure. Ainsi, des prix plus au moins élevés attirent une population aisée et avec le temps nous pouvons observer une ségrégation socio-résidentielle dans le quartier urbain en question.
- 2) Dans le deuxième cas de figure, nous assistons à l'arrivée d'une population plus ou moins pauvre. Un certain nombre de personnes appartenant aux classes plus aisées s'installent ailleurs pour maintenir leur standard de vie. Avec le temps nous assisterons à un changement de l'environnement dans ce quartier sous la forme d'un filtering down. Les personnes appartenant aux classes aisées et à la recherche d'un logement ne sont plus attirées par ce quartier. Ainsi, la ségrégation règne aussi avec le temps dans ce quartier.
- 3) Dans le dernier scénario, un rôle important revient aux responsables politiques, qui par le biais de politiques de logement, peuvent favoriser une certaine mixité dans un quartier.

Il faut noter ici qu'un quartier peut aussi connaître une forte concentration d'un certain groupe de population en conséquence d'autres critères qui ne sont pas forcément économiques. L'arrivée en nombre important de personnes appartenant à une même communauté peut aussi repousser ou attirer d'autres personnes. Dans le quartier nous observons dans le temps une ségrégation qui est à mettre en relation avec les caractéristiques culturelles de ses habitants. Plusieurs facteurs, économiques, culturelles...se combinent et ont une influence sur la composition d'un quartier.

Comme nous l'avons vu auparavant, la ségrégation est un processus dynamique s'inscrivant dans le temps et dans l'espace, qui est influencé par différents éléments (dans notre étude les mouvements migratoires résidentiels). Elle ne se met donc pas en place du jour au lendemain comme les changements n'interviennent pas d'un jour à l'autre. Donnons l'exemple de la gentrification qui est le « *processus d'installation de résidents d'un niveau socio-économique plus élevé que celui des populations initialement résidentes* » (Lévy, Lussault, 2003, p.395). A l'instant  $x$ , avant l'arrivée d'une population plus ou moins aisée, nous sommes en présence d'un quartier plus ou moins populaire et homogène du point de vue des catégories socio-professionnelles de ses habitants. Avec l'arrivée d'une population plus aisée à l'instant  $x+1+2+3...$  le quartier se transforme avec le temps en un quartier hétérogène du point de vue de la



composition de la population pour redevenir ultérieurement à l'instant  $x+n$  un « beau quartier » avec une composition homogène de la population. Nous constatons donc que la gentrification d'un quartier peut apporter de la mixité sociale à un moment donné, mixité précédant son embourgeoisement et donc la ségrégation d'une autre catégorie sociale.

Nous venons de voir que l'inscription de la ségrégation dans l'espace urbain résulte de processus complexes. L'intérêt porté à l'école de Chicago ainsi que le détour épistémologique relatif aux concepts de la ségrégation et de la mobilité spatiale, nous permettent de nous rendre compte que la ségrégation et les mouvements résidentiels sont en interrelation étroite. Afin de comprendre la complexité des phénomènes de ségrégation, il s'avère donc incontournable d'analyser les mouvements résidentiels.

Plus précisément, par la suite, en nous intéressant à la ségrégation à l'échelle de la Ville de Luxembourg, nous allons tenter de montrer quel impact ont les mouvements résidentiels sur la ségrégation à l'échelle intra-urbaine. Parler de ségrégation au Luxembourg peut sembler étonnant pour certains, mais il faut savoir que « *sans aller toujours jusqu'à des formes extrêmes, la ségrégation est partout, et fait la différenciation des quartiers selon les revenus, les modes de vie* » (Brunet, Ferras, Théry, 1992, p.450). En effet, une étude basée sur les chiffres du recensement de la population de 2001 (Gerber, Pruvot, 2005) montre bien que la ségrégation est présente à une échelle intra-urbaine à Luxembourg-Ville. Ainsi, dans la deuxième grande partie du mémoire qui va suivre, nous allons faire un état des lieux de la situation comme elle se présente au moment du dernier recensement de la population en 2001, pour réaliser dans la troisième partie une étude diachronique afin de suivre le développement de la ségrégation dans la capitale luxembourgeoise.

## **Partie 2: La ville et l'urbain, miroir des inégalités sociales**

*«Un des mythes fondateurs de l'Etat américain était celui du Melting Pot, du creuset dans lequel devaient se fondre les populations immigrées. Il s'agissait là d'une volonté d'acculturation voire d'assimilation par laquelle on supposait que l'enrichissement de la culture américaine résultait à la fois de cette diversité originelle et de la capacité des populations nouvelles à oublier leurs particularismes.*

*On utilise aujourd'hui une autre métaphore culinaire, le Salad Bowl (ou Tossed Salad) pour exprimer ce qu'est devenue la société américaine. C'est l'image d'un saladier dans lequel, si les ingrédients sont effectivement mélangés, ils restent cependant distincts et conservent leur aspect et leur saveur particulière. »*

(Baud, Bourgeat, Bras, 1997, p.216)

Les politiciens, ainsi que bon nombre de Luxembourgeois, se vantent fréquemment qu'au Grand-Duché il existe une vraie vie interculturelle où le métissage, le brassage sont omniprésents. *« Nous avons les uns et les autres eu souvent l'occasion de nous réjouir du fait que le Luxembourg, pour des raisons évidentes, géographiques, historiques, démographiques, économiques, linguistiques...était le creuset d'une société multiculturelle, multiethnique dont on pouvait se féliciter qu'elle ne présente pas les travers (en tout cas beaucoup moins), les risques ou les dangers des pays voisins »* (Claude Frisoni, directeur de l'ALAC, Agence luxembourgeoise d'action culturelle). Ainsi, le Grand-Duché comme sa capitale sont souvent considérés comme un melting pot démographique et social.

Nous allons analyser au cours des pages suivantes si le Luxembourg, et plus particulièrement sa capitale, ne seraient pas plutôt une mosaïque ou un salad bowl, où une bonne centaine de nationalités coexistent, sans trop de heurts, mais sans pour autant se fréquenter, sans se nourrir mutuellement l'une de l'autre. Commençons cette deuxième partie par une présentation de la société luxembourgeoise à la lumière du dernier recensement de la population en 2001. Dans un deuxième temps, nous portons notre intérêt au marché de travail luxembourgeois, très dépendant de la main-d'œuvre étrangère. Cette analyse du marché de travail nous permettra de choisir deux groupes de populations situés aux deux extrémités de la hiérarchie sociale. Après avoir justifié le choix des deux groupes cibles, nous allons aborder dans une dernière section la répartition spatiale de ces deux groupes sur le territoire de la capitale luxembourgeoise.

## **1 Le Luxembourg, une société cosmopolite**

Même si le Grand-Duché, ni sa capitale sont « *habités par des citoyens du monde entier* » (Petit Larousse), nous estimons que cet adjectif peut être employé pour caractériser la société luxembourgeoise. Voyons maintenant comment cette dernière se présente lors du dernier recensement de la population en 2001.

### **1.1 La population lors du dernier recensement**

Dans cette première partie, nous analysons la composition de la population ainsi que son évolution au cours des dernières décennies. Pour cette description de la population, nous nous basons presque exclusivement sur les recensements de la population réalisés par le STATEC (Service central de la statistique et des études économiques) et notamment sur les données issues du dernier recensement de la population de 2001. De nombreuses informations sont collectées dans ces recensements auprès de la population résidente afin de la comptabiliser et de la caractériser. De plus, ces données sont restituables à une échelle plus ou moins fine, celles des 628 quartiers de recensements et permettent en même temps la comparaison entre le pays et sa capitale. De plus, nous nous servons de ces données pour donner des informations générales sur la population de la capitale en 2001, ainsi que pour représenter la répartition spatiale de cette dernière en 2001.

Commençons par donner quelques informations sur la population à l'échelle du pays avant de nous intéresser davantage à la population habitant la capitale en 2001.

#### **➤ Au niveau du pays**

Une des caractéristiques principales du Grand-Duché est le grand nombre de résidents non-luxembourgeois. La société est profondément multiculturelle, composée de personnes de nationalités nombreuses. En 1970, 69 nationalités différentes cohabitent déjà sur le territoire luxembourgeois pour passer à 142 nationalités lors du dernier recensement en 2001. En 2001, le Grand-Duché compte 439.539 habitants dont 162.285 résidents non-luxembourgeois, soit 36,92% de la population du pays. D'après les dernières estimations du STATEC, environ 459.500 personnes habitent au Luxembourg en 2006, dont à peu près 181.800 personnes non-luxembourgeoises. Avec 39,6% d'étrangers en 2006, le Grand-Duché connaît la proportion d'étrangers la plus importante au sein de l'Union européenne. Précisons que cette population étrangère se caractérise par sa dimension européenne, comme le montre le tableau suivant. (cf. tableau 3)

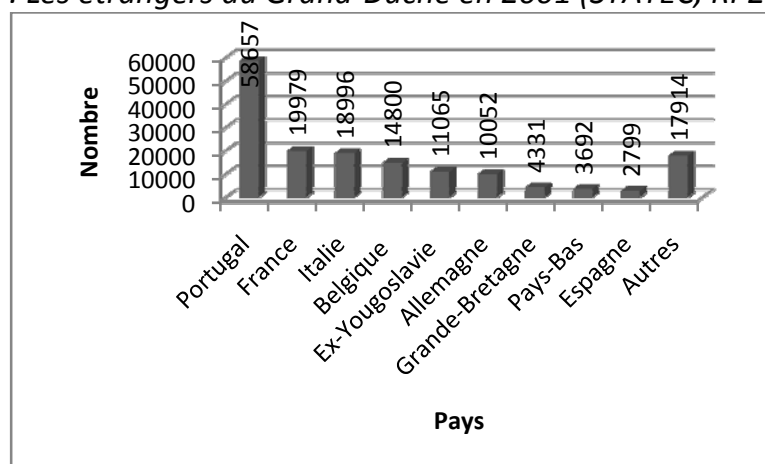
Tableau 3 : Origine des résidents étrangers au Grand-Duché

Continent	Nombre	%
Européens	154.201	95,02%
Africains	2.675	1,65%
Asiatiques	2.592	1,60%
Américains	2.204	1,36%
Australiens et Océaniens	105	0,06%
Apatrides et sans information	508	0,31%
<b>Total</b>	<b>162.285</b>	<b>100,00%</b>

Source: STATEC, RP2001

Parmi les différentes nationalités présentes au Grand-Duché, les Portugais représentent le contingent le plus important, suivis des Français et des Italiens. (cf. graphique 1)

Graphique 1 : Les étrangers au Grand-Duché en 2001 (STATEC, RP2001)

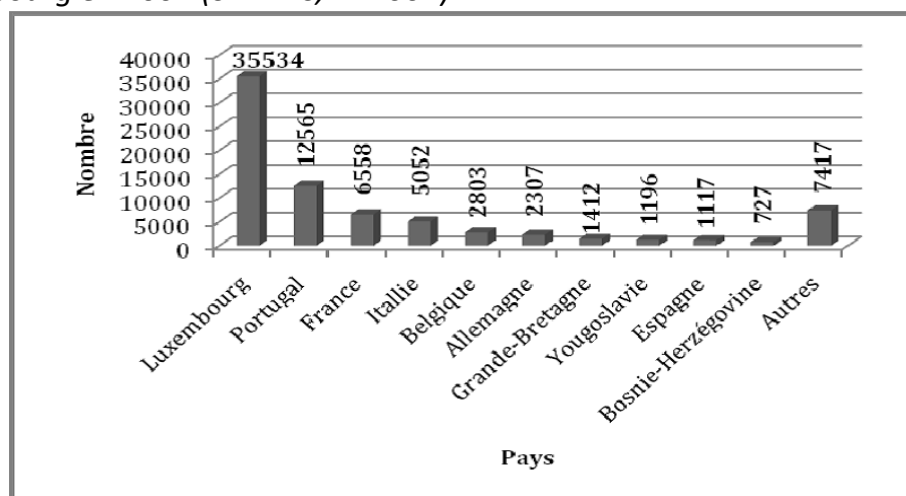


Après cette brève présentation de la composition de la population à l'échelle du pays, intéressons nous maintenant à la population de la capitale lors du dernier recensement.

➤ **Au niveau de la capitale**

Lors du dernier recensement, la capitale compte 76.688 habitants dont 41.154 résidents non-luxembourgeois, soit 53,66% de la population de la Ville de Luxembourg. Selon les données de la Ville de Luxembourg plus récentes, les résidents étrangers représentent même 62,58% (53.824 personnes) de la population en 2007. Comme le pays, la capitale réunit des personnes aux origines très diverses. En 2001, 118 nationalités différentes cohabitent sur le territoire de la capitale. Parmi les différentes nationalités nous retrouvons les mêmes groupes en tête comme au niveau du pays : les Portugais (12.565) représentent le contingent d'étrangers le plus important, suivis des Français (6.558) et des Italiens (5.052). (cf. graphique 2)

Graphique 2 : La composition par nationalité de la population de la Ville de Luxembourg en 2001 (STATEC, RP2001)



Voyons maintenant comment ce multiculturalisme s'est mis en place au cours des dernières décennies.

## 1.2 Les évolutions démographiques

Trois facteurs principaux influencent généralement la structure d'une population au sein d'un pays: la mortalité, la fécondité ainsi que les mouvements migratoires. Au Luxembourg, les mouvements migratoires demeurent prépondérants, ainsi nous nous concentrons essentiellement sur l'analyse de ces derniers (cf. Langers, 2006).

Tableau 4 : Evolution de la population au Grand-Duché et dans sa capitale de 1960 à 2001

Evolution de la population au Grand-Duché et dans sa capitale (1960-2001)					
Années	1960	1970	1981	1991	2001
<b>Population totale-Pays</b>	314.889	339.841	364.602	384.634	439.539
Evolution intercensitaire	///	7,92%	7,29%	5,49%	14,27%
<b>Population luxembourgeoise-Pays</b>	273.373	277.337	268.813	269.269	277.254
Evolution intercensitaire	///	1,45%	-3,07%	0,17%	2,97%
<b>Population étrangère-Pays</b>	41.516	62.504	95.789	114.152	162.285
Evolution intercensitaire	///	50,55%	53,25%	19,17%	42,17%
<b>Population totale-Capitale</b>	71.653	76.159	78.912	75.833	76.688
Evolution intercensitaire	///	6,29%	3,61%	-3,90%	1,13%
<b>Population luxembourgeoise-Capitale</b>	60.195	56.793	48.543	41.364	35.534
Evolution intercensitaire	///	-5,65%	-14,53%	-14,79%	-14,09%
<b>Population étrangère-Capitale</b>	11.458	19.366	30.369	34.469	41.154
Evolution intercensitaire	///	69,02%	56,82%	13,50%	19,39%

Source: STATEC,

Le pays et dans une moindre mesure sa capitale, connaissent une forte croissance démographique depuis les années 1960. Néanmoins, toutes les populations ne contribuent pas de la même manière à l'évolution

démographique du pays et de la ville. Le rôle de la population étrangère dans le développement démographique de la ville ainsi qu'au niveau du pays est primordial. La progression du pourcentage d'étrangers est une réalité pour tout le pays. Par rapport à l'ensemble du Grand-Duché, la capitale enregistre une progression encore plus importante du pourcentage d'étrangers. La population étrangère y représente 38,48% (30.369 personnes) en 1981 et passe à 53,66% (41.154 personnes) de la population en 2001. Ainsi, entre les deux derniers recensements, l'effectif des étrangers augmente donc de 19,39% au niveau de la capitale tandis que la population luxembourgeoise à son tour diminue de 14,09%. En 2001, les étrangers sont pour la première fois lors d'un recensement plus nombreux que les Luxembourgeois au niveau de la capitale.

Compte tenu des chiffres des cinq derniers recensements, la croissance de la population étrangère est encore plus significative : au cours de cette période intercensitaire la part de la population étrangère de la capitale a été multipliée par près de 260% tandis que la part des Luxembourgeois a diminué de 40,97%.

En schématisant, nous pouvons extrapoler en affirmant que les Luxembourgeois quittent la capitale tandis que les étrangers s'y installent. A Luxembourg-Ville, ces mouvements se concrétisent finalement par une stagnation du nombre d'habitants, tout en provoquant des de forts changements structurels de la population. En effet, bien que la population de la capitale semble se stabiliser autour de 76.000 à 80.000 habitants, le nombre des migrants, entrants et sortants, ne cesse d'augmenter. Ces changements dans la composition de la population résidente vont immanquablement avoir des répercussions sur la répartition spatiale des habitants de la capitale au cours du temps.

Ces évolutions au cours des dernières décennies, nous permettent de prétendre que le cas luxembourgeois semble unique par rapport au développement démographique d'autres pays. A titre comparatif, donnons quelques informations sur l'évolution et la composition de la population française. La comparaison de l'évolution de la population entre la France et le Luxembourg, par exemple, paraît confirmer assez facilement cette supposition. (cf. tableaux 4 + 5)

Tableau 5 : Evolution de la population en France et à Paris

Evolution de la population en France et dans sa capitale (1962-1999)						
Années	1962	1968	1975	1982	1990	1999
<b>Population totale-Pays</b>	46.425.394	49.711.853	52.591.584	54.334.871	56.615.155	58.518.748
Evolution intercensitaire	///	7,08%	5,79%	3,31%	4,20%	3,36%
<b>Population étrangère-Pays</b>	2.162.825	2.603.328	3.415.365	3.714.200	3.582.164	3.263.186
Evolution intercensitaire	///	20,37%	31,19%	8,75%	-3,55%	-8,90%
Proportion d'étrangers -Pays	4,70%	5,30%	6,50%	6,80%	6,30%	5,60%
<b>Population étrangère-Paris</b>	223.274	262.924	311.710	361.572	342.845	308.266
Evolution intercensitaire	///	17,76%	18,56%	16,00%	-5,18%	-10,09%
Proportion d'étrangers -Paris	8%	10,20%	13,60%	16,60%	15,90%	14,50%

Source: INSEE, 2007

En France, la population connaît une croissance continue de la population totale entre 1962 et 1999. Les taux moyens de variation annuel sont plus ou moins comparables aux taux luxembourgeois. La grande différence entre le cas français et luxembourgeois est la progression du pourcentage d'étrangers. En France, le pourcentage d'étrangers augmente légèrement entre 1962 à 1990 avant de baisser entre 1990 et 1999. En ce qui concerne la capitale française, nous constatons que les étrangers sont comme dans le cas luxembourgeois plus nombreux que dans le reste du pays. Il faut néanmoins souligner que le pourcentage d'étrangers est beaucoup plus important à Luxembourg-Ville. De plus, le taux de croissance que connaît Paris au niveau de la population étrangère est beaucoup moins significatif que dans le cas luxembourgeois.

En tenant compte des chiffres donnés plus haut ainsi que de la comparaison faite entre le cas luxembourgeois et français nous pouvons affirmer que la situation au Luxembourg est (quasi) unique en Europe.

En considérant ce qui précède, nous obtenons une image très inégale dans le temps et dans l'espace de la composition et de la structure de la population résidant sur le territoire luxembourgeois ainsi qu'au niveau de sa capitale. Comme la ville n'a pas vu son nombre d'habitants augmenter de manière significative au cours des 45 dernières années, il faut conclure que la capitale a été et est toujours affectée par des mouvements migratoires importants. La situation comme elle se présente à l'heure actuelle au Grand-Duché comme dans sa capitale est à mettre en relation avec l'immigration plus ou moins importante qu'a connue le Grand-Duché depuis le 19<sup>ème</sup> siècle et qui continue encore à l'heure actuelle de jouer un rôle primordial dans l'évolution et dans la composition de la population.



### 1.2.1 Importance des mouvements migratoires : aujourd'hui et hier

L'histoire récente du Luxembourg, celle des deux derniers siècles met en présence des mouvements migratoires importants. Jusqu'au milieu du 19<sup>ème</sup> siècle, le Luxembourg est un pauvre pays, essentiellement agricole. Nombreux sont les Luxembourgeois qui quittent le pays et ce n'est seulement après 1850 que se multiplient les signes d'un essor économique et que des personnes commencent à immigrer au Grand-Duché. « *Lorsqu'il a réussi sa révolution industrielle à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, le Grand-Duché a cessé d'être une nation pauvre en même temps qu'une terre d'émigration. Il s'est établi durablement comme terre promise, attirant des vagues successives d'immigrants* » (Thewes, 2002, p.54) si bien que plusieurs vagues d'immigration se sont succédées à partir de la fin du 19<sup>ème</sup> siècle. Ces vagues d'immigration peuvent être résumées d'une manière générale par trois grands modèles migratoires.

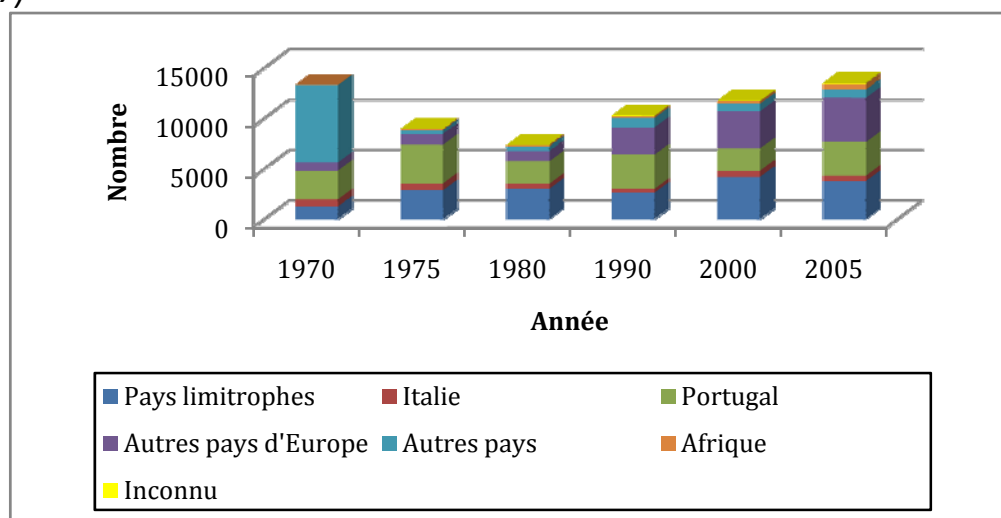
### 1.2.2 Les différents modèles migratoires au Luxembourg

S. Besch (2005) distingue différents modèles migratoires au Luxembourg. Le premier modèle caractérise la période entre 1870 et 1960. Durant cette période, l'immigration est masculine, saisonnière et à durée déterminée suivant les aléas de la conjoncture économique. Durant cette période ce sont notamment des Allemands et des Italiens qui arrivent au Grand-Duché.

Au cours des années 1960, nous assistons à un changement fondamental du modèle migratoire. Contrairement au modèle précédent, ce deuxième modèle concerne des familles entières. Le gouvernement luxembourgeois autorise le regroupement familial dans le but de stabiliser la main-d'œuvre étrangère sur le territoire luxembourgeois. En conséquence, nous observons une augmentation spectaculaire des migrations résidentielles en direction du Grand-Duché. L'augmentation significative du nombre de migrations résidentielles ainsi que l'arrivée de familles entières entraînent que les immigrés sont beaucoup plus présents dans la vie publique. Durant cette phase d'immigration, la population portugaise fournit la partie la plus importante du contingent des migrants qui arrivent au Luxembourg. Ce modèle prend fin au milieu des années 1980 et sera remplacé par un modèle migratoire encore d'actualité au Grand-Duché. Ce dernier modèle se caractérise par l'augmentation spectaculaire des mouvements migratoires transfrontaliers qui sont favorisés par la libre circulation des travailleurs. Ainsi, le Luxembourg devient un marché d'emploi important de la Grande Région et attire un nombre de plus en plus important de travailleurs frontaliers mais aussi des personnes en provenance de pays plus lointains dont vont témoigner les chiffres suivants. (cf. graphique 3)

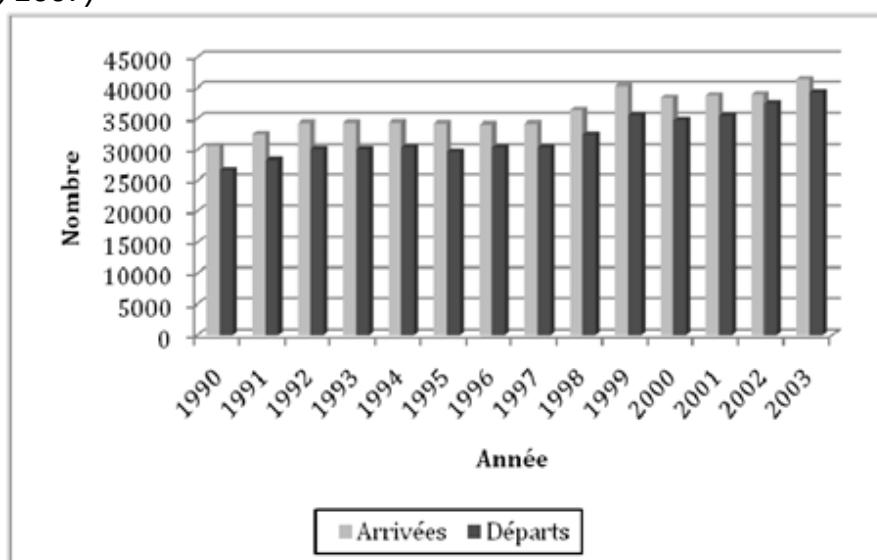


Graphique 3 : Arrivée d'étrangers au Grand-Duché entre 1970 et 2005 (STATEC, 2007)

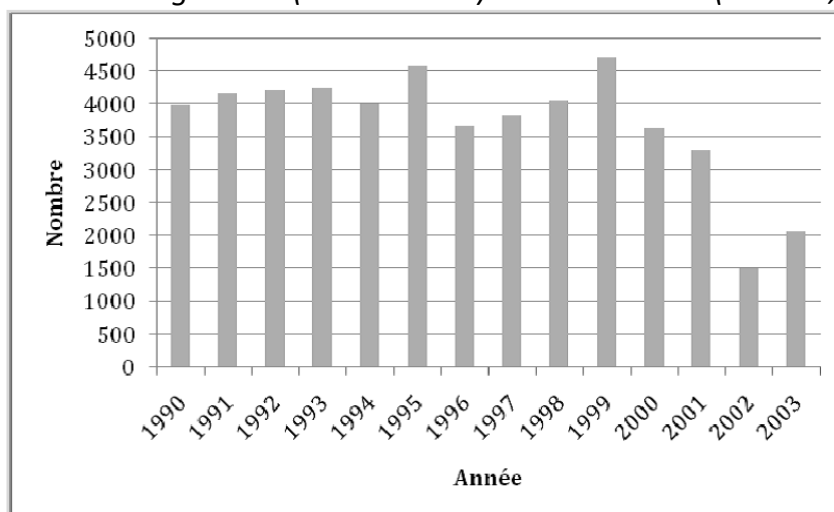


Il faut noter que ces chiffres concernent uniquement les arrivées des personnes étrangères au Grand-Duché. En conséquence, le nombre de mouvements migratoires à l'échelle du Grand-Duché est encore beaucoup plus important. (cf. graphiques 4 et 5)

Graphique 4 : Mouvements migratoires au Grand-Duché entre 1990 et 2003 (STATEC, 2007)



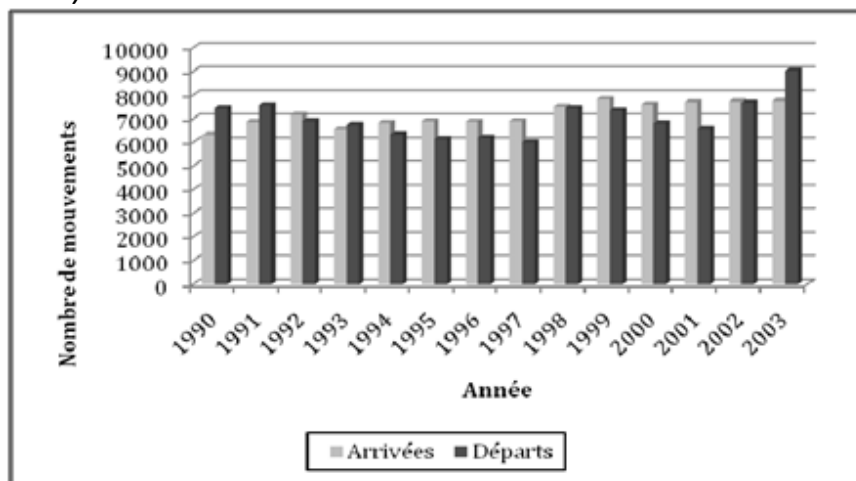
Graphique 5 : Bilan migratoire (1990 à 2003) – Grand-Duché (STATEC, 2007)



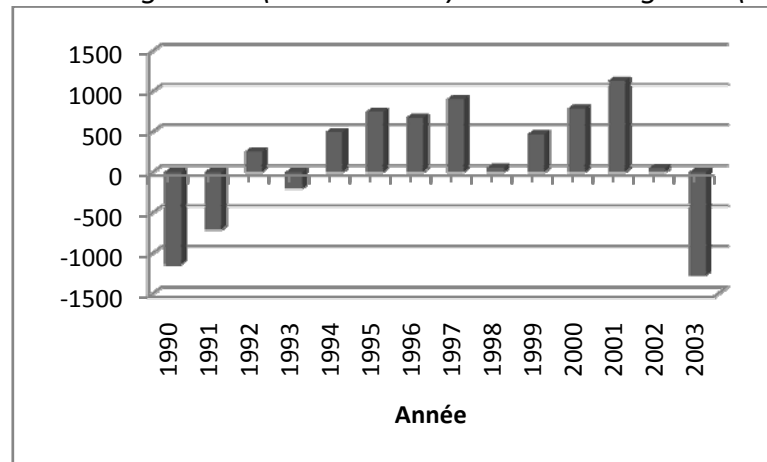
En ce qui concerne le nombre d'arrivées de personnes étrangères, nous constatons une augmentation importante du nombre d'arrivées sur le territoire luxembourgeois entre la fin des années 1960 et 2005. De plus, le nombre d'arrivées d'étrangers pour certaines nationalités a lui aussi tendance à augmenter comme par exemple pour les Portugais tandis que pour d'autres nationalités comme par exemple pour les Italiens le nombre d'arrivées par année diminue au cours du temps.

Le nombre de mouvements migratoires, qui tiennent compte de l'ensemble des mouvements migratoires entrants et sortants réalisés par toute la population, fluctuent entre 1990 et 2003 entre plus ou moins 30.000 et 41.000 mouvements par année. Au cours de cette période le nombre de mouvements sortants est toujours inférieur à celui des entrées, de sorte que le pays enregistre un excédent migratoire de 52.084 unités au cours de cette période. Bon nombre de ces mouvements concernent d'ailleurs la capitale, dont les données vont être analysées par la suite. (cf. graphiques 6 et 7)

Graphique 6 : Mouvements migratoires à Luxembourg-Ville de 1990 à 2003 (STATEC, 2007)



Graphique 7 : Bilan migratoire (1990 à 2003) - Luxembourg-Ville (STATEC, 2007)



Entre 1991 et 2003, 199.134 mouvements migratoires sont enregistrés au niveau de la capitale. Durant cette période, 100.685 mouvements-entrants et 98.449 mouvements-sortants sont répertoriés à l'échelle de la capitale. Au cours de ces 14 années, le nombre le plus important d'arrivées (7.838) est enregistré en 1999, tandis que le nombre le plus élevé de départs (9.039) est enregistré en 2003. Ainsi, entre 1991 et 2003, la Ville de Luxembourg note un excédent migratoire de 2.236 unités.

Il est bien difficile d'expliquer l'évolution contrastée des mouvements migratoires à l'échelle de la capitale, mais d'une manière générale nous pouvons confirmer que « *la croissance de la population d'une Ville dépend, d'une part du dynamisme de son économie et, d'autre part, de la disponibilité des logements...* » (Gerber, Bousch, 2004, p.53). Ainsi, les soldes négatifs enregistrés au cours de certaines années pourraient entre autre être expliqués « *par la recherche des ménages de conditions de logement meilleures en-dehors de la Ville (étalement urbain et construction de maisons individuelles* » (Gerber, Bousch, 2004, p.53).

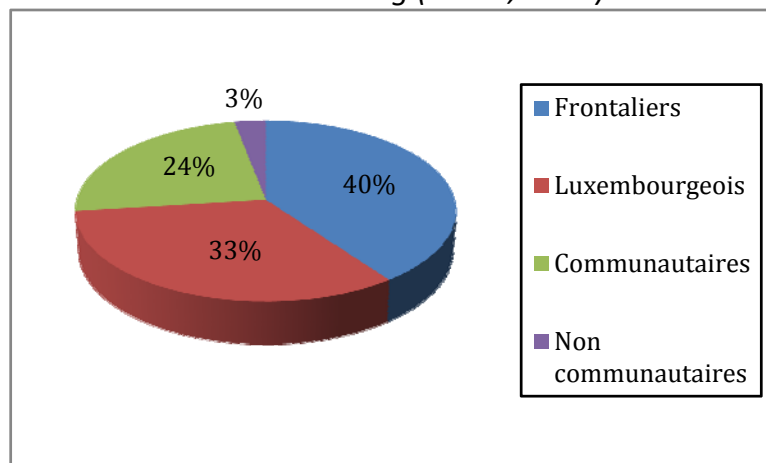
Compte tenu de ces chiffres, il faut noter que la mobilité spatiale de la population au niveau de la ville a été importante au cours de ces 14 années, mais il convient de souligner que ces mouvements migratoires n'ont pas entraîné un renouvellement et une recomposition complète de la population résidente. Il faut relever qu'un certain nombre des habitants de la ville n'ont jamais bougé tandis que d'autres ont effectué plusieurs déplacements. Une partie des mouvements migratoires est ainsi à mettre sur le compte des mêmes personnes qui entrent et sortent de la ville à plusieurs reprises.

Nous venons de voir que le Grand-Duché comme sa capitale accueillent des personnes d'origines diverses. Ainsi, nous distinguons, à l'heure actuelle, plusieurs types de migration qui sont liés à différents motifs qui sont soit de nature économique, liés à la recherche de protection, au regroupement familial ou encore aux études. Ces migrations, et plus particulièrement les migrations pour des raisons économiques, sont à l'heure actuelle une composante

essentielle de la dynamique démographique au niveau du pays et surtout au niveau de la Ville de Luxembourg. Essentielles à la dynamique démographique, ces migrations sont aussi indispensables au dynamisme de l'économie luxembourgeoise dont témoignent les chiffres de la prochaine section.

### 1.3 Un marché de l'emploi segmenté

Graphique 8 : Les salariés au Luxembourg (Besch, 2005)



En 2004, nous comptons environ 280.206<sup>5</sup> employés au Luxembourg, frontaliers compris. Numériquement les Luxembourgeois sont minoritaires sur le marché de l'emploi. Plus de 65% des salariés occupés sur le territoire luxembourgeois sont de nationalité étrangère. Ce taux élevé de salariés étrangers s'explique en grande partie par l'évolution démographique de la population luxembourgeoise qui entraîne une pénurie de main-d'œuvre. L'équilibre entre l'offre et la demande et le bon fonctionnement de l'économie luxembourgeoise sont donc assurés en grande partie par les travailleurs immigrés et les frontaliers.

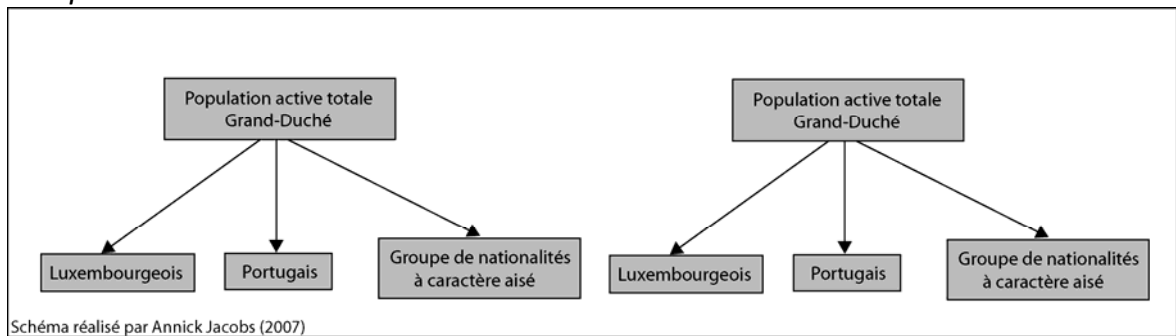
Intéressons-nous aux profils socio-professionnels des différents groupes de populations, et plus particulièrement aux profils professionnels des populations immigrés, parce que nous savons qu'« *une immigration ne présente pas nécessairement le même profil qu'une autre, non seulement en termes de structure d'âge et de qualifications, mais aussi en termes de projet d'émigration (durable ou temporaire) et de perception de l'intégration* » (Glesener, 2004, p.37). C'est ce que C. Hartmann-Hirsch (2007, p.131) appelle aussi au Luxembourg le phénomène de « *double immigration* ». Dans le cas luxembourgeois, le modèle de la double immigration correspond à la situation d'immigrés situés aux deux extrémités de l'échelle sociale. La première extrémité concerne les immigrés qui alimentent le bas de l'échelle sociale et qui se dirigent généralement vers des emplois peu cotés et abandonnés par les Luxembourgeois (complémentarité). L'autre groupe d'immigrés se situe dès le premier jour en haut de l'échelle socio-professionnelle.

<sup>5</sup> Chiffres article Sylvain Besch ; à noter : Luxembourgeois, Communautaires et Non Communautaires sont des résidents du Grand-Duché tandis que les frontaliers sont des personnes habitant les pays limitrophes

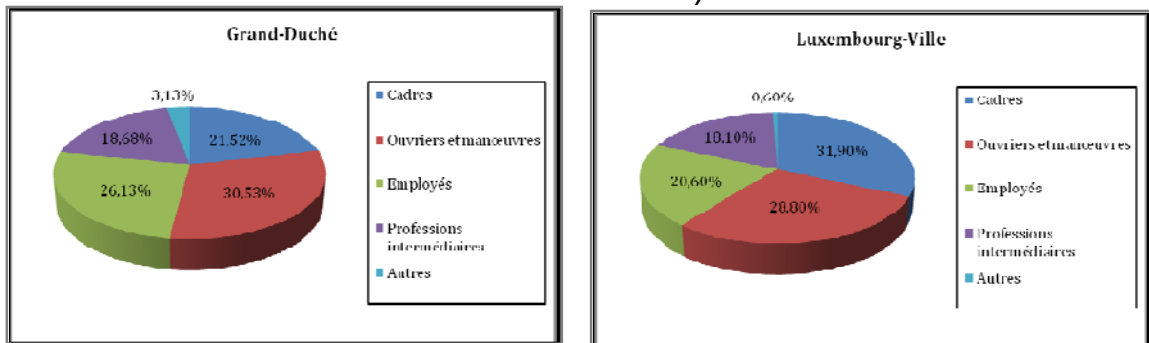
Notre intérêt porte sur deux groupes de populations qui présentent des profils très différents. La catégorie socio-professionnelle des actifs résidant sur le territoire de la capitale permet de bien définir les deux groupes d'immigrés, celui des immigrés qualifiés et le groupe des immigrés peu ou pas qualifiés.

Avant de décrire le profil professionnel des groupes de populations étrangères, intéressons-nous d'abord aux statuts de tous les actifs résidant dans la capitale luxembourgeoise, ainsi qu'aux statuts professionnels de la population luxembourgeoise active à l'échelle du pays et à l'échelle de la capitale. (cf. figure 9 et graphiques 9 et 10)

Figure 9 : Analyse de la population active selon les CSP à l'échelle du pays et de la capitale



Graphiques 9 et 10 : La répartition de la population active selon les CSP (STATEC, RP2001)



Les différences dans la répartition des actifs en fonction des différentes catégories professionnelles peuvent être expliquées par le fait que nous retrouvons à Luxembourg-Ville une concentration d'emplois dans le secteur tertiaire de plus en plus importante depuis le début des années 1950 et notamment à partir des 1952, au moment où Luxembourg-Ville devient le siège provisoire de la CECA (Communauté européenne du charbon et de l'acier) et, par la même occasion, la première capitale européenne. Ainsi, les fonctionnaires européens commencent à arriver au Grand-Duché à partir de 1952. Lorsque les institutions fusionnent en 1965, la Ville de Luxembourg devient, à côté de Bruxelles et de Strasbourg, le troisième pôle de la Communauté européenne. A l'heure actuelle, plusieurs institutions et organes européens sont installés à Luxembourg-Ville dont le Secrétariat général du Parlement européen ainsi que ses services, plusieurs services de la Commission

comme par exemple la direction générale des affaires économiques et financières (ECFIN), la Cour de justice des Communautés européennes et le Tribunal de première instance, la cour des comptes européenne, le tribunal des brevets communautaires, la Banque européenne d'investissement et l'Office des publications officielles des Communautés européennes.

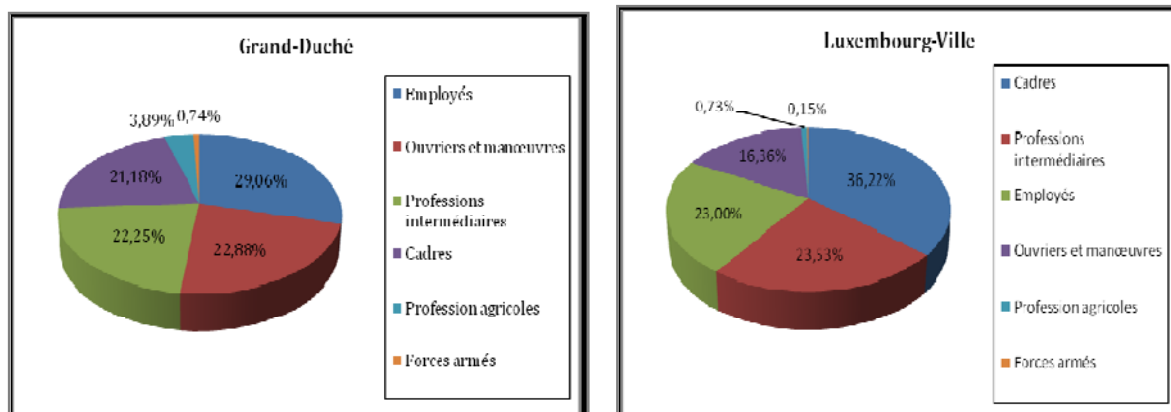
Un autre facteur aussi important qui a contribué à l'essor du secteur tertiaire dans la capitale, est le développement de la place bancaire et financière vers la fin des années 1960. A partir de ce moment les banques étrangères sont de plus en plus nombreuses à s'installer dans la capitale luxembourgeoise.

Le développement du secteur tertiaire explique que les cols blancs sont à l'heure actuelle plus nombreux dans la capitale que les cols bleus. Les cadres représentent 15,30% (Gerber, 2005, p.10) des actifs habitant à Luxembourg-Ville en 1970, pour passer trente ans après à presque 31% de tous les actifs.

Voyons maintenant si les actifs luxembourgeois présents dans la capitale sont en moyenne plus qualifiés que les actifs luxembourgeois habitant dans le reste du pays.

### **Les Luxembourgeois: un peuple de classes moyennes**

*Graphiques 11 et 12 : La répartition de la population luxembourgeoise active selon les CSP (STATEC, RP2001)*



Au niveau du Grand-Duché le statut d'employé ressort avec 29,06% de tous les actifs luxembourgeois. A côté, nous retrouvons encore trois statuts dans lesquels les Luxembourgeois se répartissent de manière plus ou moins égale (cadres, professions intermédiaires et ouvriers et manœuvres) tandis que l'armée et les professions agricoles semblent peu attirer les actifs luxembourgeois. A Luxembourg-Ville, le statut le plus fréquent des Luxembourgeois est celui de cadre avec 36,22%, suivi des professions intermédiaires (23,53%) et des employés avec 23%. Le pourcentage d'ouvriers et de manœuvres luxembourgeois est moins important qu'à l'échelle du pays. Ainsi, des différences apparaissent entre le profil des actifs luxembourgeois à l'échelle du Grand-Duché et à l'échelle de la capitale, ce qui s'explique entre

autres par la forte concentration d'emplois dans le secteur tertiaire à l'échelle de la capitale.

Intéressons nous maintenant à un groupe de population immigrée qui alimente dans le modèle de la double immigration le bas de l'échelle sociale.

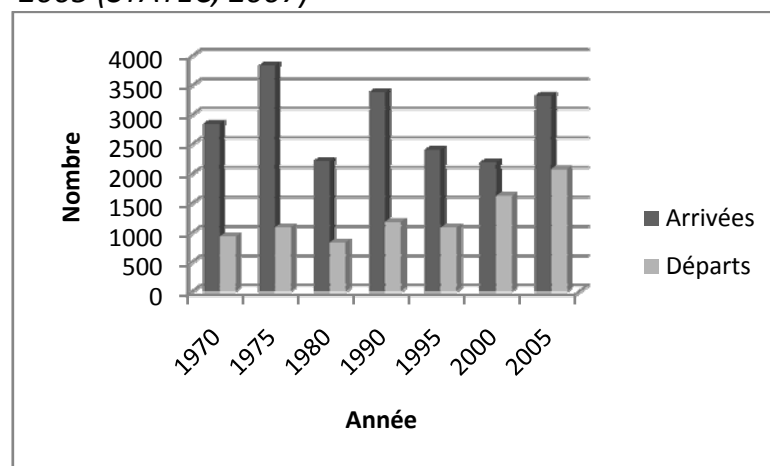
#### **1.4 Le Groupe de population en bas de l'échelle sociale: les Portugais**

A partir des années 1950, les flux migratoires italiens en direction du Grand-Duché commencent à se tarir. Les Italiens qui rentrent dans leur pays sont de plus en plus nombreux et en conséquence, le Luxembourg doit faire face à un manque de main-d'œuvre. Les migrants portugais prennent le relais et c'est alors au cours des années 1960 que commence l'immigration des Portugais au Luxembourg. La grande vague migratoire portugaise se met en place à la fin des années 1960 et au début des années 1970, au moment où le Luxembourg signe un accord diplomatique avec le Portugal. A l'heure actuelle l'immigration portugaise est l'immigration la plus importante qu'a connue le Luxembourg au cours des quatre dernières décennies.

Pour rappel, les Portugais représentent à l'heure actuelle la communauté étrangère la plus importante au Luxembourg. Lors du dernier recensement de la population en 2001, ils représentent 36,1% des étrangers au Luxembourg et 13,34% de la population totale (58.657 personnes).

En considérant le nombre d'arrivées de Portugais au cours de ces dernières années, il faut constater que les potentialités de l'immigration portugaise ne semblent pas encore épuisées et que des migrants portugais continuent à arriver au Grand-Duché. (cf. graphique 13)

*Graphique 13 : Arrivées et départs des Portugais au Grand-Duché entre 1970 et 2005 (STATEC, 2007)*



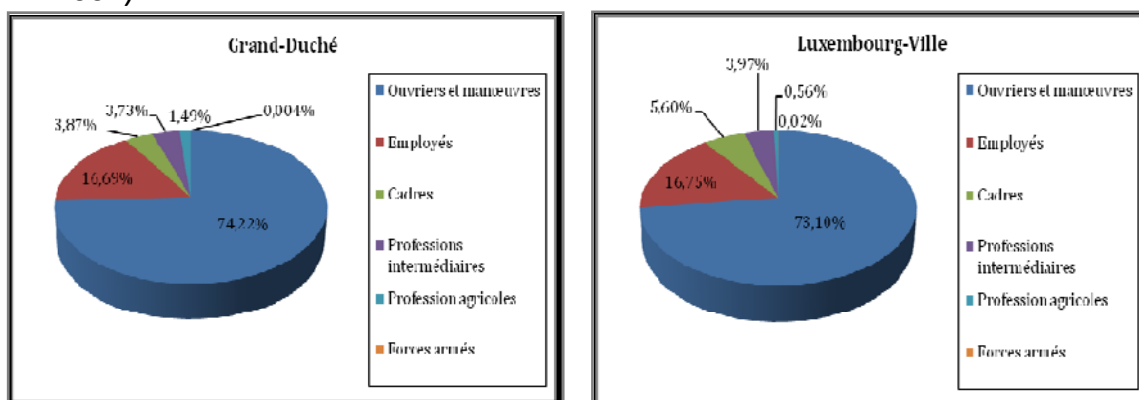
Plusieurs facteurs expliquent la venue et l'installation des Portugais au Grand-Duché. Le premier facteur est l'espoir des migrants d'accéder à un meilleur niveau de vie au Luxembourg, les revenus mensuels au Portugal étant encore en moyenne relativement faibles. De plus, la présence d'une communauté portugaise importante et durablement installée au Luxembourg, semble aussi



favoriser le choix de bon nombre de Portugais de s'installer au Luxembourg. Des réseaux existants au sein de la communauté portugaise au Luxembourg facilitent leur insertion professionnelle et relationnelle au Grand-Duché. Relevons encore que les immigrants portugais qui arrivent à l'heure actuelle ne sont plus comparables à leurs compatriotes qui se sont installés au cours des dernières décennies au Grand-Duché. « *Les nouveaux migrants portugais ne sont plus entièrement comparables, en termes d'instruction et de qualification professionnelle (diversité et niveaux), à leur compatriotes des années 60 et 70. Leur niveau général d'instruction s'est élevé. Toutefois, le Portugal reste aujourd'hui encore en queue de l'Europe en ce qui concerne l'alphabétisation et il continue de fournir une main-d'œuvre largement peu instruite, destinée à des travaux subalternes dans les services, la construction et les industries manufacturières. 11% seulement des migrants portugais disposaient en 2002 de diplômes de l'enseignement secondaire ou supérieur. Globalement donc, l'immigration portugaise, qu'elle soit ancienne ou nouvelle, continue de présenter majoritairement un profil de travailleurs manuels et peu qualifiés* » (Glesener, 2004, p.38). Voyons si cette citation peut être étayée par les chiffres du dernier recensement concernant leur catégorie socio-professionnelle.

**« L'ouvrier » : Le statut emblématique des actifs portugais**

Graphiques 14 et 15 : La répartition des actifs portugais selon les CSP (STATEC, RP2001)



En regardant ces graphiques, nous voyons ressortir la catégorie des « ouvriers et des manœuvres ». Au niveau du pays, comme au niveau de la capitale, les Portugais sont à plus de 70% des ouvriers et des manœuvres. D'une manière générale, le profil des Portugais à l'échelle de la capitale et à l'échelle du pays, ne présente pas de différences significatives. Nous pouvons donc conclure que la population portugaise occupe les postes délaissés par les Luxembourgeois ainsi que par la majorité des autres résidents non-luxembourgeois qui présentent un profil fort différent de celui des Portugais. Le profil de notre deuxième groupe de population étrangère, population hautement qualifiée, sera analysé par la suite.



### 1.5 **Un groupe de populations étrangères situé en haut de l'échelle sociale**

Ce groupe de populations est composé exclusivement de personnes en provenance de pays européens. Nous y retrouvons les personnes des nationalités suivantes : les Anglais, les Autrichiens, les Danois, les Espagnols, les Finlandais, les Grecs, les Irlandais, les Néerlandais, les Norvégiens, les Suédois et finalement les Suisses.

*Tableau 6 : Composition du groupe de nationalités à caractère aisé (STATEC, RP2001)*

<b>Composition du groupe de nationalités à caractère aisé</b>		
	<b>Grand-Duché</b>	<b>Luxembourg-Ville</b>
Autriche	548	201
Danemark	1.903	611
Espagne	2.799	1.117
Finlande	763	425
Grande-Bretagne	4.331	1.412
Grèce	1.147	585
Irlande	894	406
Norvège	180	67
Pays-Bas	3.692	504
Suède	1.130	632
Suisse	547	146
<b>Total</b>	<b>17.934</b>	<b>6.106</b>

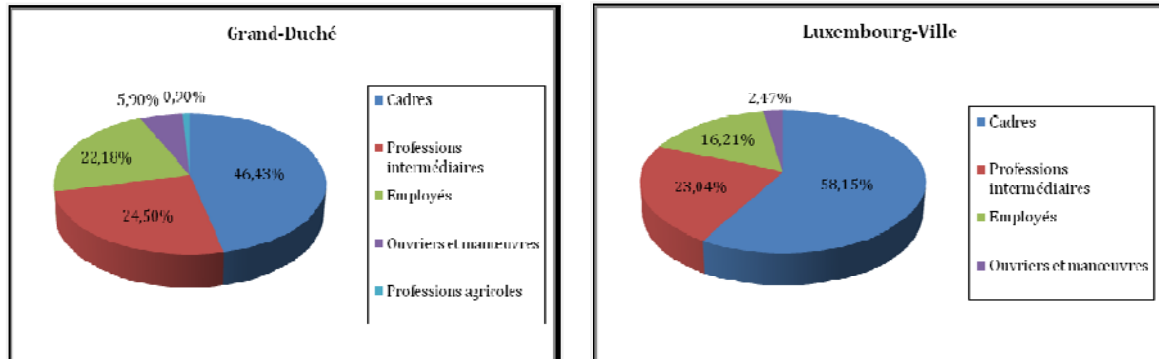
A l'échelle du pays, ce groupe de personnes représente lors du dernier recensement 4,08% de la population totale et 11,05% de la population étrangère. Dans la capitale, ils représentent 7,96% de tous les résidents et 14,84% des résidents étrangers.

Les ressortissants de ces pays se retrouvent massivement à Luxembourg-Ville, dans sa première couronne et dans une moindre mesure dans sa deuxième couronne. Schématiquement, plus on s'éloigne de la capitale, plus leur nombre par commune diminue.

La présence de ce groupe sur le territoire luxembourgeois est surtout liée au développement des fonctions internationales de la capitale à partir de 1952. En tenant compte de cette information, nous pouvons tout de suite deviner que le profil de notre deuxième groupe de populations ne ressemble pas du tout à celui des Portugais.

**« Cadre » : Le statut emblématique des actifs appartenant au groupe de nationalités à caractère aisé**

Graphiques 16 et 17 : La répartition des actifs du groupe à caractère aisé selon les CSP (STATEC, RP2001)



La majorité de ces personnes sont des cadres ou exercent une profession intermédiaire, que ce soit au niveau du pays ou de la capitale. Parmi ce groupe la catégorie des ouvriers et des manœuvres est peu significative voir quasi absente. Mais il faut aussi relever qu'il existe de nouveau des différences entre la répartition des actifs en fonction des différentes catégories si nous comparons les chiffres du Grand-Duché à ceux de la capitale.

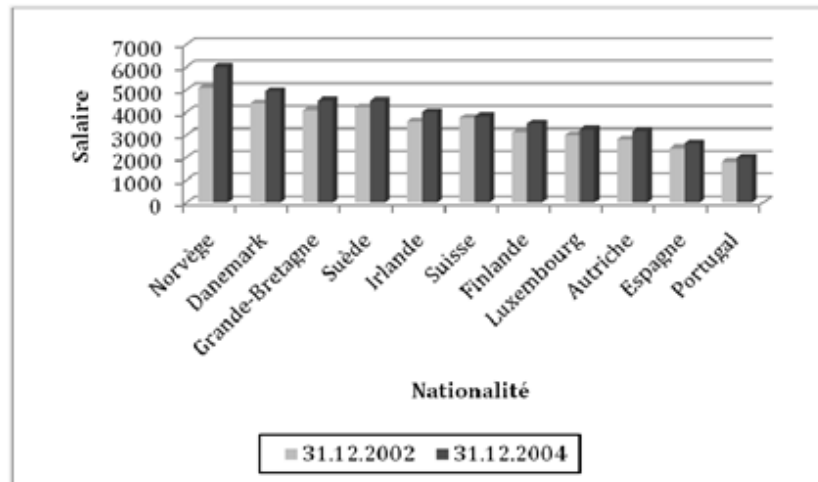
Nous venons d'observer une importante hétérogénéité de la main-d'œuvre étrangère au Grand-Duché, il en ressort une forte segmentation du marché de l'emploi. « *Les étrangers occupent le haut et le bas de la hiérarchie sociale. Les Luxembourgeois semblent être un peuple de classes moyennes. Ceci était vrai au début de l'âge industriel quand cadres allemands et manœuvres italiens faisaient tourner la jeune sidérurgie luxembourgeoise. Ceci reste vrai à la fin du 20<sup>ème</sup> siècle, alors que Européens et Américains se partagent les postes de cadres dans le secteur bancaire et dans les institutions européennes et internationales, et que les Portugais...forment la majorité des ouvriers du secteur du bâtiment et des employés des hôtels et restaurants* » (Muller, 1989, p.185). En schématisant à l'extrême, nous pouvons attribuer aux différentes nationalités qui nous intéressent dans cette étude une CSP-type, un statut emblématique.

Ces deux groupes de populations alimentent le marché de l'emploi luxembourgeois, mais ils ne remplissent pas le même rôle : l'immigration portugaise est une immigration qui joue un rôle de complémentarité tandis que le deuxième groupe joue un rôle de complémentarité mais aussi de substitution. Les Portugais travaillent dans les secteurs délaissés par les Luxembourgeois et les autres résidents étrangers. Le groupe de nationalités à caractère aisé remplit les mêmes fonctions que les actifs luxembourgeois ainsi que les fonctions où un manque de main-d'œuvre qualifiée luxembourgeoise est enregistré.

En généralisant, la CSP-type des Portugais est la catégorie des ouvriers et des manœuvres tandis que la CSP-type du groupe de nationalités à caractère aisé est la catégorie des cadres. Ainsi, en tenant compte uniquement de la CSP, il est

possible de confirmer que ces deux groupes de populations se retrouvent aux deux extrémités de l'échelle sociale. Ce constat peut encore être renforcé en regardant le salaire médian d'un certain nombre des nationalités appartenant à nos deux groupes cibles. (cf. graphique 18)

*Graphique 18 : Le salaire médian par nationalité au Grand-Duché (Sécurité sociale, 2005)<sup>6</sup>*



Les deux groupes cibles présentés ci-dessus et qui se retrouvent aux deux extrémités de l'échelle sociale ne vont pas avoir les mêmes stratégies résidentielles. En sachant que la ségrégation socio-résidentielle existe effectivement à Luxembourg-Ville, il est logique d'admettre que les groupes de populations ne se situent pas dans les mêmes quartiers urbains. Vérifions cette hypothèse dans la prochaine section.

<sup>6</sup> Salaire médian sans primes et sans heures supplémentaires ; résidents et frontaliers occupés ; sont exclus les fonctionnaires internationaux

## **2 La Ville de Luxembourg, melting pot ou mosaïque socio-résidentielle ?**

Commençons par présenter la répartition spatiale de la population à l'échelle de la ville avant de nous intéresser davantage aux lieux de résidence de nos deux groupes de populations.

Avant cela, il convient de pratiquer un choix entre une échelle agrégée (les 24 quartiers administratifs) ou une échelle plus précise (les 628 quartiers de recensement). Il faut se demander quelle est l'échelle la mieux adaptée et la plus pertinente pour étudier la ségrégation socio-résidentielle ainsi que les mouvements résidentiels à l'échelle de la capitale? Commençons dans une première étape par définir le quartier.

### **2.1 Le quartier: un espace de vie ou un simple découpage administratif/unité d'observation administratif?**

Un quartier correspond selon le Petit Larousse à une « *division administrative de la ville* » ou encore à une « *partie de la ville ayant certaines caractéristiques ou une certaine unité* ». Le Vocabulaire de la Ville apporte plus de précision : le quartier est en premier lieu défini comme une « *délimitation administrative à l'intérieur d'une ville* » et ensuite comme une « *partie d'une ville ayant une physionomie propre liée à son histoire, à sa localisation dans la ville, aux spécificités éventuelles de son peuplement et de sa culture, lui conférant une certaine unité* ». Selon les Mots de la Géographie, le quartier désigne « *une catégorie particulière d'être géographique, qui relève de l'espace vécu, d'une certaine communauté d'appartenance et d'une représentation de celle-ci, avec des lieux repères et des lieux centraux. Il correspond rarement aux maillages statistiques ou gestionnaires, car il demande pour exister, une certaine conscience d'être du quartier* ».

Ces définitions font la différence entre les quartiers en tant qu'unité administrative et les quartiers en tant qu'espaces de vie présentant une certaine unité, que ce soit d'un point de vue paysager, culturel, historique... Il faut noter que nombreuses sont les villes où « *on observe un décalage croissant entre l'échelle des découpages administratifs et celle des quartiers tels que les perçoivent et les nomment la plupart des citoyens* » (Grafmeyer, 1991, p.14). Ces découpages administratifs favorisent certes les recensements de population mais il faut noter que « *les circonscriptions administratives sont souvent trop artificielles, et aussi trop larges, pour définir des cadres d'observation vraiment satisfaisants* » (Grafmeyer, 1991, p.16).

En ce qui concerne notre terrain d'étude, les 24 quartiers administratifs apparaissent comme des unités peu opportunes pour réaliser des études concernant la population. Tout d'abord, ces quartiers sont des construits artificiels qui ne tiennent pas compte de l'homogénéité paysagère ou encore de peuplement. De plus, ces quartiers administratifs sont des unités plus ou moins grandes et en conséquence des informations précieuses et intéressantes

peuvent être perdues ou cachées à cette échelle. En outre, la variation de taille tout au niveau de la superficie que de la population est très forte.

Les 628 quartiers de recensement ont été construits en fonction du nombre d'habitants par rue ou par portion de rue qu'un agent recenseur doit répertorier. Ainsi, « *ces 628 unités issues de l'administration communale ne sont donc pas conçues en fonction d'une logique spatiale mais plutôt selon une logique voulant favoriser le bon déroulement de l'enquête du recensement, dans le but de faciliter le travail de l'agent recenseur* » (Gerber, 2005, p.3), ce qui ne favorise pas forcément l'analyse spatiale de la ville.

Compte tenu des critiques concernant ces deux échelles d'étude, nous sommes amenés maintenant à choisir l'échelle qui nous semble la plus pertinente. En ce qui concerne les informations générales concernant la population nous recourons successivement à ces deux échelles. D'abord pour observer les grandes tendances, l'échelle des 24 quartiers administratifs semble bien lisible et va donc faciliter la lecture. Pour analyser les particularités socio-spatiales de la ville, les 628 quartiers de recensement fournissent des détails bien appréciables pour saisir la complexité de la mosaïque socio-résidentielle.

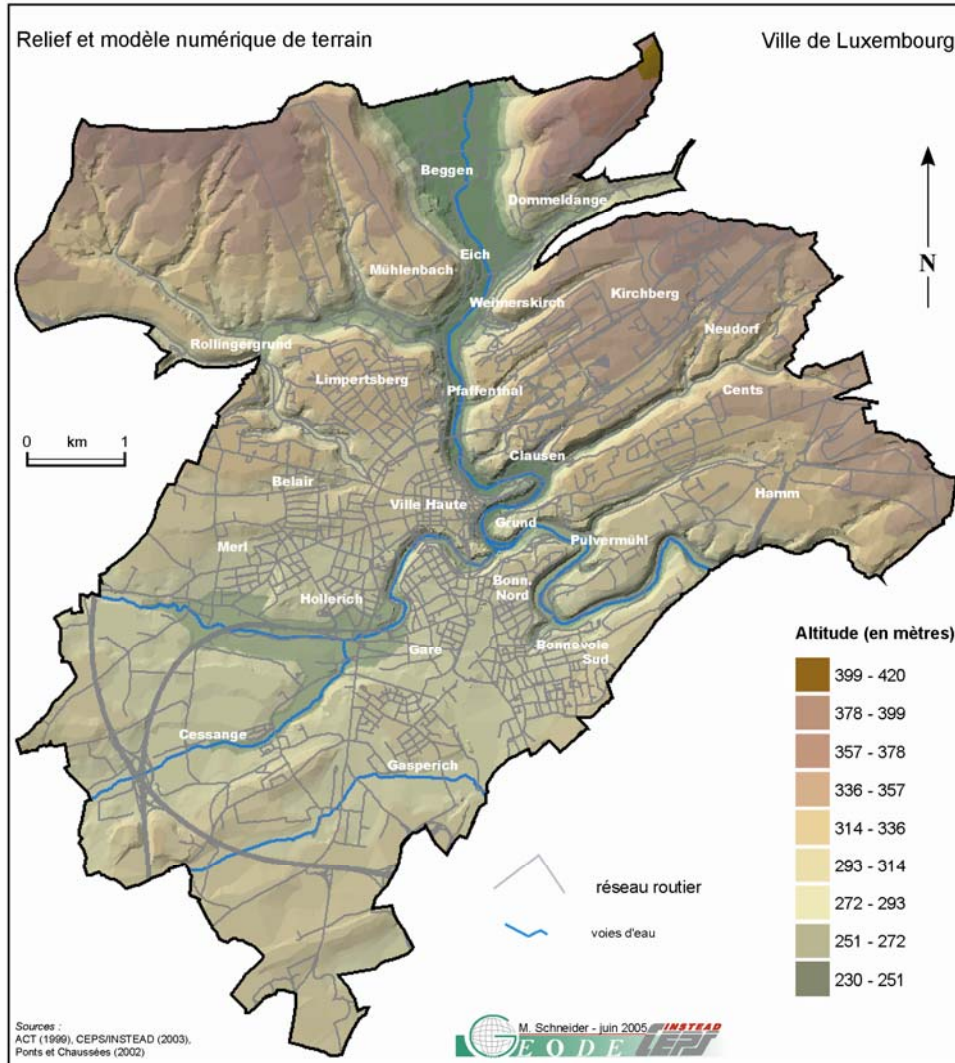
Commençons donc d'abord par la représentation cartographique à l'échelle des 24 quartiers administratifs.

## **2.2 Les 24 quartiers administratifs : une répartition inégale de la population**

La population de la ville se répartit de manière très inégale au niveau des 24 quartiers administratifs. N'oublions pas que la ville offre un relief relativement accidenté qui n'est pas sans entraîner, justement, des différences remarquables au niveau de la répartition de la population.

### 2.2.1 Une ville influencée par son site : la dualité topographique

Carte 1 : Le relief de la Ville de Luxembourg



La Ville de Luxembourg remonte dans ses origines à un croisement de routes romaines. C'est en 963, où le comte mosellan Sigefroi acquiert le castellum Lucilinburhuc de l'abbaye St-Maximin de Trèves. Sur le rocher du « Bock », proche du castel, Sigefroi érige un château fort qui devient le berceau de la ville et c'est à partir de ce château que la ville s'étend dans toutes les directions.

Avec le temps, un nombre important de rivières s'entaillent dans le plateau de grès de sorte que la ville est formée de vallées plus ou moins encaissées. Ainsi, le site actuel de la capitale est très accidenté. Ce relief accidenté a depuis longtemps une certaine influence sur la répartition spatiale des différents groupes de populations et plus précisément dans la répartition des catégories sociales. « Schématiquement, celles qui sont aisées ont tendance à se concentrer sur les plateaux, tandis que les couches populaires se situent essentiellement dans les vallées, bien qu'il existe une tendance à la gentrification dans les quartiers centraux » (Gerber, 2005, p.14). Parmi les 24 quartiers, 11 se



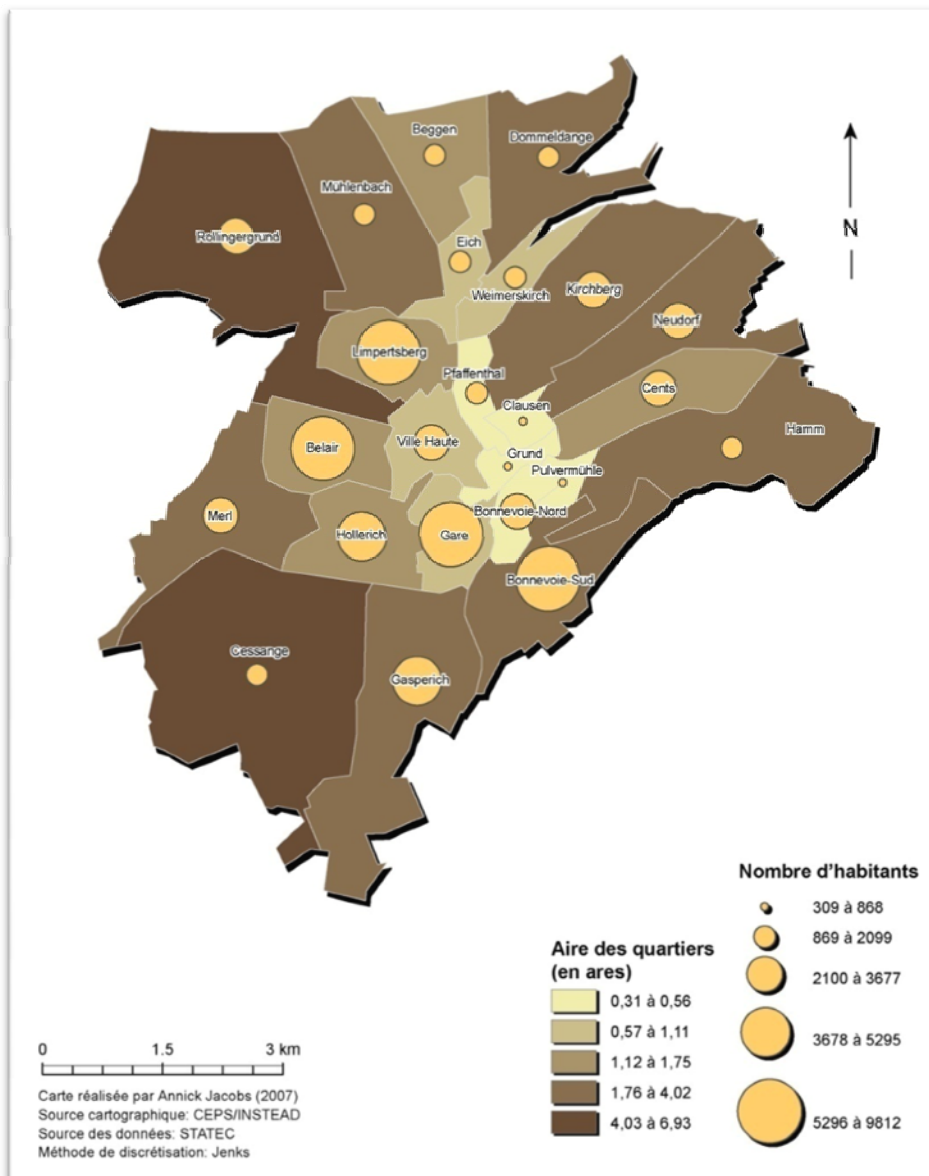
retrouvent partiellement ou entièrement dans les vallées. Ce sont les quartiers de Mühlenbach, Weimerskirch, Neudorf, Grund, Clausen, Pfaffenthal, Pulvermühle, Rollingergrund, Eich, Dommeldange et Beggen.

Pour terminer relevons qu'à l'heure actuelle d'autres facteurs comme par exemple la catégorie socio-professionnelle ou les caractéristiques ethno-culturelles ont certes plus d'influence sur la répartition spatiale de la population que la topographie de la ville.

Après ces informations concernant la topographie de la capitale, entamons maintenant l'analyse de la population à l'échelle des 24 quartiers administratifs.

Les quartiers sont de taille très différente allant de 0,31 km<sup>2</sup> au Pfaffenthal à 6,93km<sup>2</sup> à Cessange. Le nombre d'habitants par quartier suit cette répartition de la superficie. En 2001, la population par quartier varie de 309 habitants au Pfaffenthal à 9.812 habitants à Bonnevoie-Sud.

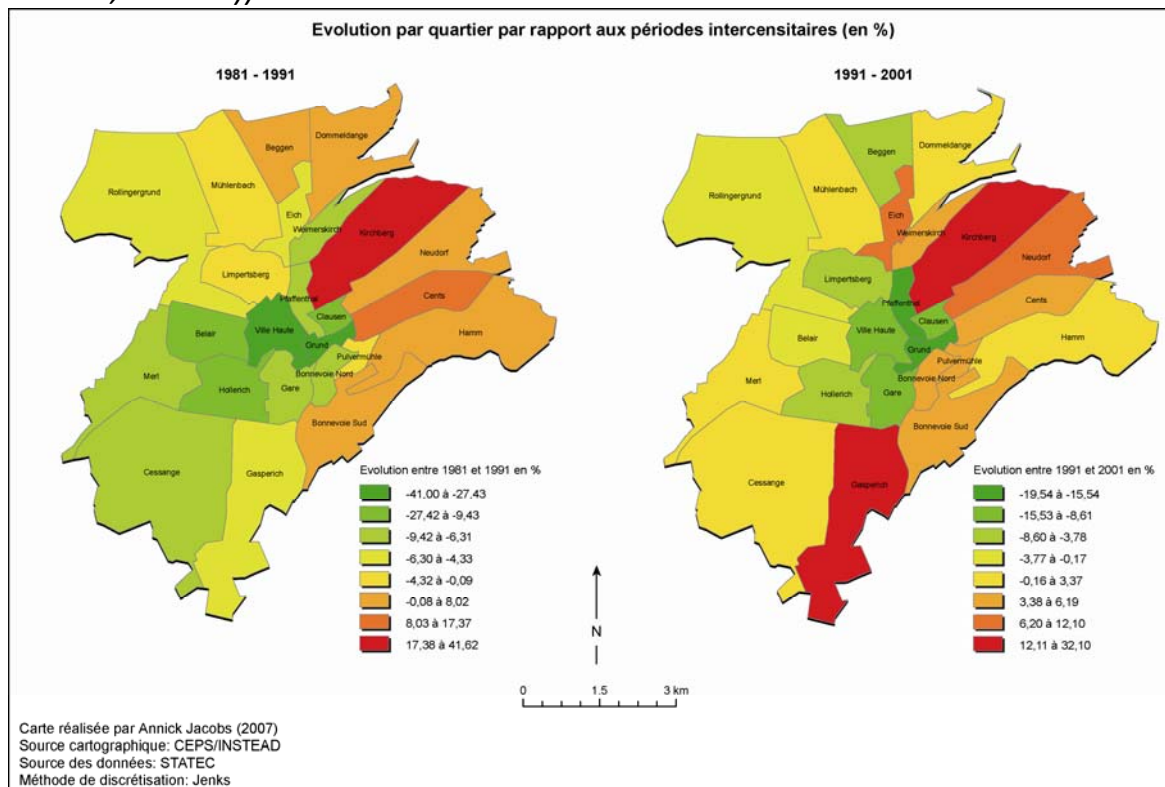
Carte 2 : Nombre d'habitants par quartier administratif (STATEC, RP2001)



Vus les mouvements migratoires important à laquelle est soumise la ville, les quartiers connaissent une évolution contrastée de leur population au cours du temps.

### 2.2.2 Une évolution de la population contrastée entre 1981 et 2001

Carte 3 : Evolution de la population entre 1981 et 2001 (STATEC, RP1981, RP1991, RP2001))

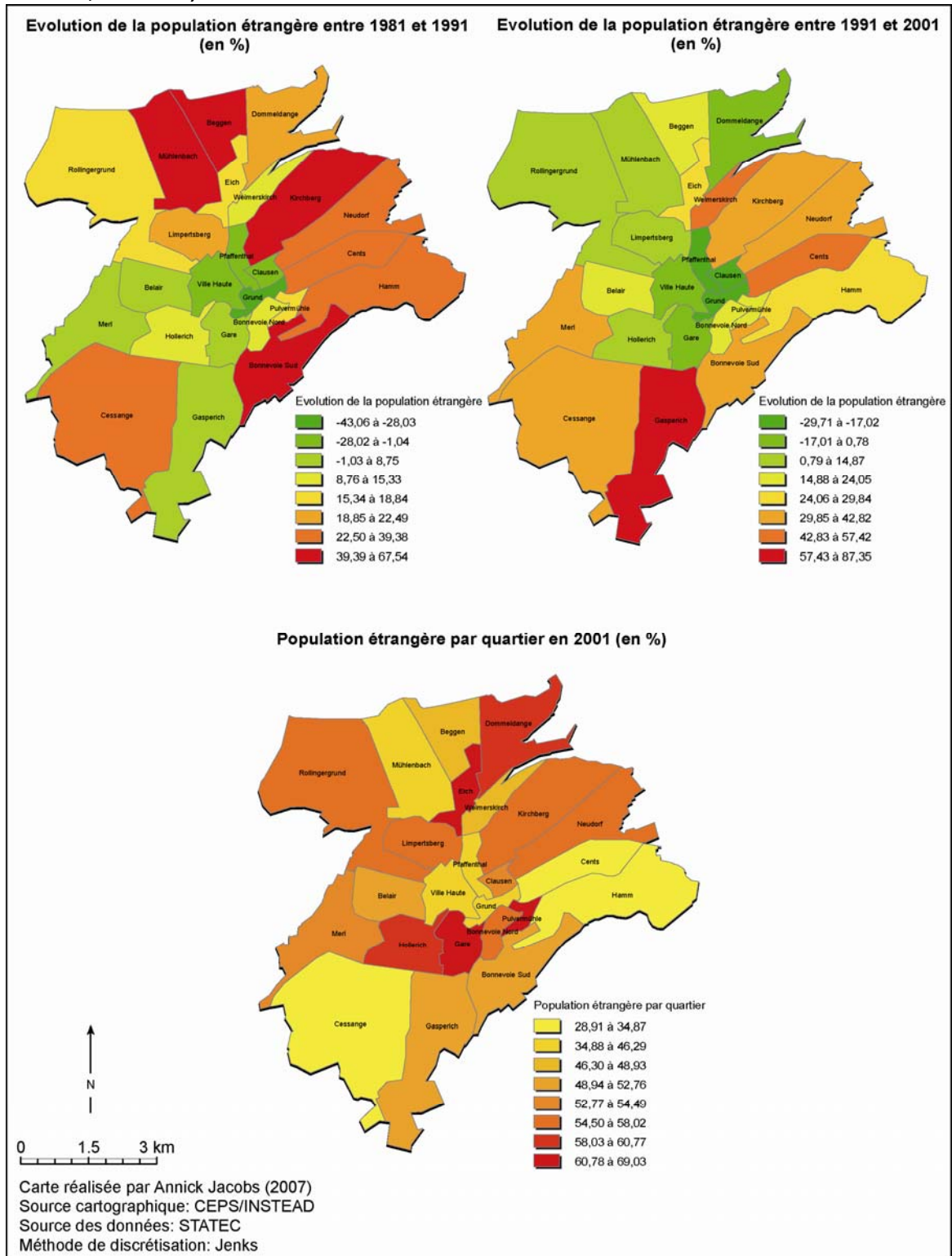


Les 24 quartiers connaissent une croissance contrastée au cours du temps. Au cours de la dernière période intercensitaire, dix quartiers ont vu leur nombre d'habitants baisser. Le quartier où la baisse de la population est la plus significative est le Grund qui a perdu 19,54% de ses résidents. Le quartier qui a enregistré l'accroissement de population le plus important est Gasperich avec 32,10%. Ce sont les mouvements résidentiels qui contribuent en grande partie à cette évolution contrastée de la population résidente dans les différents quartiers. Comme nous l'avons mentionné auparavant un nombre important des mouvements résidentiels sont réalisés par les populations non-luxembourgeoises et en conséquence la proportion d'étrangers par quartier change aussi de manière significative au cours du temps.



### 2.2.3 La population étrangère : un poids inégal d'étrangers

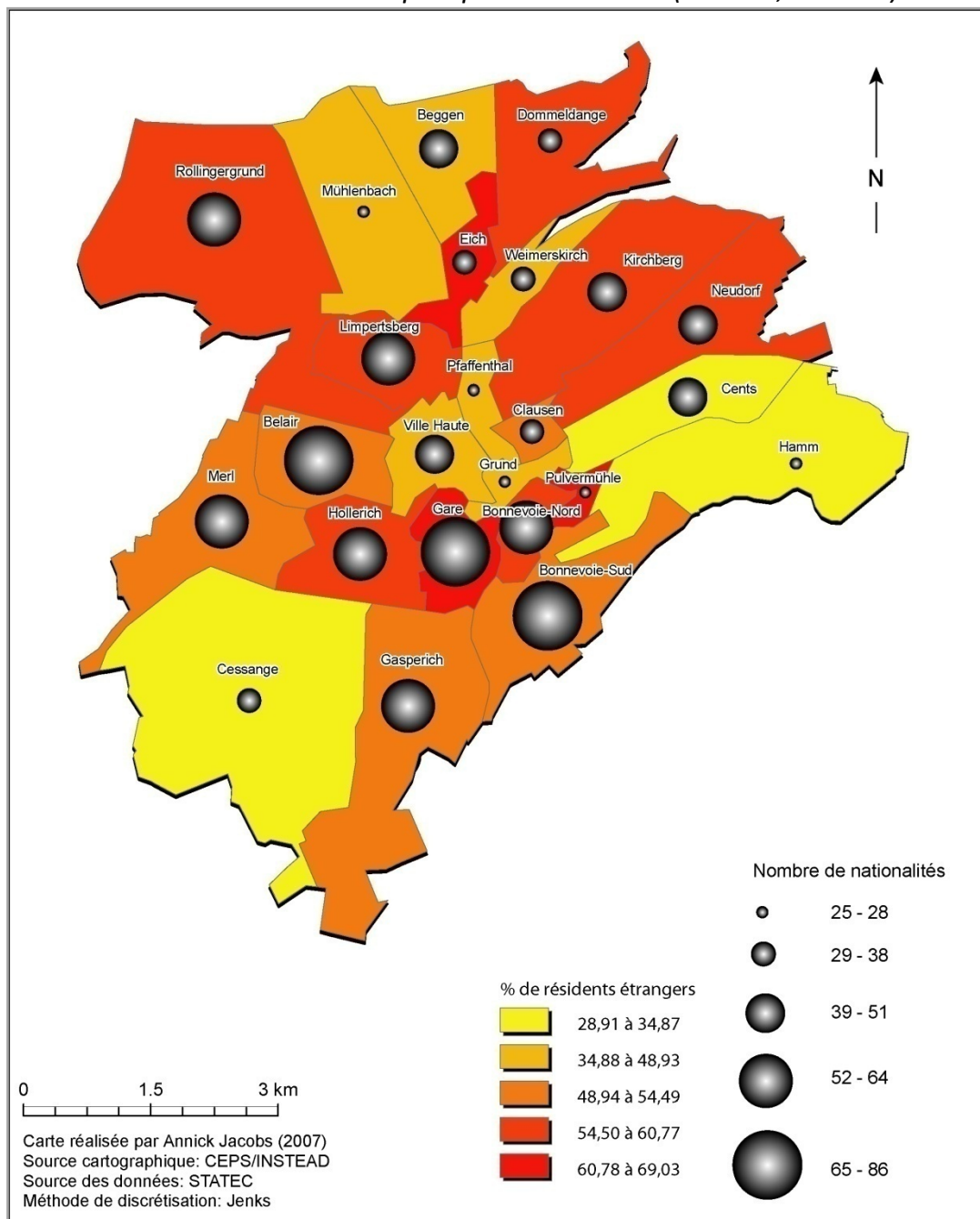
Carte 4 : Evolution de la population étrangère et état actuel (STATEC, RP1981, RP1991, RP2001)



En regardant ces cartes, nous voyons ressortir l'omniprésence de la population étrangère à l'échelle de la Ville de Luxembourg. Entre 1981 et 2001, le pourcentage d'étrangers par quartier a augmenté de manière importante dans

la quasi-totalité des quartiers, à l'exception des quartiers centraux et notamment dans les quartiers centraux de la Ville Haute (→CBD), du Grund, du Pfaffenthal et de Clausen. Dans tous les quartiers de la ville, à l'exception du quartier du Cents (28,91%), la population étrangère représente au moins 30% de la population résidente en 2001. D'une manière générale, les populations étrangères semblent privilégier les quartiers centraux. Le pourcentage d'étrangers est supérieur à la moyenne de la ville (51,65%) dans 12 quartiers. La Ville de Luxembourg présente une concentration maximale des étrangers au niveau du quartier de la Gare avec 69,03%. Les autres quartiers où le pourcentage de résidents non-luxembourgeois est très important sont les quartiers d'Eich, de Pulvermühle et de Hollerich. Dans ces quartiers la population étrangère dépasse les 60%. A l'opposé, les quartiers de Cessange (34,87%), de Hamm (33,67%) et du Cents (28,91%) connaissent les pourcentages d'étrangers les plus faibles. Même si ces quartiers accueillent un nombre relativement faible de résidents étrangers, nous ne devons pas conclure que ce sont des quartiers plus ou moins homogènes du point de vue de la composition de leur population. Un pourcentage relativement faible de populations non-luxembourgeoises peut aller de pair avec un nombre important de différentes nationalités qui cohabitent dans un même quartier. De plus, les quartiers à forte composante étrangère sont très différents les uns des autres. Ainsi, certains quartiers sont principalement composés de populations portugaises ou italiennes tandis que d'autres sont majoritairement composés de populations venant des pays limitrophes ou d'autres pays appartenant à l'Union européenne, comme il est possible de le remarquer sur la carte suivante.

Carte 5 : Nombre de nationalités par quartier en 2001 (STATEC, RP2001)

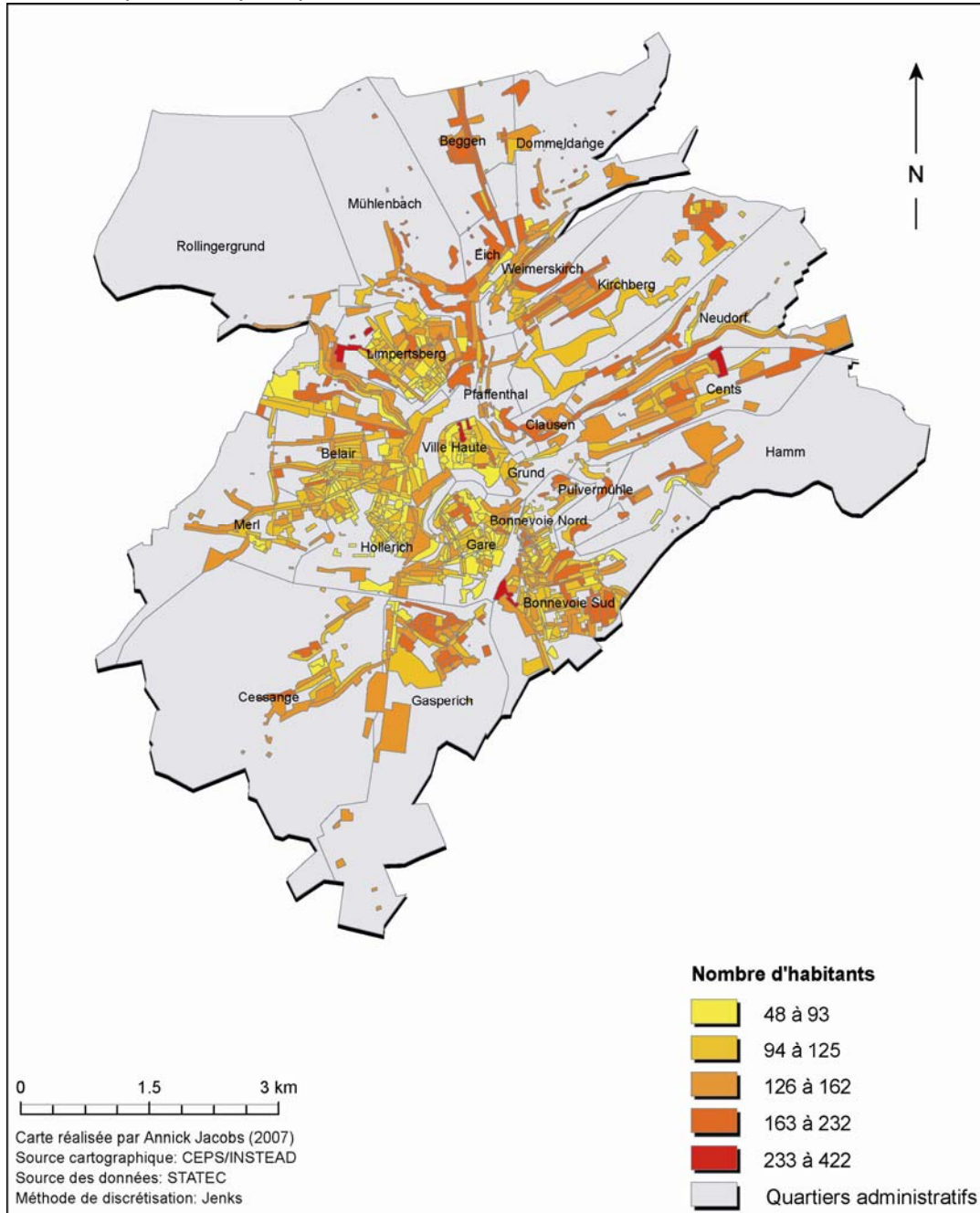


En 1991, 95 nationalités différentes se répartissent au sein du territoire de la ville. Dix ans plus tard nous y retrouvons 118 nationalités différentes. En tenant compte du nombre de nationalités par quartier, nous en repérons quelques-uns qui sont très cosmopolites comme par exemple le quartier de la Gare où cohabitent 86 nationalités différentes ou encore le quartier du Belair avec 68 nationalités. Les quartiers les moins cosmopolites sont ceux de Pulvermühle (25), du Grund (27), de Hamm (28), de Mühlenbach (28) et de Pfaffenthal (28). Néanmoins, il faut souligner que malgré ce faible nombre de nationalités dans ces quatre quartiers, cela n'empêche pas un pourcentage élevé de personnes de nationalité étrangère dans le quartier de Pulvermühle et dans une moindre

mesure dans celui du Grund et de Mühlenbach. Cette combinaison est une des caractéristiques d'un « quartier ethnique », en faisant référence au modèle de Morrill.

En prenant l'échelle des quartiers de recensement, l'homogénéité du nombre de résidents est plus ou moins assurée. Dans les 628 quartiers de recensement le nombre d'habitants va de 48 à 422 habitants. Par contre, c'est au niveau du pourcentage d'étrangers, comme le montre la carte 7, que les différences sont relativement larges.

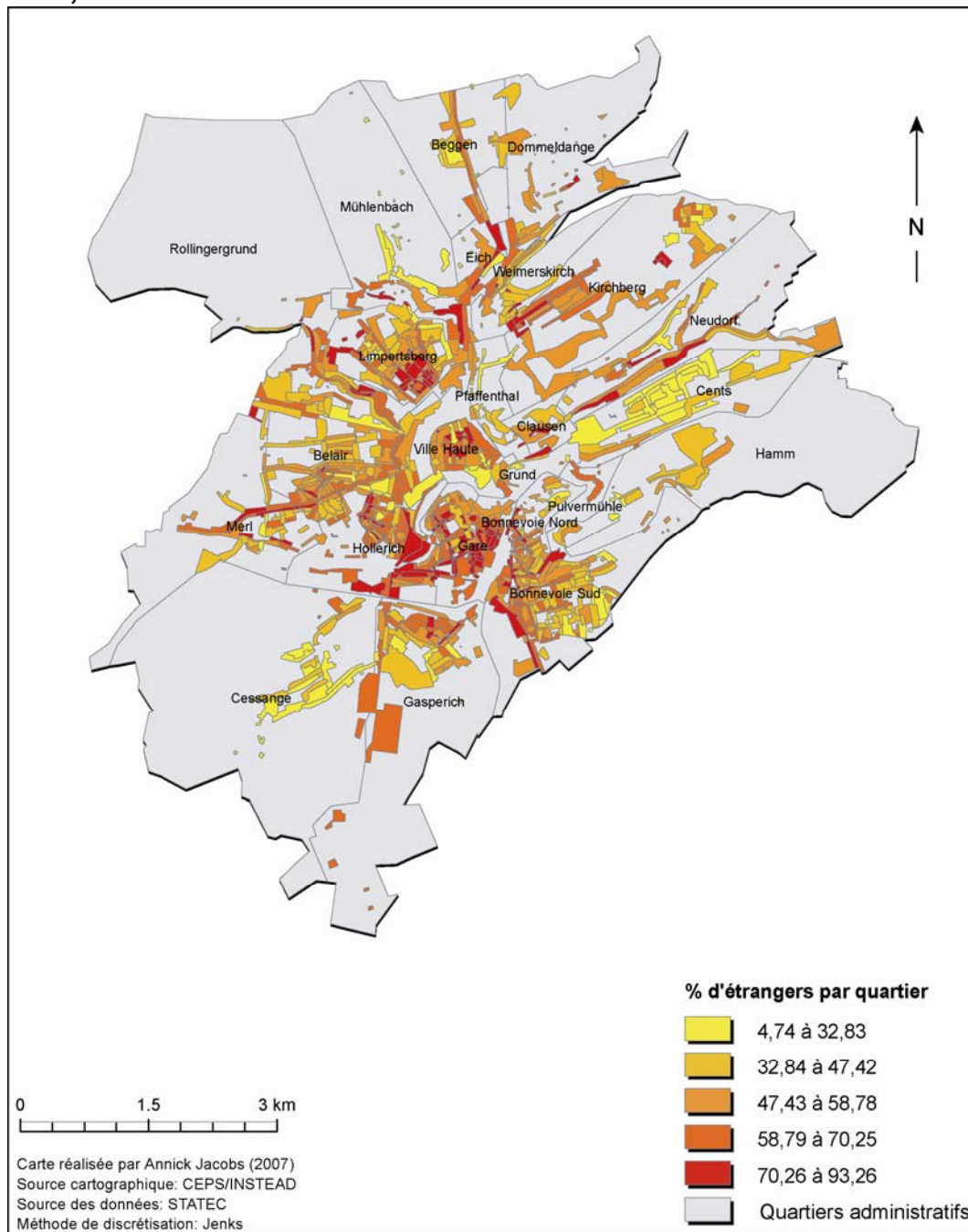
Carte 6 : Population par quartier de recensement en 2001 (STATEC, RP2001)



Le pourcentage d'étrangers par quartier de recensement va de 4,74% jusqu'à 93,27%.



Carte 7 : Population étrangère par quartier de recensement en 2001 (STATEC, RP2001)

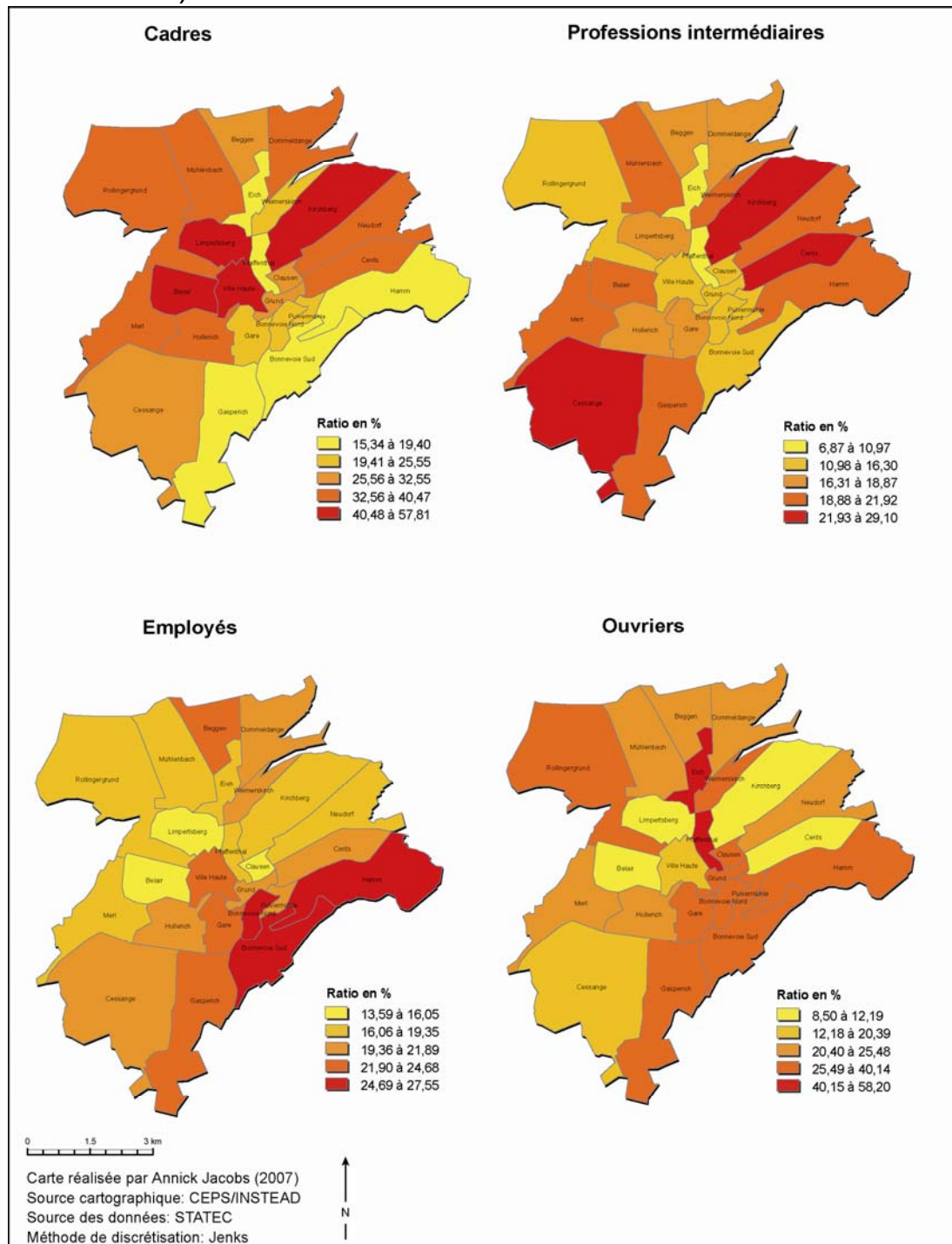


Avant de nous concentrer sur la répartition spatiale de nos deux groupes cibles, voyons comment se répartissent les différentes catégories socio-professionnelles à l'échelle de la ville. Nous nous focalisons surtout sur la répartition spatiale des cadres et des ouvriers, statuts emblématiques de nos deux groupes d'étude afin de pouvoir analyser s'il existe une relation entre le lieu de résidence de nos deux groupes et la répartition des CSP à Luxembourg-Ville.

#### 2.2.4 L'espace socio-résidentiel structuré par l'antinomie entre cadres et ouvriers

A l'échelle de la ville les cadres représentent 31,90% de la population active, les personnes exerçant une profession intermédiaire 18,10%, les employés 20,60% et les ouvriers et manœuvres 28,80%. Ces différentes catégories socio-professionnelles se répartissent de manière très inégale à l'échelle de la capitale avec les différences les plus flagrantes entre la catégorie des cadres et des ouvriers.

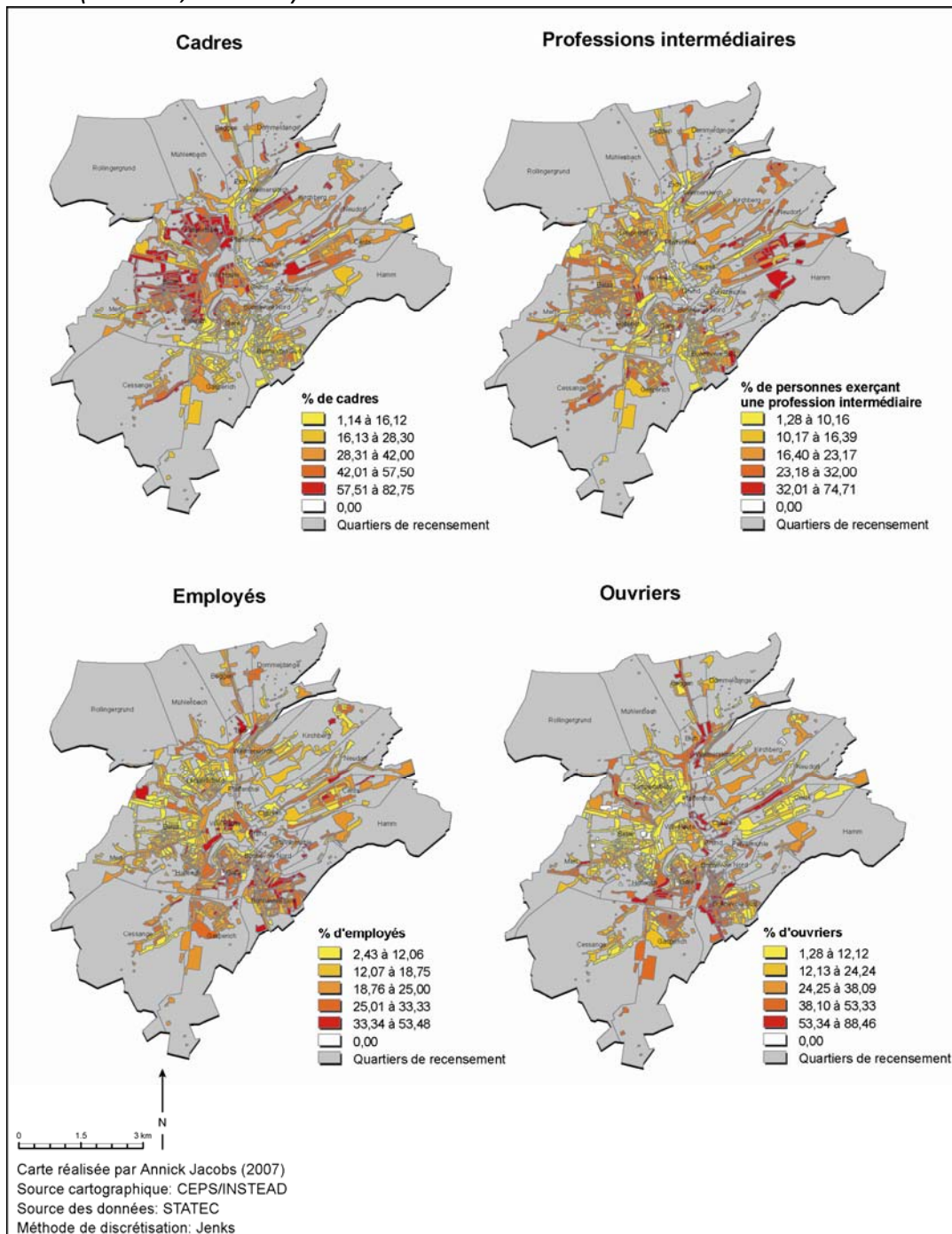
Carte 8 : Répartition spatiale des personnes selon leur catégorie socio-professionnelle à l'échelle des quartiers administratifs en 2001 (STATEC, RP2001)



Dans les quartiers du Limpertsberg, du Belair, du Kirchberg et de la Ville Haute, les cadres représentent plus de 44% de la population active résidente tandis que nous retrouvons les taux les moins importants de cadres dans les quartiers du Pfaffenthal et de Hamm avec uniquement un peu plus de 15%.

En descendant à l'échelle des quartiers de recensement, certains quartiers présentent des pourcentages d'ouvriers et de cadres encore beaucoup plus importants qu'au niveau des quartiers administratifs.

Carte 9: Répartition spatiale des personnes selon leur catégorie socio-professionnelle à l'échelle des quartiers de recensement en 2001 (STATEC, RP2001)



Les cadres sont à la fois plus nombreux et plus diffus que les ouvriers et manœuvres à l'échelle de la ville.

Uniquement dans sept quartiers sur 628, pour la majorité située dans les alentours de la Gare, nous ne retrouvons aucun cadre. Les quartiers où les cadres sont faiblement représentés avec moins de 5% se trouvent notamment à la Gare, à Bonnevoie Sud et Nord, à Gasperich et à Eich. Les quartiers où le pourcentage de cadres est à son maximum, c'est-à-dire dans la dernière



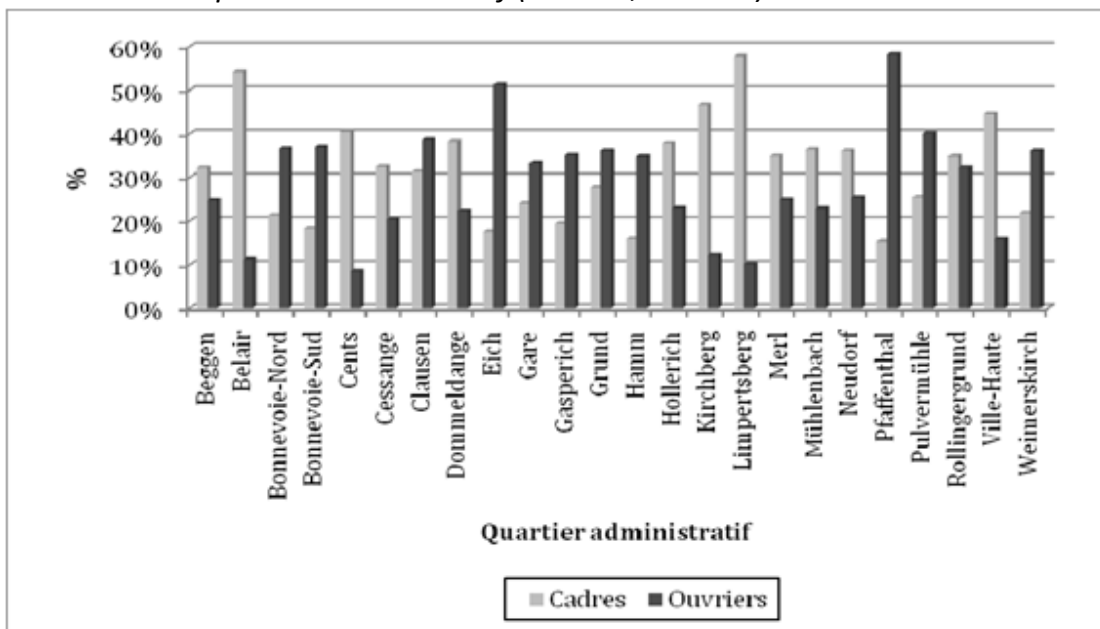
catégorie de la classification utilisée, se situent au Limpertsberg, au Belair et dans la Ville Haute.

Par opposition, les ouvriers de leur côté ne sont pas présents dans 20 quartiers de recensement qui se situent notamment dans les quartiers administratifs où le pourcentage de cadres est très élevé. La majorité des ouvriers habitent dans les quartiers proches de la gare où les cadres sont peu présents. Ces quartiers se trouvent essentiellement dans les vallées.

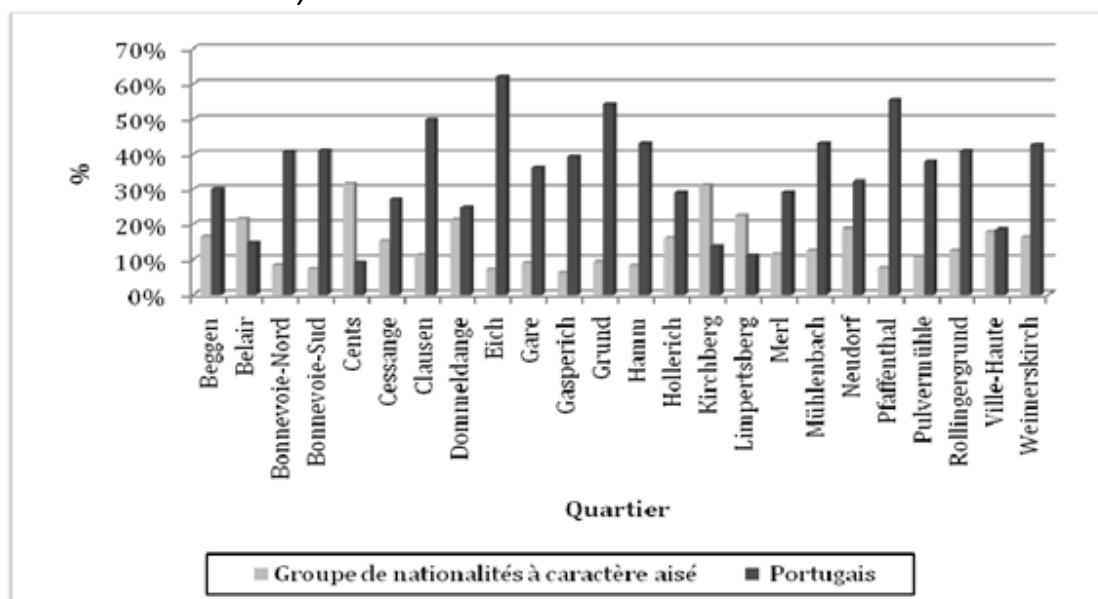
Vue la répartition de ces deux catégories professionnelles, qui se retrouvent aux deux extrémités de l'échelle sociale, nous pouvons conclure qu'une ségrégation socio-professionnelle est belle et bien présente à Luxembourg-Ville. Maintenant, nous devons encore analyser si cette ségrégation relève uniquement de critères professionnels ou s'il existe encore d'autres critères notamment culturels qui se calquent sur cette ségrégation et qui la renforcent encore davantage. Comme les Portugais sont surtout des ouvriers et des manœuvres et le groupe à caractère aisé essentiellement des cadres, nous allons maintenant voir si ces deux groupes se retrouvent majoritairement dans les quartiers où habitent la majorité des cadres ou des ouvriers.

Pour commencer, comparons à l'échelle des quartiers administratifs les pourcentages des deux groupes de populations ainsi que les deux statuts emblématiques attribués à ces deux groupes. (cf. graphiques 19 et 20)

*Graphique 19: Comparaison entre le pourcentage de cadres et d'ouvriers par quartier administratif (STATEC, RP2001)*



Graphique 20: Comparaison entre le pourcentage de Portugais et du Groupe de nationalités à caractère aisé par quartier administratif (STATEC, RP2001)



Pour étayer ces résultats graphiques, calculons le coefficient de corrélation R. Etudier la corrélation entre deux **variables**, revient à mesurer l'intensité de la liaison qui peut exister entre ces variables. Les valeurs du coefficient sont comprises entre -1 et +1. Plus le coefficient s'éloigne de 0, meilleure est la corrélation, soit :

R = +1 → corrélation positive parfaite

R = -1 → corrélation négative parfaite

R = 0 → absence totale de corrélation

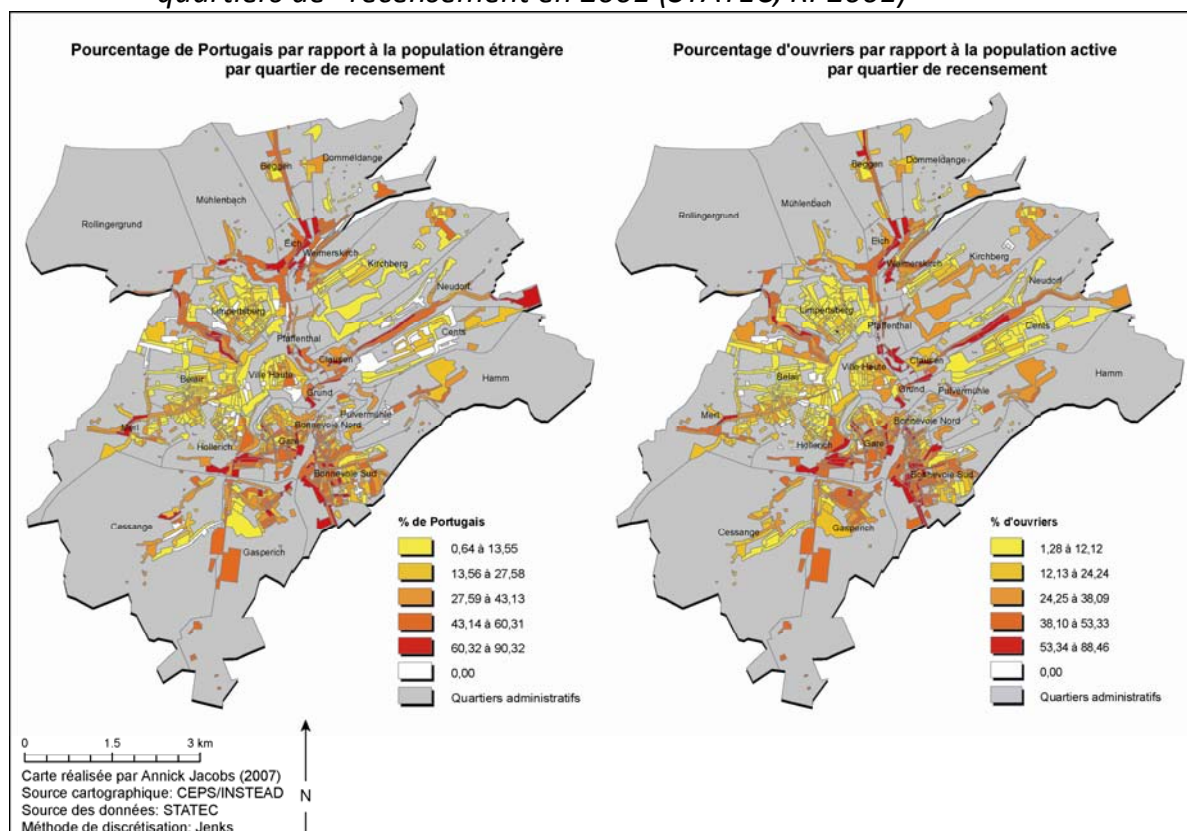
Tableau 7 : Coefficient de corrélation à l'échelle des quartiers administratifs

	R
Cadres - Ouvriers	-0,9
Groupe à caractère aisé - Portugais	-0,8
Cadres - Groupe à caractère aisé	0,8
Ouvriers - Portugais	0,9
Ouvriers - Groupe à caractère aisé	-0,8
Cadres - Portugais	-0,8
Source: STATEC, RP2001	

Les résultats sont hautement significatifs. Par exemple entre la série des ouvriers et celle des Portugais, le coefficient de corrélation atteint 0,9.

Comparons maintenant la répartition spatiale des deux groupes cibles à la répartition spatiale de leur statut emblématique respectif à l'échelle des quartiers de recensement.

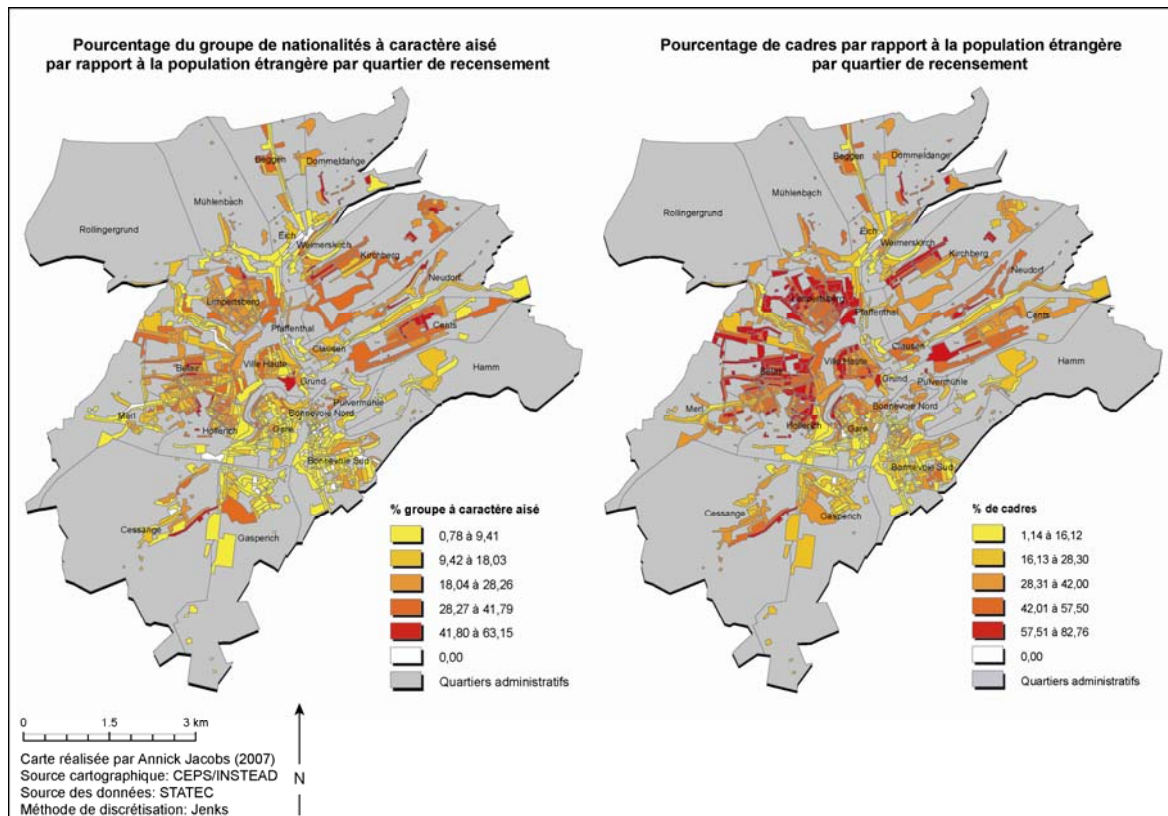
Carte 10 : Comparaison du % de Portugais et du % d'ouvriers à l'échelle des quartiers de recensement en 2001 (STATEC, RP2001)



Les personnes de nationalité portugaise se concentrent essentiellement au sud de la ville, dans les secteurs de recensement situés dans les quartiers de la Gare et de Gasperich et de manière plus marquée dans le quartier de Bonnevoie Sud. Nous retrouvons également bon nombre de Portugais à Eich, Weimerskirch, au Grund, à Clausen ainsi que dans le quartier de la Pulvermühle. Les Portugais habitent donc essentiellement dans les anciens quartiers centraux, situés dans les vallées. Les Portugais sont faiblement présents dans les « zones de cadres », mais ils sont nombreux à habiter dans les quartiers où les ouvriers sont nombreux.

Voyons maintenant si nous détectons la même relation entre le groupe de nationalités à caractère aisé et les cadres.

Carte 11 : Comparaison du % du groupe de nationalités à caractère aisé et du % de cadres à l'échelle des quartiers de recensement en 2001 (STATEC, RP2001)



Les quartiers de recensement situés au niveau des plateaux accueillent beaucoup de cadres. C'est notamment le cas au Limpertsberg, Belair et Kirchberg, certaines parties du Cents, de Hollerich, de Cessange et du Neudorf. Ces quartiers comptent parmi leur population résidente un nombre plus ou moins élevé de personnes appartenant au groupe à caractère aisé. Les quartiers de Dommeldange et de Beggen en accueillent aussi mais dans une moindre mesure.

Cette répartition spatiale des deux groupes nous rappelle le modèle sectoriel de H. Hoyt, dans lequel les classes populaires, en l'occurrence les Portugais, ont tendance à résider dans les secteurs les moins privilégiés de la ville tandis que les classes aisées, dans notre cas le groupe de nationalités à caractère aisé, habitent les sites les plus agréables. Nous pouvons donc confirmer que l'organisation socio-culturelle se calque avec plus ou moins de précision sur l'organisation socio-économique de la ville. Pour étayer ce que nous venons de voir, calculons un indice de ségrégation au niveau de la capitale.

### 2.2.5 L'indice de ségrégation au niveau de la Ville de Luxembourg

Nombreux chercheurs comme par exemple O.D. Duncan et B. Duncan (1955) ou encore Bell ont développé à partir des années 1940 des indices de ségrégation. Ces « indices de ségrégation constituent donc un des premiers outils dont se sont dotés les chercheurs pour mesurer le degré de ségrégation entre population

noire et non-noire d'abord, puis entre catégories sociales » (Brun, Rhein, 1994, p.138). Nous allons calculer le degré de ségrégation pour les deux groupes cibles ainsi que pour les cadres et ouvriers. Pour ce calcul, nous avons choisi l'indice de dissimilarité d'O.D. Duncan et B. Duncan qui nous semble être un des indices les plus efficaces et de plus cet indice est un des indices les plus fréquemment utilisé dans les études sur la ségrégation résidentielle. « *Cet indice compare les distributions de deux groupes à travers les unités spatiales, et mesure ainsi leur séparation spatiale* » (Apparicio, 2000, p.6). Cet indice nous renseignera sur la sur- ou sous-représentation d'un groupe dans les unités spatiales.

L'équation de cet indice est la suivante :

**n**

$$IS = \frac{1}{2} \sum_{i=1}^n |X_i / X - Y_i / Y|$$

Où :

**X<sub>i</sub>** : population du groupe x dans l'unité spatiale i ;

**X** : population totale du groupe x dans la ville ;

**Y<sub>i</sub>** : population totale dans l'unité spatiale i ;

**Y** : population totale de la ville.

Les valeurs de cet indice varient entre 0 et 1. La valeur 1 renvoie à la ségrégation la plus forte possible tandis que 0 correspond à une similitude parfaite, où la population concernée se répartit de manière égale dans tous quartiers urbains. Nous allons calculer l'indice selon les thèmes, les variables et les découpages suivants :

Tableau 8 : L'indice de ségrégation de Duncan et Duncan (STATEC, RP2001)

Thème	Variables	Indice de ségrégation selon le découpage spatial	
		628 quartiers de recensements	24 quartiers administratifs
Nationalité	Portugais	0,35	0,20
	Groupe à caractère aisé	0,32	0,20
	Autres nationalités	0,15	0,09
	Luxembourgeois	0,14	0,07
CSP	Ouvriers	0,31	0,19
	Cadres	0,26	0,17
	Professions intermédiaires	0,22	0,08
	Employés	0,19	0,10

La ségrégation s'opère bel et bien entre les différents groupes de populations ainsi qu'entre les différentes catégories socio-professionnelles. Les taux sont

relativement équivalents entre les Portugais et les ouvriers et dans une moindre mesure entre le groupe de nationalités à caractère aisé et les cadres.

Les Portugais sont le groupe de population le plus ségrégué, que ce soit à l'échelle des quartiers administratifs ou des quartiers de recensement. Les Luxembourgeois sont le groupe le moins ségrégué à l'échelle de la capitale.

En ce qui concerne la ségrégation des différentes classes socio-professionnelles, nous constatons que les personnes issues des catégories socio-professionnelles situées aux deux extrémités de l'hierarchie sociale sont les plus ségréguées. Néanmoins, il faut relever que les ouvriers et manœuvres sont encore ségrégués de manière plus importante que les cadres.

Avant de terminer cette deuxième partie, nous devons encore mentionner que logiquement les plus petites unités spatiales d'observation vont présenter davantage d'inégalités au niveau de la répartition spatiale des différents groupes. Ainsi l'indice de ségrégation à l'échelle des 628 quartiers de recensement est plus élevé qu'à l'échelle des 24 quartiers administratifs. De plus, il faut savoir qu'un groupe de population qui compte peu d'individus a de fortes chances à être plus concentré dans l'espace qu'un groupe comptant davantage d'individus. Illustrons ce propos à l'aide d'un exemple.

Le groupe de nationalités à caractère aisé est composé de 3.590 personnes en 1985, appartenant à onze nationalités différentes. L'indice de ségrégation de ce groupe de populations pris dans son ensemble s'élève à 0,33 à l'échelle des codes postaux. Calculons séparément l'indice pour les onze nationalités qui composent ce groupe.

*Tableau 9 : Indice de ségrégation pour les 11 nationalités composant le groupe à caractère aisé*

<b>Nationalité</b>	<b>Effectifs en 1985</b>	<b>Indice de ségrégation</b>
<b>Norvégiens</b>	27	0,96
<b>Finlandais</b>	52	0,93
<b>Suédois</b>	78	0,90
<b>Suisses</b>	138	0,78
<b>Autrichiens</b>	115	0,76
<b>Irlandais</b>	153	0,76
<b>Danois</b>	430	0,71
<b>Greco</b>	424	0,63
<b>Espagnols</b>	687	0,55
<b>Néerlandais</b>	515	0,55
<b>Anglais</b>	971	0,50
<b>Total</b>	<b>3.590</b>	<b>0,33</b>
Source: STATEC, RP2001		



D'une manière générale, les nationalités qui comptent peu d'habitants apparaissent les plus concentrées dans l'espace. Mais nous voyons que le nombre d'effectifs par groupe ne suffit pas à lui seul pour expliquer un indice plus ou moins élevé. Les Espagnols, même en étant plus nombreux que les Néerlandais dans la capitale luxembourgeoise semblent aussi ségrégués selon cet indice.

Compte tenu de ces limites de l'indice de dissimilarité, nous sommes parvenus à justifier de nouveau le choix des deux groupes cibles, comme nous venons de voir à l'aide des cartes présentées auparavant que ce sont ces groupes qui paraissent concentrés, à l'échelle de la ville, constat qui vient d'être étayé avec le calcul de l'indice de ségrégation.

Nous venons de découvrir au cours des pages précédentes que la ségrégation socio-résidentielle concerne particulièrement les personnes aux deux extrémités de la hiérarchie sociale. Ainsi, les populations étrangères, et plus précisément les deux groupes cibles, sont plus concentrés à l'échelle de la ville que les Luxembourgeois. L'espace de la capitale forme une véritable mosaïque socio-résidentielle, constituée de « mondes » correspondant à des zones résidentielles plus ou moins homogènes. Les disparités entre ces différentes zones étant liées aux catégories socio-professionnelles comme aux caractéristiques ethno-culturelles des habitants de la ville.

Analysons, dans les parties à suivre, quel effet ont les mouvements résidentiels sur la ségrégation et plus précisément sur la ségrégation des deux groupes cibles.



### **Partie 3: Vers un renforcement de la ségrégation socio-résidentielle ?**

Au fil des pages précédentes, nous venons d'apercevoir que la ségrégation concerne la capitale luxembourgeoise. Dans cette dernière partie, nous utilisons une autre échelle pour mieux saisir l'évolution des structures socio-résidentielles des deux groupes cibles. Nous allons tenter de découvrir si la ségrégation socio-résidentielle a tendance à se renforcer au cours du temps sous l'impulsion des mouvements résidentiels du groupe de nationalités à caractère aisé et de celui des Portugais, ceci à l'échelle très fine des codes postaux.

Nombreux sont les personnes qui arrivent et/ou qui quittent la Ville de Luxembourg chaque année. Entre 1984 et 2007, 195.202 mouvements résidentiels entrants sont enregistrés dans la capitale luxembourgeoise. Ces mouvements résidentiels ont une influence évidente sur la composition de la population résidente ainsi que sur la répartition spatiale de cette dernière, que ce soit à l'échelle de la ville dans son ensemble où encore à l'échelle des différents quartiers. Afin de saisir de manière synthétique les mouvements résidentiels, nous nous sommes attardés sur certaines années dans un intervalle régulier, tous les cinq ans depuis 1985 jusqu'en 2005, selon la disponibilité des informations.

Nous avons pris la décision de réaliser une étude diachronique dans laquelle nous examinons les années 1985, 1990, 1995, 2000 et 2005. Afin de pouvoir effectuer cette étude, nous avons eu recours aux données issues du fichier de la population de la Ville de Luxembourg. Ces données, ainsi que la méthodologie, vont être présentées brièvement dans la première section de cette troisième partie. Par la suite, nous nous intéressons aux mouvements résidentiels au cours des cinq années de référence, afin de pouvoir effectuer dans une étape finale l'étude diachronique. Grâce à cette analyse, nous allons découvrir comment la ségrégation des deux groupes cibles s'est développée sous l'impulsion des mouvements résidentiels. De plus, nous allons pouvoir constater si les migrations et les mobilités résidentielles influencent la ségrégation socio-résidentielle de manière égale où non.

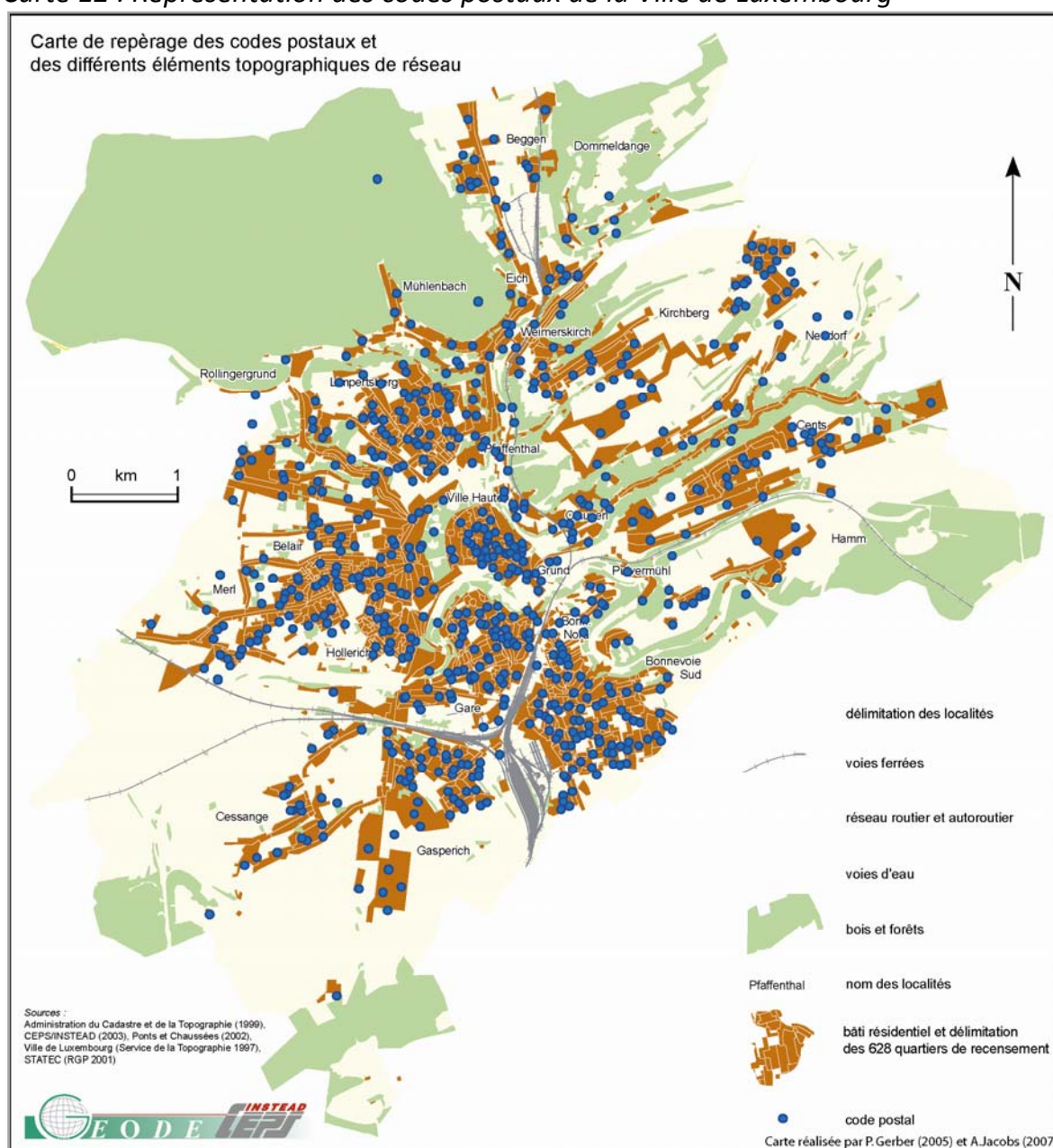
#### **1 Données et méthodologie**

Pour la réalisation de notre mémoire, nous avons fait appel à deux types de données, à savoir les données issues des recensements de la population du STATEC, qui ont déjà été traitées lors de la deuxième partie, ainsi que les données du Bureau de la Population de la Ville de Luxembourg. Concentrons-nous sur les données du Bureau de la Population, indispensables pour mettre en place par la suite une méthodologie adéquate visant à déterminer le rôle des mouvements résidentiels dans le processus de ségrégation.

### 1.1 Les données du Bureau de la Population de la Ville de Luxembourg

Le Bureau de la Population de la Ville de Luxembourg dispose d'un fichier signalétique de gestion administrative qui enregistre toutes les entrées, toutes les sorties, ainsi que tous les déplacements qui entraînent un changement du lieu de résidence, que ce soit au sein de la capitale ou en-dehors de la commune pour les personnes ayant vécu un jour au moins à Luxembourg-Ville. Ainsi, nous retrouvons dans ce fichier, à caractère longitudinal, tous les mouvements résidentiels effectués dans la capitale depuis 1984 de manière que chaque individu peut être suivi dans le temps et dans l'espace à l'échelle des 679 codes postaux.

Carte 12 : Représentation des codes postaux de la Ville de Luxembourg



Sans entrer dans des considérations techniques, précisons qu'un tel type de fichier n'aurait pu être exploité sans l'accord de la Ville de Luxembourg.

Tableau 10 : Exemple du fichier de la population

Exemple du fichier de la population												
Numéro national	Date début de résidence	Date Fin de résidence	Code pays	Code commune lu	Code quartier	Nom localité	Code postal ancienne adresse 1	Code postal ancienne adresse 2	Code postal ancienne adresse 3	Sexe	Lieu de naissance	Code nat
19350210xxx	19840930	19840930	YU	.	.	ZAVIDOVICI	.	.	.	F	GOSTOVIC	BIH
19350210xxx	19841001	19850325	L	1	4		1610	1611.00	.	F	GOSTOVIC	BIH
19350210xxx	19961126	19961126	BIH	.	.	ZAVIDOVICI	.	.	.	F	GOSTOVIC	BIH
19350210xxx	19961127	20020304	L	1	3		2355	.	.	F	GOSTOVIC	BIH
Code postal	Date décès	Situation professionnelle	Migrin									
2763	0	pensionnés	2.00	(mvt résid du lieu provenance)								
2763	0	pensionnés	1.00	(mvt résidentiel lieu arrivée LuxVille)								
2763	0	pensionnés	3.00	(mvt résid lieu provenance connaissant LuxVill)								
2763	0	pensionnés	1.00	(mvt résidentiel lieu arrivée LuxVille)								
Source: VDL, 2007												

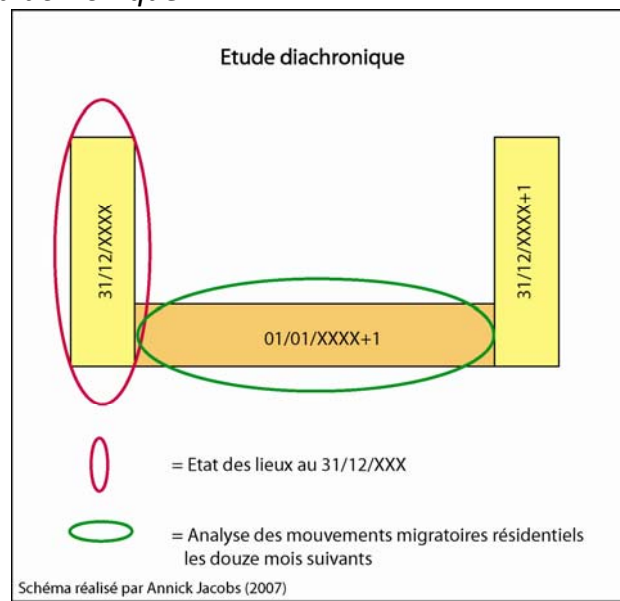
La personne X de sexe féminin et de nationalité bosniaque est née le 10 février 1935 en Yougoslavie. Elle arrive depuis la Yougoslavie au Luxembourg le 01 octobre 1984 et elle s'installe dans la capitale (code commune 1) dans le quartier administratif numéro 4, code postal numéro 1610. Elle quitte Luxembourg-Ville le 25 mars 1985 pour retourner en Bosnie Herzégovine. Le 27 novembre 1996, elle s'installe de nouveau dans la capitale luxembourgeoise dans le quartier administratif numéro 3, code postal 2355.

De plus, nombreuses autres variables concernant les habitants de la ville sont répertoriées dans le fichier comme par exemple la situation professionnelle, la date de décès etc.

Grâce à ce fichier nous obtenons des informations sur toutes les personnes ayant passé au moins un jour dans la capitale luxembourgeoise (fichier signalétique). Il faut souligner que dans ce fichier les individus correspondent à des mouvements résidentiels, qu'ils soient internes (migrations intra-urbaines), d'émission de la ville (sortie) ou d'attraction (entrée dans la ville).

## 1.2 Méthodologie

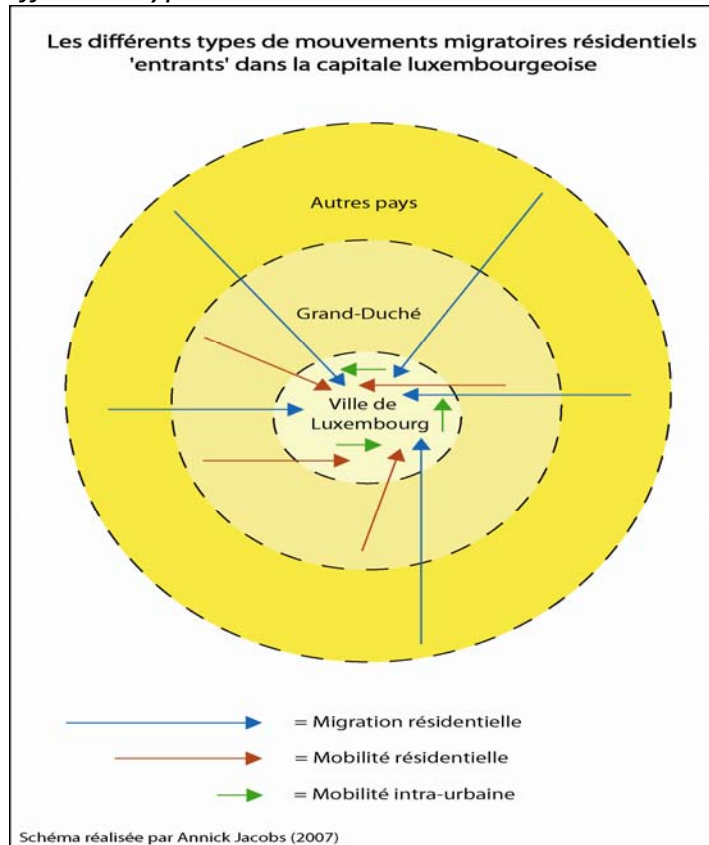
Figure 10 : Etude diachronique



Pour les cinq années de référence, nous présentons la situation au 31/12/xxxx-1 de chaque année, en examinant plus précisément la répartition spatiale des deux groupes cibles. Par après, nous portons notre intérêt aux mouvements résidentiels. Nous analysons vers quels codes postaux se dirigent les personnes qui entrent dans la capitale luxembourgeoise et nous essayons ainsi de voir si nous pouvons détecter des tendances générales. De plus, nous tentons de découvrir si les stratégies résidentielles varient en fonction du lieu de provenance des personnes. Ainsi, nous émettons l'hypothèse que **le fait de connaître ou non la capitale luxembourgeoise a une influence sur le choix du lieu de résidence**. Pour compléter les résultats cartographiques, nous allons avoir recours à l'indice de ségrégation de Duncan et Duncan au cours des différentes étapes d'analyse.

Avant de commencer l'étude, soulignons que nous distinguons dans l'étude diachronique les mobilités résidentielles et les migrations résidentielles. Par contre, en ce qui concerne les mobilités résidentielles, les mobilités intra-urbaines ne sont pas prises en compte pour des raisons d'exploitation de fichier.

Figure 11: Les différents types de mouvements résidentiels 'entrants'

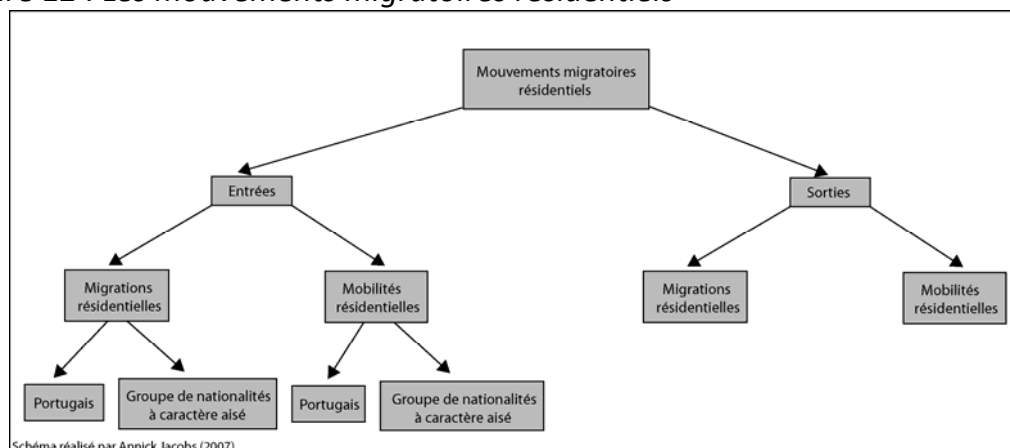


Amorçons notre étude par l'analyse des mouvements résidentiels au cours des cinq années de référence.

## 2 Les mouvements résidentiels en 1985, 1990, 1995, 2000 et 2005

Dans cette section, nous nous concentrons sur la description des mouvements résidentiels, en nous focalisant notamment sur les mouvements résidentiels en direction de la capitale luxembourgeoise.

Figure 12 : Les mouvements migratoires résidentiels

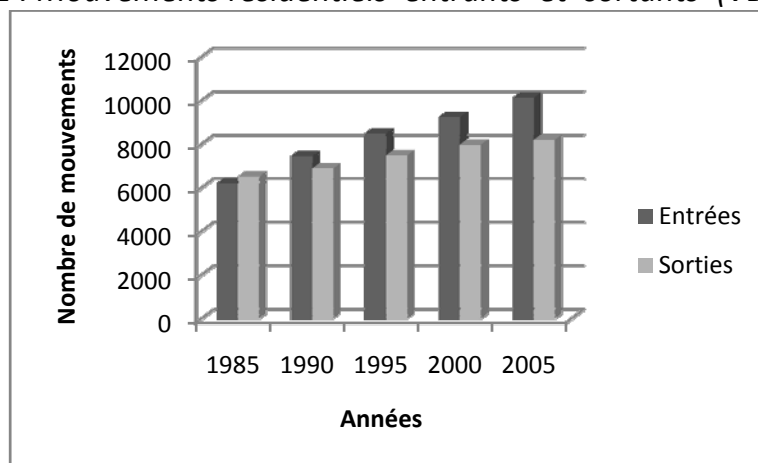


En analysant la situation des arrivées et des départs au cours de ces cinq années de référence nous portons notre intérêt aux lieux de provenance et aux lieux de destination des migrants. Nous nous concentrons sur les mouvements résidentiels de nos deux groupes cibles, tout en évoquant de temps en temps les Luxembourgeois et le groupe composé de tous les autres étrangers (Portugais et groupe de nationalités à caractère aisé exclus).

### Situation des arrivées et des départs

Au cours de ces cinq années, ce sont au total 78.606 mouvements résidentiels qui sont enregistrés à l'échelle de la Ville de Luxembourg dans le cadre des chiffres interprétés ici. Les résultats seront différents de ceux détaillés dans la partie deux, étant donné que les périodes et les sources ne sont pas les mêmes. Il faut encore une fois relever ici que nous raisonnons dans cette section en termes de mouvements et non en termes de personnes. Ainsi, les 78.606 mouvements réalisés au cours des cinq années ne signifient pas que ce sont 78.606 individus qui ont bougé. Certains des ces mouvements sont à mettre au compte des mêmes personnes.

Graphique 21 : Mouvements résidentiels 'entrants' et 'sortants' (VDL, 2007)



En ce qui concerne les mouvements entrants et les mouvements sortants, nous remarquons que sur les cinq années d'étude, les entrées sont toujours plus nombreuses que les sorties à l'exception de l'année 1985 où les sorties dépassent légèrement les entrées (cf. graphique 21). En conséquence, le bilan migratoire est positif de 4.472 unités.

Tableau 11 : Nombre de mouvements résidentiels par année d'étude

Mouvements migratoires résidentiels par année (entrées et sorties)					
Année	Autres nationalités	Groupe à caractère aisé	Portugais	Luxembourgeois	Total
1985	5.830	1.385	1.252	4.256	12.723
	45,82%	10,89%	9,84%	33,45%	100,00%
1990	5.707	1.740	2.865	4.030	14.342
	39,79%	12,13%	19,98%	28,10%	100,00%
1995	7.463	2.248	2.584	3.697	15.992
	46,67%	14,06%	16,16%	23,12%	100,00%
2000	9.235	2.296	2.490	3.200	17.221
	53,63%	13,33%	14,46%	18,58%	100,00%
2005	9.900	2.227	3.047	3.154	18.328
	54,02%	12,15%	16,62%	17,21%	100,00%
Total	38135	9896	12.238	18.337	78.606
	48,51%	12,59%	15,57%	23,33%	100,00%

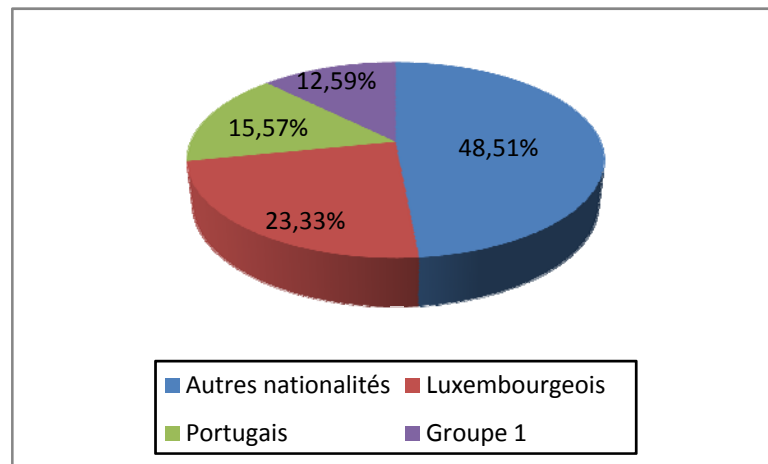
Source des données: VDL, 2007

En considérant le nombre de mouvements par année, le nombre total de mouvements résidentiels a tendance à augmenter continuellement. Ainsi, le nombre de mouvements résidentiels est passé de 12.723 en 1985 à 18.328 en 2005.



Il faut savoir que toutes les populations ne contribuent pas de la même manière aux mouvements résidentiels. (cf. graphique 22)

*Graphique 22 : Les mouvements résidentiels par groupe de population (VDL, 2007)*

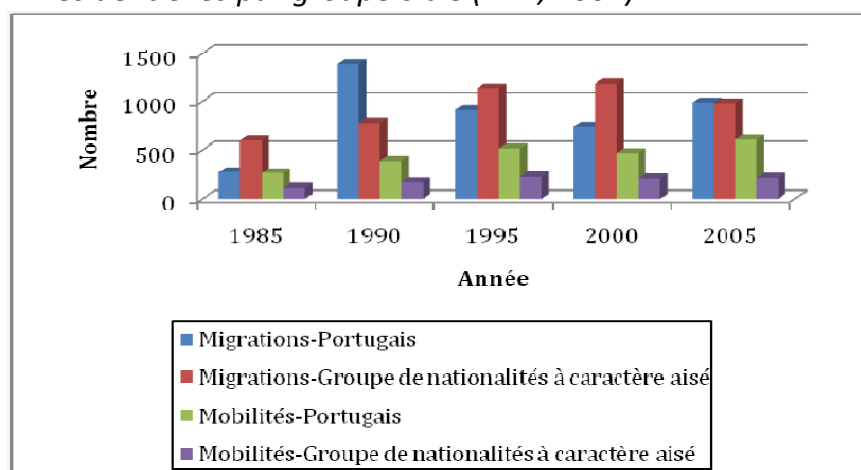


La plus grande partie des mouvements est réalisée par les étrangers, dont 15,57% par les Portugais, 12,51% par le groupe à caractère aisé et 48,51% par les autres étrangers. Les Luxembourgeois de leur côté contribuent à 23,33% aux mouvements résidentiels.

Par la suite, il faut faire la différence entre ce que nous appelons mobilité résidentielle et migration résidentielle. Pour rappel, nous employons le terme de mobilité résidentielle au moment où un individu change son lieu de résidence à l'intérieur du Grand-Duché tandis que les migrations résidentielles recouvrent les mouvements entre la Ville de Luxembourg et un pays tiers. Débutons par l'analyse des migrations résidentielles au cours des cinq années.

Quelle que soit l'année et quel que soit le groupe, le nombre de migrations résidentielles dépasse toujours celui des mobilités résidentielles. (cf. graphique 23)

*Graphique 23 : Comparaison du nombre de migrations et de mobilités résidentielles par groupe cible (VDL, 2007)*

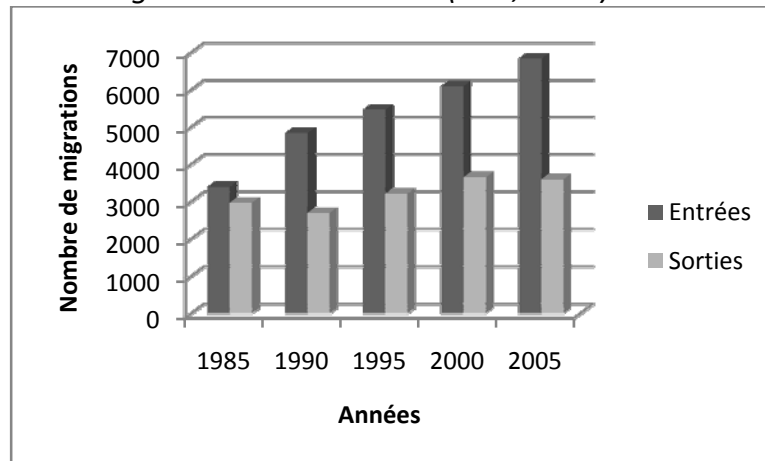


## 2.1 Les migrations résidentielles : un solde migratoire positif

Parmi les 78.606 entrées qui sont enregistrés à l'échelle de la capitale, nous comptons 42.750 migrations résidentielles dont 26.624 entrées et 16.126 sorties.

### 2.1.1 le bilan migratoire

Graphique 24 : Les migrations résidentielles (VDL, 2007)



Au cours des cinq années d'étude, les migrations résidentielles en direction de Luxembourg-Ville sont toujours plus nombreuses que celles dirigées en direction d'un pays tiers. Le nombre le plus important de migrations entrantes est enregistré en 2005 avec 6.832 entrées et le nombre le plus faible en 1985 avec 3.395 entrées. Ainsi, les entrées connaissent une croissance continue tandis qu'une légère baisse est enregistrée pour les sorties entre 1985 et 1990 avant que leur nombre augmente de nouveau au cours des trois autres années.

## 2.1.2 Les migrations entrantes

Tableau 12 : Les entrées à Luxembourg-Ville depuis l'étranger

Migrations résidentielles 'entrantes' par année					
Année	Autres nationalités	Groupe à caractère aisé	Portugais	Luxembourgeois	Total
1985	2.337	598	270	190	3.395
	68,84%	17,61%	7,95%	5,60%	100,00%
1990	2.405	780	1.393	262	4.840
	49,69%	16,12%	28,78%	5,41%	100,00%
1995	3.220	1.144	909	193	5.466
	58,91%	20,93%	16,63%	3,53%	100,00%
2000	3.992	1.194	744	161	6.091
	65,54%	19,60%	12,21%	2,64%	100,00%
2005	4.713	978	985	156	6.832
	68,98%	14,31%	14,42%	2,28%	100,00%
Total	16.667	4.694	4.301	962	26.624
	62,60%	17,63%	16,15%	3,61%	100,00%

Source des données: VDL, 2007

Les différents groupes de populations contribuent de manière très inégale aux migrations résidentielles 'entrantes'. Le groupe de population qui réalise le nombre le plus important d'entrées est le groupe des autres étrangers<sup>7</sup> suivi du groupe de nationalités à caractère aisé et des Portugais. Logiquement, les Luxembourgeois contribuent de manière peu significative aux entrées à Luxembourg-Ville depuis un pays tiers.

<sup>7</sup> L'importance des mouvements migratoires résidentiels réalisés par le groupe des autres étrangers est à mettre en relation avec le nombre élevé de nationalités intégrées dans ce groupe.

En ce qui concerne les départs, logiquement à nouveau, le groupe des autres étrangers qui réalise la majorité des migrations et les Luxembourgeois la plus petite part. (cf. tableau 13)

Tableau 13 : Les sorties de la Ville de Luxembourg en direction d'un pays tiers

Migrations résidentielles 'sortantes' par année					
Année	Autres nationalités	Groupe à caractère aisé	Portugais	Luxembourgeois	Total
1985	1.911	414	485	155	2.965
	64,45%	13,96%	16,36%	5,23%	100,00%
1990	1.682	439	321	251	2.693
	62,46%	16,30%	11,92%	9,32%	100,00%
1995	2.109	560	366	179	3.214
	65,62%	17,42%	11,39%	5,57%	100,00%
2000	2.397	599	475	187	3.658
	65,53%	16,38%	12,99%	5,11%	100,00%
2005	2.207	719	460	210	3.596
	61,37%	19,99%	12,79%	5,84%	100,00%
Total	10.306	2.731	2.107	982	16.126
	63,91%	16,94%	13,07%	6,09%	100,00%

Source des données: VDL, 2007

Après avoir donné ces informations sur les migrations résidentielles, nous allons porter notre intérêt dans une première étape aux principaux lieux d'origine des migrants ainsi qu'à la nationalité des personnes qui entrent dans la capitale luxembourgeoise, pour nous intéresser par après aux nationalités des personnes qui quittent le Grand-Duché et aux principaux lieux de destination de ces dernières.

### 2.1.3 Origine et destination des migrations résidentielles

Dans cette partie nous nous posons plusieurs questions concernant les migrations résidentielles : Qui sont les migrants ? D'où viennent-ils ou encore où vont-ils ? Commençons par l'analyse du pays d'origine des migrants pour nous intéresser par après à leur nationalité.

#### ➤ **Les migrants 'entrants'**

26.624 entrées sont répertoriées dans la capitale au cours des cinq années d'étude, soit en moyenne 5.325 migrations par année d'étude. Comme mentionné lors de la deuxième partie, la population de la ville est composée de personnes de nationalités nombreuses, ce qui nous permet de prédire que les migrants qui arrivent à Luxembourg-Ville proviennent de pays très différents.

*Tableau 14 : Pays d'origine des migrants*

Pays	1985	1990	1995	2000	2005
France	25,57%	11,45%	14,16%	18,95%	18,21%
Belgique	13,34%	10,52%	8,32%	9,49%	7,27%
Allemagne	11,58%	5,99%	6,37%	5,09%	6,75%
Italie	6,51%	4,24%	5,14%	5,60%	4,45%
Etats-Unis	4,86%	4,96%	3,79%	2,99%	2,25%
Grande-Bretagne	5,10%	4,79%	4,81%	6,94%	3,16%
Portugal	7,86%	28,35%	15,50%	10,43%	12,97%
Pays indéterminé	0,88%	2,50%	3,17%	5,04%	5,94%
Autres pays	24,30%	55,56%	38,75%	35,48%	38,99%
<b>Total</b>	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
<b>Effectifs</b>	<b>3.395</b>	<b>4.840</b>	<b>5.466</b>	<b>6.091</b>	<b>6.832</b>
Source: VDL, 2007					

Au cours des cinq années considérées, nous observons une certaine régularité au niveau des principaux pays de provenance des migrants. Ainsi, la majorité des migrants proviennent de pays européens et plus précisément des pays limitrophes du Grand-Duché, ainsi que du Portugal et de l'Italie, deux pays dont sont issus les immigrés traditionnels présents au Grand-Duché à l'heure actuelle. Le seul pays d'origine non européen que nous retrouvons parmi les principaux pays d'origine sont les Etats-Unis. Pour les autres pays d'origine, le nombre de migrations entrantes est peu significatif. D'autre part, il faut encore constater qu'il manque le pays d'origine pour un certain nombre de migrants, de plus en plus nombreux avec le temps.

En tenant compte de ce qui précède, nous pouvons supposer que le plus grand nombre des migrants qui arrivent dans la capitale ont dans la majorité des cas la nationalité de ces principaux pays de provenance.

## Qui sont-ils (nationalités) ?

Tableau 15 : Pays de provenance des migrants

Pays	1985	1990	1995	2000	2005
France	25,48%	12,25%	14,38%	20,42%	19,53%
Belgique	8,42%	5,93%	5,84%	7,67%	5,37%
Allemagne	9,07%	4,83%	5,42%	4,19%	5,72%
Italie	7,60%	5,25%	6,35%	7,21%	5,58%
Etats-Unis	4,83%	5,10%	3,51%	2,94%	2,47%
Luxembourg	5,60%	5,41%	3,53%	2,64%	2,28%
Grande-Bretagne	5,13%	4,42%	4,45%	6,16%	3,10%
Portugal	7,95%	28,78%	16,63%	12,21%	14,42%
Autres nationalités	25,92%	28,02%	39,90%	36,56%	41,53%
<b>Total</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>
<b>Effectifs</b>	<b>3.395</b>	<b>4.840</b>	<b>5.466</b>	<b>6.091</b>	<b>6.832</b>

Source: VDL, 2007

Les principales nationalités qui arrivent à Luxembourg-Ville sont des nationalités européennes. Comme au niveau des pays d'origine, nous retrouvons ici de nouveau les personnes des pays limitrophes ainsi que les personnes de nationalités portugaise et italienne. Certes, les migrations sont à mettre sur le compte de personnes de nationalités très diverses, mais en considérant le nombre de migrations par nationalité, la majorité des migrations sont réalisées par un nombre beaucoup plus restreint de nationalités. En 2005, par exemple, ce sont 16 nationalités différentes qui effectuent près de 75% de toutes les migrations. Parmi ces 16 nationalités nous ne retrouvons qu'une seule nationalité non européenne (américaine), ce qui nous permet de souligner que la majorité des migrations sont réalisées par des personnes de nationalité européenne. (cf. tableau 15)

Après avoir porté notre intérêt aux pays d'origine ainsi qu'à la nationalité des migrants, nous allons voir dans la prochaine section quelles sont les principales nationalités des personnes qui quittent le Grand-Duché et vers quels pays elles se dirigent.

### ➤ *Les migrations 'sortantes' : Où vont-ils ? Qui sont-ils ?*

Au cours des cinq années de référence, le nombre de migrations résidentielles vers un pays tiers a fluctué entre 2.693 au minimum en 1990 et 3.658 au maximum en 2000. Globalement, le nombre le plus important de migrations sortantes est à attribuer aux mêmes nationalités que celles que nous retrouvons en tête pour les migrations entrantes. En ce qui concerne les principaux pays de destination, nous retrouvons les mêmes pays en tête qu'au niveau des principaux pays d'origine, ce qui peut être expliqué par le fait que les personnes qui prennent la décision de quitter le Grand-Duché, vont retourner dans la

majorité des cas dans leur pays d'origine. Néanmoins, il faut noter ici que le pays de destination n'est pas connu pour un nombre important de migrations résidentielles sortantes. (cf. tableau 16)

*Tableau 16 : Pays de destination des migrants*

Pays	1985	1990	1995	2000	2005
France	16,32%	11,62%	10,45%	7,68%	12,04%
Belgique	8,33%	11,99%	8,93%	6,83%	8,37%
Allemagne	6,34%	6,39%	5,20%	5,60%	5,28%
Italie	8,06%	5,46%	3,76%	3,17%	2,00%
Etats-Unis	5,53%	5,53%	4,48%	2,65%	2,20%
Grande-Bretagne	2,73%	2,23%	2,80%	3,31%	1,75%
Portugal	11,47%	9,02%	7,09%	6,67%	3,50%
Pays indéterminé	28,84%	32,90%	30,62%	49,59%	51,84%
Autres pays	12,38%	14,85%	26,66%	14,49%	13,01%
<b>Total</b>	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
<b>Effectifs</b>	<b>2.965</b>	<b>2.693</b>	<b>3.214</b>	<b>3.658</b>	<b>3.596</b>

Source: VDL, 2007

Après l'analyse des migrations résidentielles, nous allons nous focaliser dans la prochaine partie sur les mobilités résidentielles. Nous allons voir qui sont les gens qui arrivent ou qui quittent la capitale. De plus, nous allons voir de quelles communes luxembourgeoises proviennent les personnes qui s'installent en ville ou vers quelles communes elles se dirigent.

## **2.2 Les mobilités résidentielles**

Les mobilités résidentielles concernent les mouvements résidentiels entre la Ville de Luxembourg et les autres communes du Grand-Duché. 35.856 mobilités sont répertoriées au cours des cinq années dont 14.915 entrées et 20.941 sorties. (cf. graphique 25)

*Graphique 25 : Mobilités résidentielles 'entrantes' et 'sortantes' (VDL, 2007)*

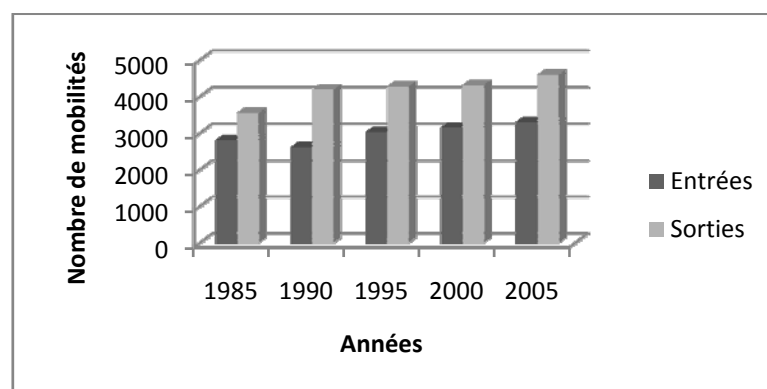




Tableau 17 : Nombre de mobilités résidentielles par année d'étude (entrées et sorties)

Année	Autres nationalités	Groupe à caractère aisé	Portugais	Luxembourgeois	Total
1985	1.582	373	497	3.911	6.363
	24,86%	5,86%	7,81%	61,46%	100,00%
1990	1.620	521	1151	3.517	6.809
	23,79%	7,65%	16,90%	51,65%	100,00%
1995	2.134	544	1.309	3.325	7.312
	29,18%	7,44%	17,90%	45,47%	100,00%
2000	2.846	503	1.271	2.852	7.472
	38,09%	6,73%	17,01%	38,17%	100,00%
2005	2.980	530	1.602	2.788	7.900
	37,72%	6,71%	20,28%	35,29%	100,00%
Total	11.162	2.471	5.830	16.393	35.856
	31,13%	6,89%	16,26%	45,72%	100,00%
Source: VDL, 2007					

Depuis 1985, le nombre de mobilités résidentielles croît continuellement. Cette croissance ne concerne pas de manière égale les entrées et les sorties. Tandis que les sorties connaissent une croissance faible mais continue, les entrées en ville diminuent entre 1985 et 1990 pour augmenter de nouveau légèrement au cours des périodes suivantes. Contrairement aux migrations résidentielles où les entrées en ville sont plus importantes que les sorties, nous notons que les mobilités résidentielles sortantes de la Ville de Luxembourg vers une autre commune sont plus nombreuses que les arrivées. Ainsi, nous enregistrons une perte de 6.026 unités.

Analysons maintenant dans les sections suivantes quelles nationalités contribuent le plus aux mobilités résidentielles, ainsi d'où les personnes proviennent qui s'installent en ville ou vers quelles communes elles se dirigent.

## 2.2.1 Les mobilités 'entrantes'

➤ Qui sont-ils ?

Tableau 18 : Les entrées en ville depuis le Grand-Duché

Année	Autres nationalités	Groupe à caractère aisé	Portugais	Luxembourgeois	Total
1985	630	110	259	1.811	2.810
	22,42%	3,91%	9,22%	64,45%	100,00%
1990	620	166	389	1.439	2.614
	23,72%	6,35%	14,88%	55,05%	100,00%
1995	866	223	516	1.426	3.031
	28,57%	7,36%	17,02%	47,05%	100,00%
2000	1.281	203	466	1.207	3.157
	40,58%	6,43%	14,76%	38,23%	100,00%
2005	1.179	212	607	1.305	3.303
	35,69%	6,42%	18,38%	39,51%	100,00%
Total	4.576	914	2.237	7.188	14.915
	30,68%	6,13%	15,00%	48,19%	100,00%

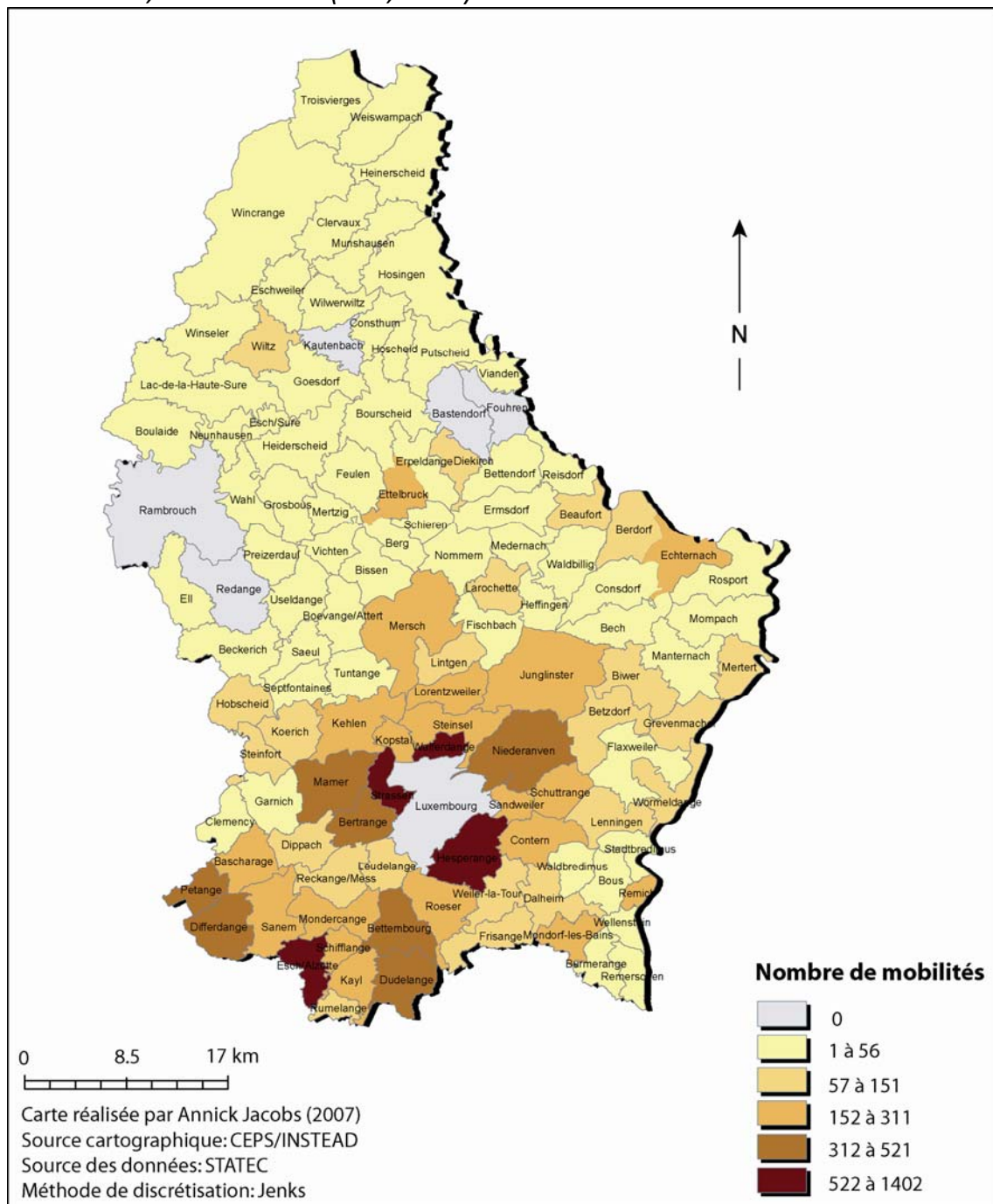
Source des données: VDL, 2007

Il n'est pas étonnant de constater que les Luxembourgeois réalisent 48,19% des mobilités entrantes au cours des cinq années comme ces derniers restent encore majoritaires à l'heure actuelle au Grand-Duché. Ils sont en moyenne 1.438 à arriver par année dans la capitale. Même si les Luxembourgeois réalisent la plus grande partie des entrées en ville, leur nombre d'entrées enregistre une baisse quasi constante passant de 1.811 en 1985 à 1.305 en 2005, tandis que le nombre d'entrées des étrangers progresse au cours du temps. Le groupe d'étrangers qui contribue de manière la plus significative aux entrées en ville est le groupe des autres étrangers avec 30,68% dont la majorité des entrées est réalisée par les Français suivis des Italiens. Les Portugais y participent encore avec 15,00% et le groupe à caractère aisé avec 6,13%.

Après cette brève analyse des nationalités qui s'installent en ville, analysons maintenant depuis quelles communes sont issues les mobilités, néanmoins sans tenir compte de la nationalité des personnes concernées et sans différencier les cinq années d'étude.

➤ **D'où viennent-ils ?**

Carte 13 : Les communes d'origine des mobilités résidentielles en 1985, 1990, 1995, 2000 et 2005 (VDL, 2007)



Les mobilités entrantes en ville sont pour une grande partie issue des communes périphériques. Les mouvements effectués depuis les communes situées au Nord du pays, en général les moins peuplés et les plus éloignés de la capitale, sont peu nombreuses. La commune dont est issue la part la plus importante de mobilités est de loin la commune de Hesperange (1.402 mouvements), suivis des communes d'Esch-sur-Alzette (1.025 mouvements), de Strassen (769) et de Walferdange (763). Au cours de ces cinq années d'étude

aucune entrée en ville n'est réalisée depuis les communes de Rambroch, de Redange, de Fouhren, de Bastendorf et de Kautenbach.

Après avoir porté notre intérêt aux nationalités et aux communes de provenance depuis lesquelles sont effectuées les entrées en ville, voyons maintenant qui sont les personnes qui quittent cette dernière et vers quelles communes elles se dirigent.

### 2.2.2 Les mobilités 'sortantes'

*Tableau 19 : Les sorties de la ville en direction d'une commune luxembourgeoise*

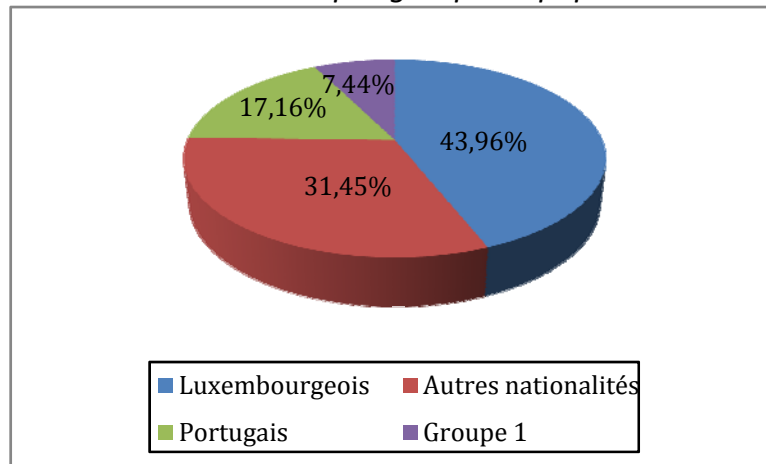
Année	Autres nationalités	Groupe à caractère aisé	Portugais	Luxembourgeois	Total
1985	952	263	238	2.100	3.553
	26,79%	7,40%	6,70%	59,10%	100,00%
1990	1.000	355	762	2.078	4.195
	23,84%	8,46%	18,16%	49,54%	100,00%
1995	1.268	321	793	1.899	4.281
	29,62%	7,50%	18,52%	44,36%	100,00%
2000	1.565	300	805	1.645	4.315
	36,27%	6,95%	18,66%	38,12%	100,00%
2005	1.801	318	995	1.483	4.597
	39,18%	6,92%	21,64%	32,26%	100,00%
Total	6.586	1.557	3.593	9.205	20.941
	31,45%	7,44%	17,16%	43,96%	100,00%

Source des données: VDL, 2007

Depuis 1985, le nombre de sorties dépasse largement le nombre d'entrées en ville. Les sorties, qui connaissant une croissance continue, sont passées de 3.553 en 1985 à 4.597 en 2005. Cette croissance des sorties est à mettre en relation avec les prix fonciers à Luxembourg-Ville qui sont de plus en plus élevés. La pénurie de logements est un autre facteur qui explique l'importance des sorties. Voyons maintenant quelles nationalités contribuent le plus à ces sorties.

➤ **Qui sont-ils ?**

Graphique 26 : Les sorties de la ville par groupe de population

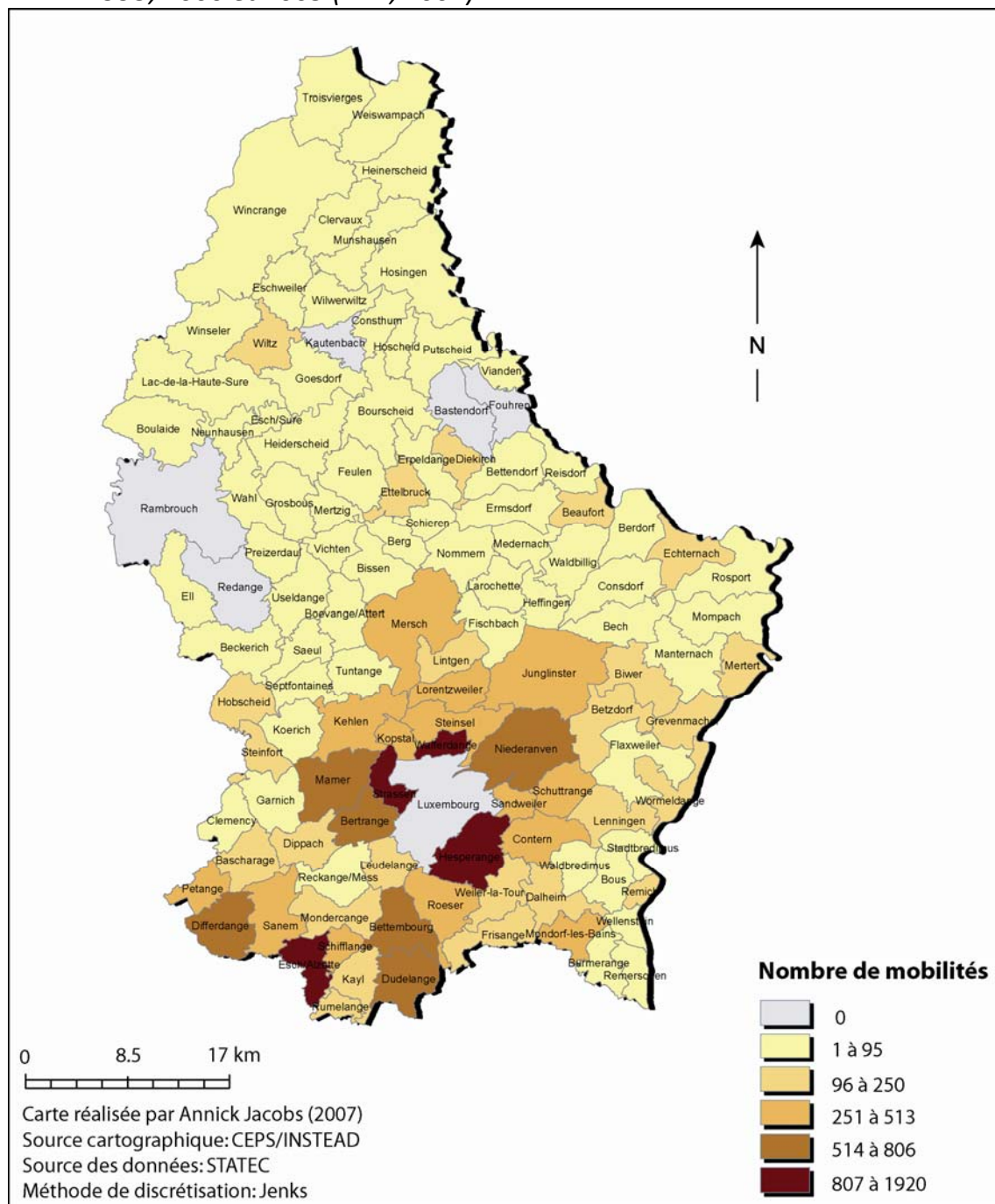


La répartition des sorties selon les nationalités est sensiblement la même que pour les entrées. Nous retrouvons de nouveau les Luxembourgeois en tête avec 43,96% (9.205 mobilités). 17,16% (3.593) des sorties sont à mettre sur le compte des Portugais et 7,44% (1.557) sur celui du groupe à caractère aisé. Le groupe des autres nationalités est à l'origine de 31,45% (6.586) des mobilités sortantes. Il est maintenant intéressant de voir vers quelles communes se dirigent les personnes qui quittent la ville.

➤ **Où vont-ils ?**

Comme pour les communes d'origine, voyons vers quelles communes sont dirigées les mobilités au cours des cinq années, sans tenir compte de la nationalité des personnes.

Carte 14 : Les communes d'accueil des mobilités résidentielles en 1985, 1990, 1995, 2000 et 2005 (VDL, 2007)



L'essentiel des départs a lieu en direction des communes périurbaines. C'est sur la commune de Hesperange que le plus grand nombre de migrants sortants s'installe. Au cours des cinq années d'étude un peu plus de 9% des départs ont lieu vers cette commune, soit 1.920 départs. Les communes d'Esch-sur-Alzette

(1.212), de Walferdange (1.103) et de Strassen (1.071) accueillent aussi un nombre plus ou moins important des personnes qui quittent la capitale, tandis que les communes de Rambrouch, de Redange, de Kautenbach, de Fohren et de Bastendorf n'accueillent aucune personne qui a quitté la ville.

Nous venons de constater que la Ville de Luxembourg est soumise à des mouvements résidentiels importants. La capitale luxembourgeoise enregistre au cours des cinq années de référence un bilan migratoire positif de 4.472 unités. Ce bilan est à mettre en relation avec l'arrivée en nombre important de personnes étrangères sur le territoire de la ville que ce soit depuis le Grand-Duché ou depuis un pays tiers. Les Luxembourgeois de leur côté accusent un solde migratoire négatif au cours de ces cinq années.

Après avoir analysé les différents types de mouvements résidentiels, nous tentons de voir dans la partie suivante quel impact ont les mouvements résidentiels entrants des deux groupes cibles au fil du temps sur la structure spatiale de la ville. Nous analysons si ces mouvements ont une influence sur la structure socio-résidentielle de la ville, et si c'est le cas, nous examinons si ces mouvements renforcent ou non la ségrégation socio-résidentielle dans la capitale luxembourgeoise. Certes, tous les groupes de populations influencent la structure de la ville dans le temps et dans l'espace, mais nous avons décidé de nous focaliser sur les mouvements résidentiels de deux groupes de populations étrangères vue que les résidents non-luxembourgeois sont majoritaires à Luxembourg-Ville. Nous avons pris la décision, justifiée dans les parties antérieures de notre travail, de nous focaliser sur les mouvements de deux groupes cibles, deux groupes se situant principalement aux deux extrémités de l'échelle sociale.

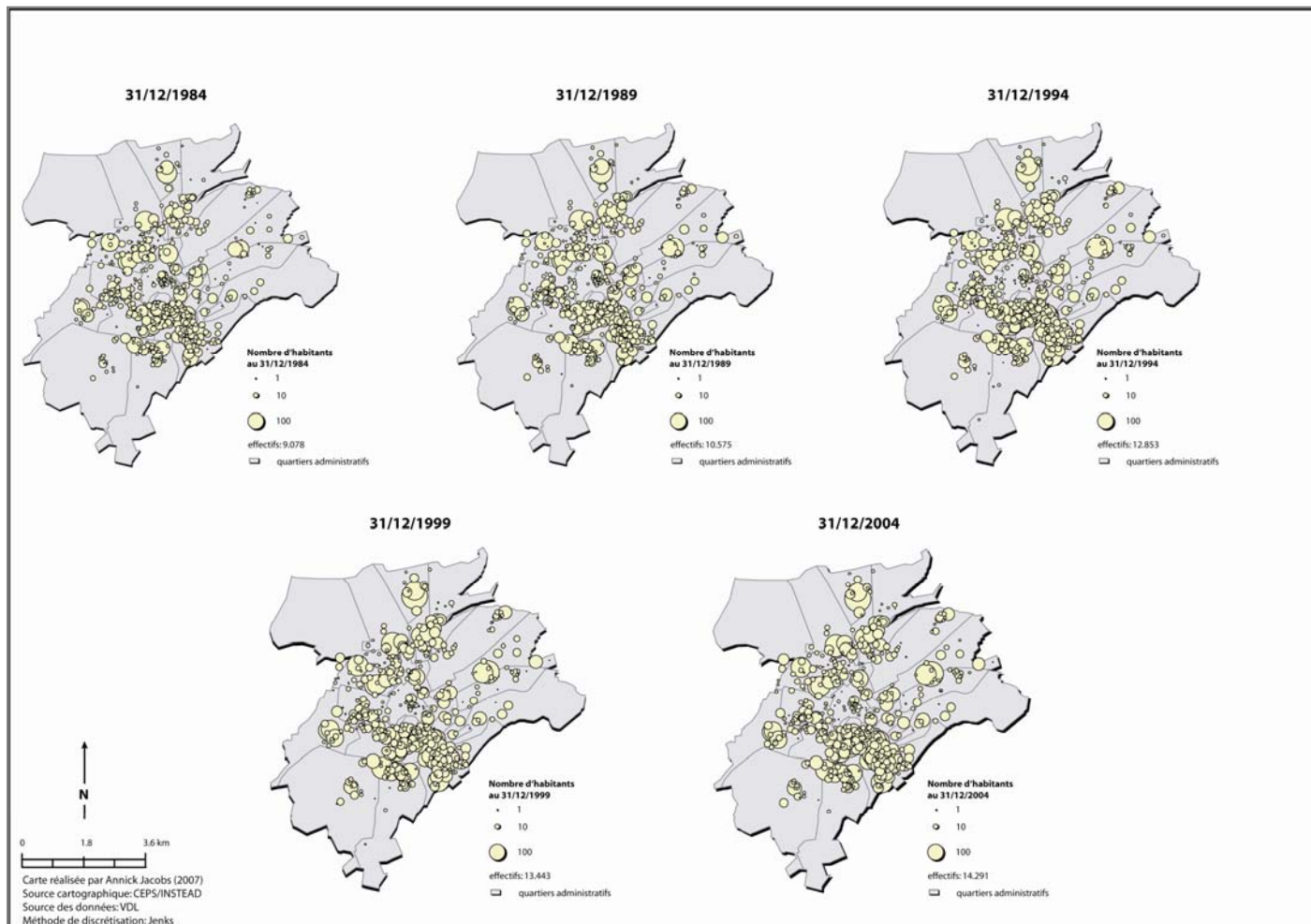


### **3 Vers un renforcement de la ségrégation socio-résidentielle à Luxembourg-Ville ?**

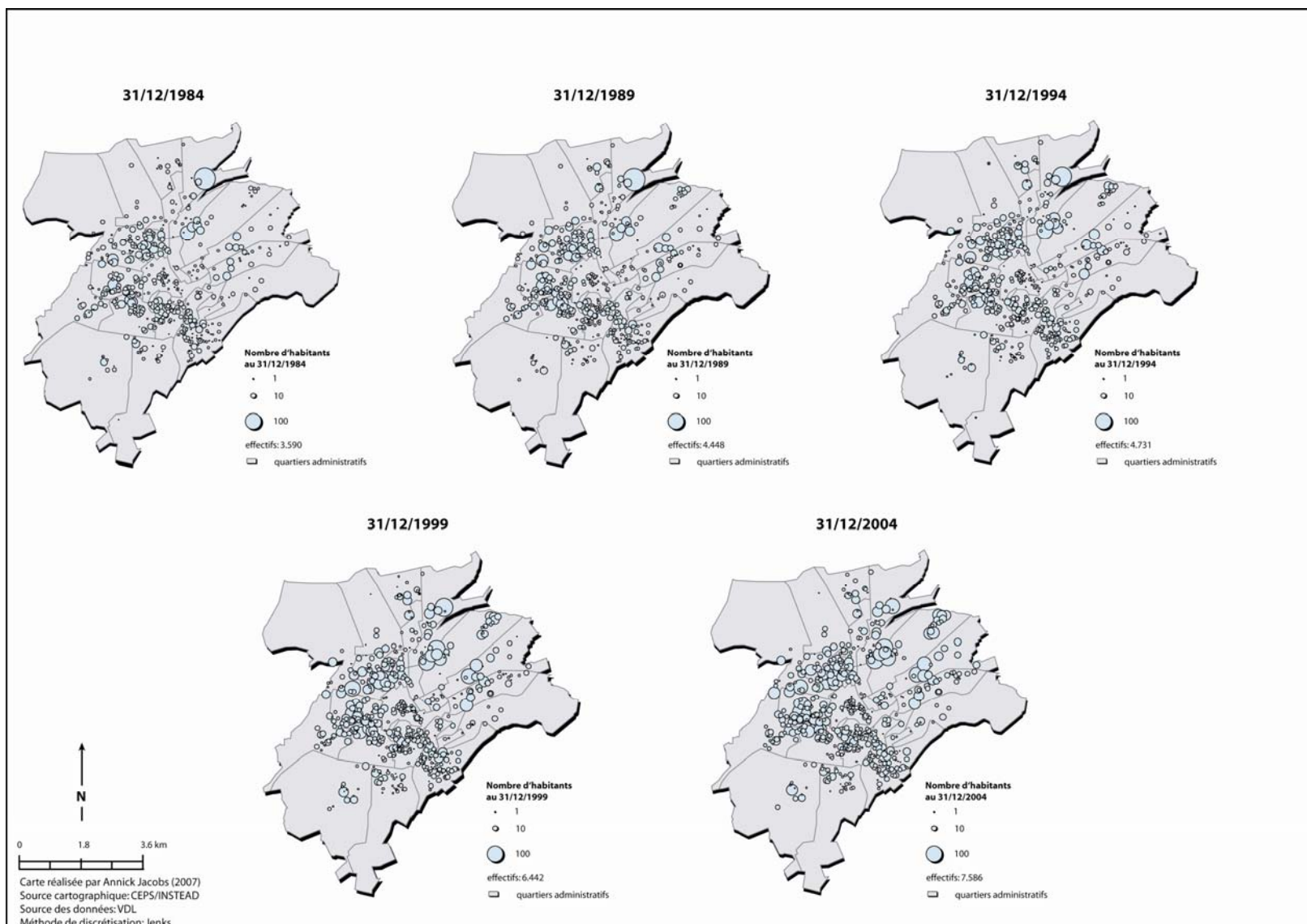
Nous désirons observer, à l'aide d'une étude diachronique, si les mouvements résidentiels des deux groupes cibles sont un des principaux facteurs du renforcement de la ségrégation socio-résidentielle à Luxembourg-Ville. De plus, nous essayons de découvrir si les stratégies résidentielles des deux groupes cibles sont différentes les unes des autres.

Pour répondre à ces questions, examinons la répartition spatiale des deux groupes en fin d'année, avant de nous concentrer sur l'impact des mouvements résidentiels sur la structure résidentielle en fin d'année, comme sur la ségrégation socio-résidentielle des deux groupes.

### 3.1 La relative stabilité des configurations socio-résidentielles



**FOREG** Carte 16 : Groupe de nationalités à caractère aisé – Situation en fin d'année



En regardant ces cartes, nous apercevons immédiatement que les Portugais sont beaucoup plus nombreux que les personnes appartenant au groupe de nationalités à caractère aisé à habiter la capitale luxembourgeoise, quelle que soit la date. De plus, nous constatons que le nombre de résidents portugais à Luxembourg-Ville, comme le nombre de résidents du groupe à caractère aisé, croît continuellement entre le 31/12/1984 et le 31/12/2004. Entre ces deux dates, le nombre d'habitants portugais augmente de 57,42%. Le taux de croissance du groupe à caractère aisé s'élève même à 111,30% entre le 31/12/1984 et le 31/12/2004. Ces deux groupes connaissent donc une croissance significative entre le 31/12/1984 et le 31/12/2004.

La répartition spatiale des Portugais paraît plus diffuse que celle du groupe de nationalités à caractère aisé, ce qui s'explique par le fait que les résidents portugais sont plus nombreux que les résidents du groupe à caractère aisé. Néanmoins, bon nombre de Portugais ont tendance à se regrouper à l'échelle de plusieurs codes postaux, situés dans un nombre restreint de quartiers administratifs. Leur concentration semble maximale à l'échelle des codes postaux qui se situent dans le quartier de la Gare, dans les quartiers de Bonnevoie Nord et de Bonnevoie Sud, ainsi que dans les quartiers d'Eich, de Pfaffenthal, de Clausen, de Beggen et du Grund.

Comme les Portugais, nous retrouvons le groupe de nationalités à caractère aisé également à l'échelle de toute la capitale, mais nous remarquons que ce groupe semble également favoriser un certain nombre de quartiers en matière de logement. Ceci peut paraître étonnant dans la mesure où ce groupe est composé de 11 nationalités différentes. Leur regroupement semble maximal dans les quartiers du Limpertsberg, du Belair, du Kirchberg et du Cents.

Au cours des cinq années d'étude, la répartition spatiale en début d'année est à quelques exceptions près toujours la même, sauf qu'un renforcement de la structure comme elle se présente au 31/12/1984 peut être constatée. Ainsi, l'augmentation du nombre de résidents par groupe va de pair avec un renforcement de la structure résidentielle d'origine.

Vue la répartition des deux groupes à l'échelle de la ville, nous apercevons que les Portugais ont tendance à s'installer dans les quartiers situés dans les vallées et où le pourcentage d'ouvriers est plus ou moins élevé. A l'opposé, le groupe à caractère aisé semble préférer habiter les quartiers localisables à l'échelle des plateaux et où les cadres présentent une partie importante de la population active résidente. Ainsi, nous présumons que les deux groupes semblent s'éviter à l'échelle de la ville, ce qui s'explique en partie par les statuts emblématiques que nous venons d'attribuer aux deux groupes dans la partie antérieure de notre mémoire. Ainsi, la répartition spatiale des deux groupes paraît assez concentrée. Voyons si nous pouvons confirmer ce constat à l'aide de l'indice de ségrégation de O.D. Duncan et B. Duncan. (cf. tableau 20)

Tableau 20 : Indice de ségrégation en fin d'année à l'échelle des codes postaux

Date	Portugais	Groupe à caractère aisé	Luxembourgeois	Autres nationalités
31/12/1984	0,36	0,33	0,09	0,17
31/12/1989	0,34	0,33	0,10	0,17
31/12/1994	0,33	0,31	0,12	0,16
31/12/1999	0,33	0,30	0,13	0,14
31/12/2004	0,33	0,30	0,15	0,13
Source: VDL, 2007				

L'indice de ségrégation des deux groupes cibles est au cours des cinq années toujours plus élevé que l'indice de ségrégation des Luxembourgeois et celui du groupe composé des autres nationalités. Selon l'indice, les Portugais sont légèrement plus regroupés dans l'espace que le groupe à caractère aisé, mais les différences ne sont néanmoins pas significatives. La légère baisse de l'indice de ségrégation des deux groupes cibles dans le temps est à mettre en relation avec l'augmentation du nombre d'habitants par groupe au fil des années. Ces résultats nous permettent de conclure que la ségrégation ne se renforce pas, mais qu'elle reste plus ou moins constante au cours des années, tout en sachant qu'elle concerne un nombre de plus en plus important de personnes par groupe. Voyons maintenant dans quelle mesure les migrations résidentielles contribuent à la ségrégation dans le temps et dans l'espace.

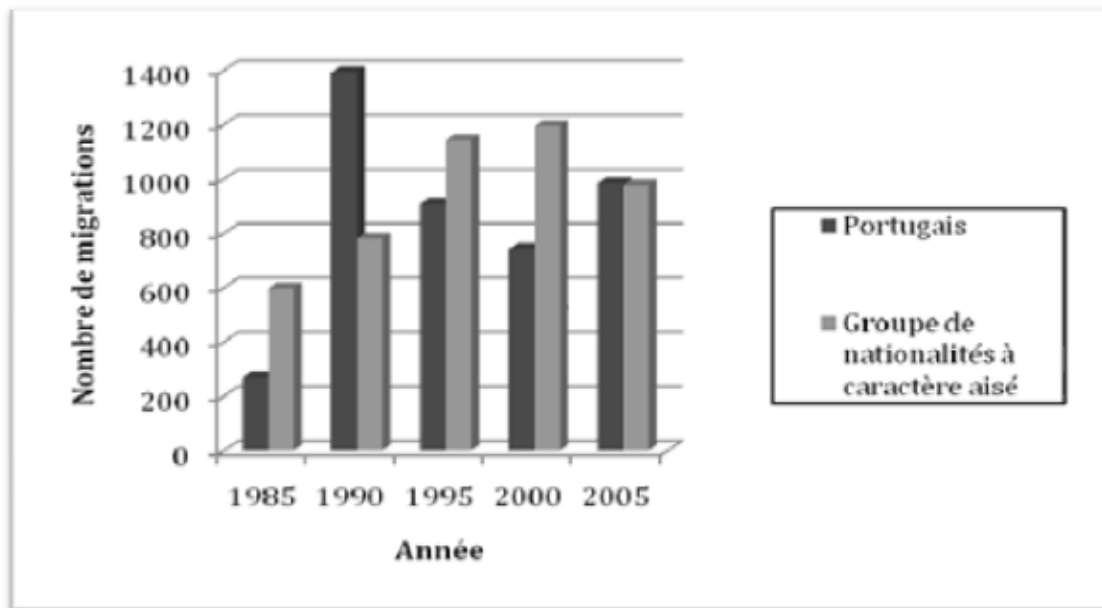
### **3.2 «Qui se ressemble, s'assemble»**

Nous avons émis l'hypothèse que les migrations et les mobilités résidentielles n'ont pas le même impact sur la ségrégation socio-résidentielle. Nous estimons que les personnes qui arrivent depuis un pays tiers dans la capitale luxembourgeoise n'ont pas les mêmes connaissances de la Ville de Luxembourg que les personnes qui habitent le Grand-Duché déjà avant leur venue en ville. Ainsi, nous sommes d'avis que les personnes qui entrent depuis l'étranger en ville favorisent la mixité socio-résidentielle par rapport aux personnes qui viennent d'une commune luxembourgeoise. Débutons par nous intéresser aux migrations résidentielles des deux groupes cibles avant d'analyser les mobilités résidentielles des deux groupes.

#### **3.2.1 L'influence des migrations résidentielles sur la répartition spatiale des deux groupes cibles**

Au cours des cinq années de référence, les personnes appartenant au groupe de nationalités à caractère aisé sont plus nombreux que les Portugais à entrer depuis un pays tiers dans la capitale (cf. graphique 27). Au cours cette période, 4.694 personnes appartenant au groupe à caractère aisé et 4.301 Portugais rejoignent la Ville de Luxembourg.

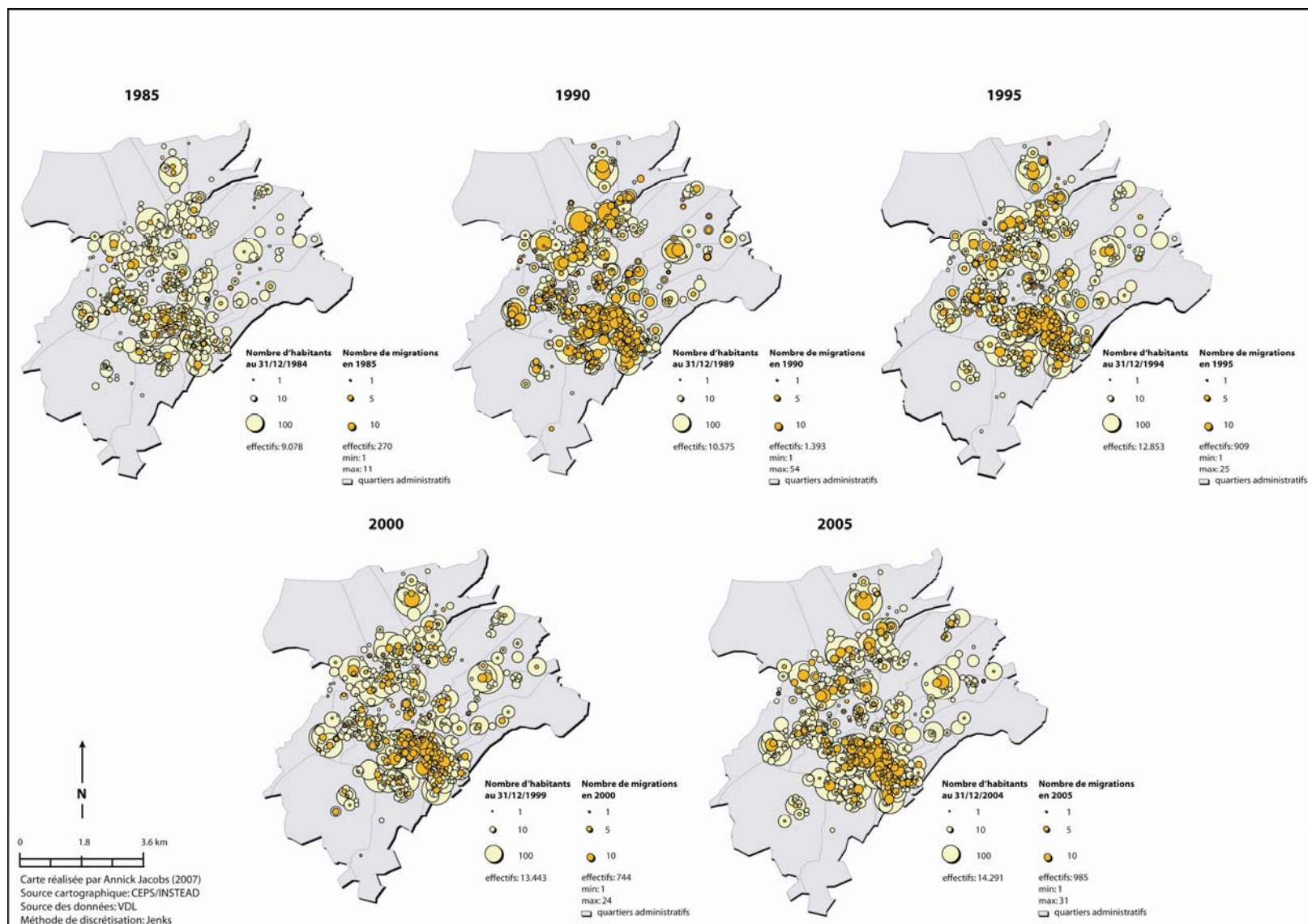
Graphique 27 : Migrations résidentielles par année et par groupe cible (VDL, 2007)



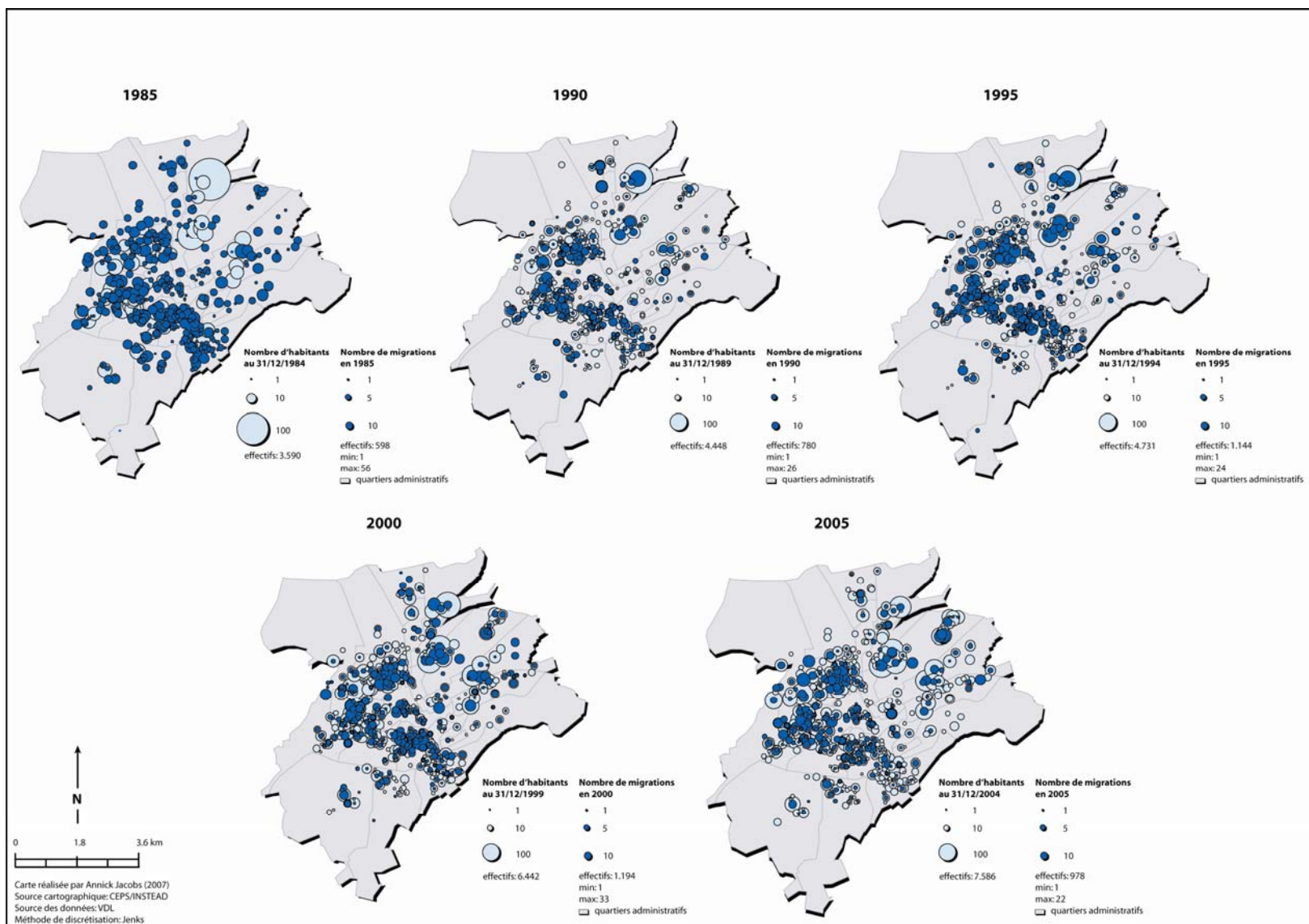
En comparant année par année le nombre de migrations résidentielles effectuées par les deux groupes, nous remarquons que le nombre de migrations réalisées par les Portugais dépasse celui du groupe à caractère aisé de manière significative en 1990 et dans une moindre mesure en 2005.

Les taux de croissance comme le nombre de migrations par groupe fluctuent significativement au cours des périodes d'études. A relever est la croissance exceptionnelle des migrations des Portugais pendant la période 1985 à 1990. Cette croissance exceptionnelle est à mettre en relation avec l'entrée dans l'Union européenne du Portugal au 1<sup>er</sup> janvier 1986, facilitant à partir de cette date l'entrée des immigrants portugais sur le territoire luxembourgeois.









Au contraire de ce que nous avons prédit, les immigrés des deux groupes, au moment de leur entrée en ville, ne semblent pas choisir au hasard leur nouveau lieu de résidence. Ils s'installent en grande majorité là où des membres appartenant à leur groupe respectif habitent déjà. Le fait que les immigrés portugais se dirigent surtout en direction des codes postaux qui sont situés dans des quartiers où les résidents portugais sont nombreux, est à mettre en relation avec l'existence de réseaux portugais importants sur place. Ces réseaux ont une influence sur le choix du lieu de résidence. En ce qui concerne les migrations réalisées par les individus du groupe à caractère aisé, nous présumons que ces derniers se dirigent en direction des quartiers où cohabitent déjà des nationalités européennes nombreuses et où ils ont ainsi des facilités au niveau de l'accessibilité (logement→travail). Certes, ces personnes disposent aussi de réseaux sur place, mais nous prétendons que ces derniers n'entrent pas en jeu de manière aussi déterminante que chez les Portugais. Un autre facteur non négligeable dans le choix du logement des deux groupes est le prix. Donnons quelques informations concernant les loyers moyens des logements à location, à l'échelle des quartiers administratifs. (cf. tableau 21)

Tableau 21 : Loyers moyens des logements par quartier administratif (STATEC, RP2001)

Quartier	Loyer moyen	m <sup>2</sup> / moyenne par logement	Prix/m <sup>2</sup>
Pfaffenthal	349,56	99,18	3,52
Grund	357,68	92,69	3,86
Hamm	508,54	115,32	4,41
Pulvermühle	387,64	79,37	4,88
Clausen	517,79	104,79	4,94
Weimerskirch	613,27	117,16	5,23
Gasperich	534,08	100,95	5,29
Eich	538,37	99,2	5,43
Bonnevoie-Sud	548,31	99,01	5,54
Cessange	679,22	122,31	5,55
Bonnevoie-Nord	512,49	91,31	5,61
Mühlenbach	729,38	127,24	5,73
Gare	512,67	88,44	5,8
Merl	672,42	113,52	5,92
Rollingergrund	697,51	117,51	5,94
Belair	752,09	120,87	6,22
Hollerich	643,38	101,9	6,31
Beggen	698,17	108,12	6,46
Dommeldange	801,87	124,07	6,46
Neudorf	814,91	124,71	6,53
Limpertsberg	717,31	108,99	6,58
Kirchberg	784,81	111,77	7,02
Ville-Haute	668,08	94,69	7,06
Cents	969,47	136,31	7,11

En moyenne, les loyers sont plus élevés dans les quartiers vers lesquels se dirige le groupe à caractère aisé. Les Portugais, en général moins solvables que les personnes appartenant au groupe à caractère aisé, s'installent souvent dans les quartiers où les loyers sont parmi les moins élevés à l'échelle de la capitale luxembourgeoise.

Nous venons de constater à l'aide des résultats cartographiques que les migrations résidentielles des deux groupes semblent renforcer ou au moins maintenir la structure socio-résidentielle de la ville. Vérifions ces conclusions en calculant l'indice de ségrégation pour les migrations résidentielles. (cf. tableau 22)

*Tableau 22 : Indice de ségrégation – Migrations résidentielles (VDL, 2007)*

Année	Portugais	Groupe à caractère aisé
1985	0,62	0,58
1990	0,45	0,45
1995	0,41	0,38
2000	0,48	0,38
2005	0,51	0,38

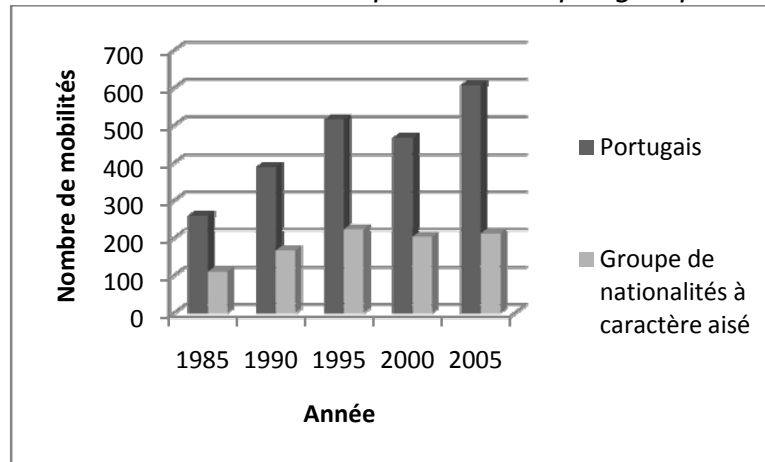
L'indice de ségrégation plus au moins élevé pour les migrations réalisées par les Portugais semble confirmer notre hypothèse que les immigrés portugais profitent de réseaux puissants sur place lors de leur installation dans la capitale luxembourgeoise. L'indice plus élevé en 1985 par rapport aux autres années est à mettre en relation avec le plus faible nombre de migrations réalisées au cours de cette année par rapport aux autres années d'étude. L'indice pour les migrations réalisées par le groupe de nationalités à caractère aisé, qui est assez élevé, témoigne donc d'un choix très réfléchi en matière du choix du lieu de résidence. Les résultats ne peuvent pour autant être expliqués avec tant de certitude que pour l'indice des Portugais. Les facteurs que nous venons d'évoquer plus haut vont certes intervenir lors de l'installation dans la ville, mais il existe encore sûrement d'autres facteurs qui nous échappent.

Compte tenu de ce qui précède, nous devons admettre que les personnes qui arrivent depuis l'étranger au Luxembourg ne choisissent pas leur logement au hasard. Les facteurs qui influencent le choix du nouveau lieu de résidence diffèrent d'un groupe de population à l'autre.

Voyons maintenant, si l'impact des mobilités résidentielles est encore plus puissant sur la concentration socio-résidentielle des habitants de la ville.

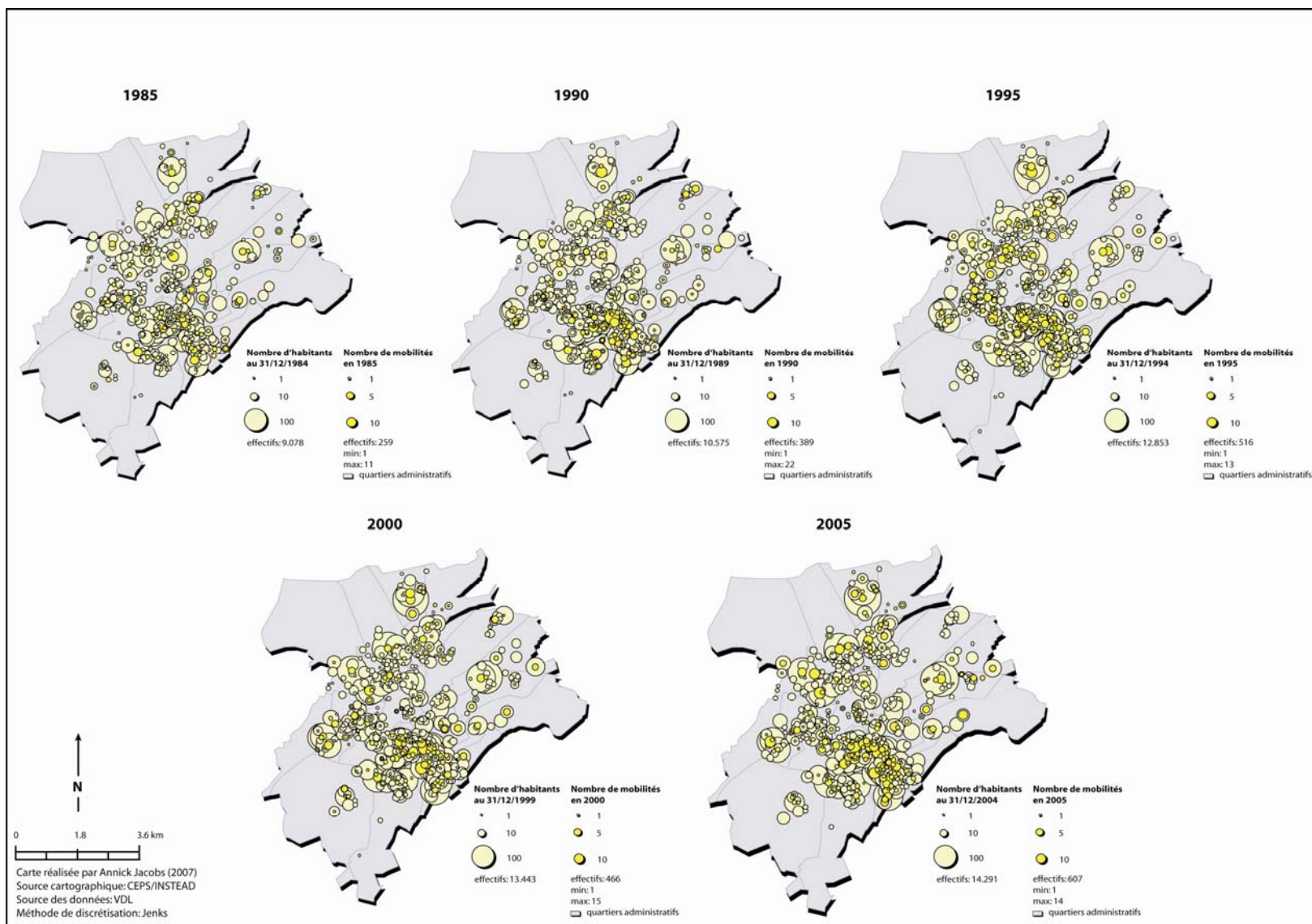
### 3.2.2 L'influence des mobilités résidentielles sur la répartition spatiale des deux groupes cibles

Graphique 28 : Mobilités résidentielles par année et par groupe cible (VDL, 2007)

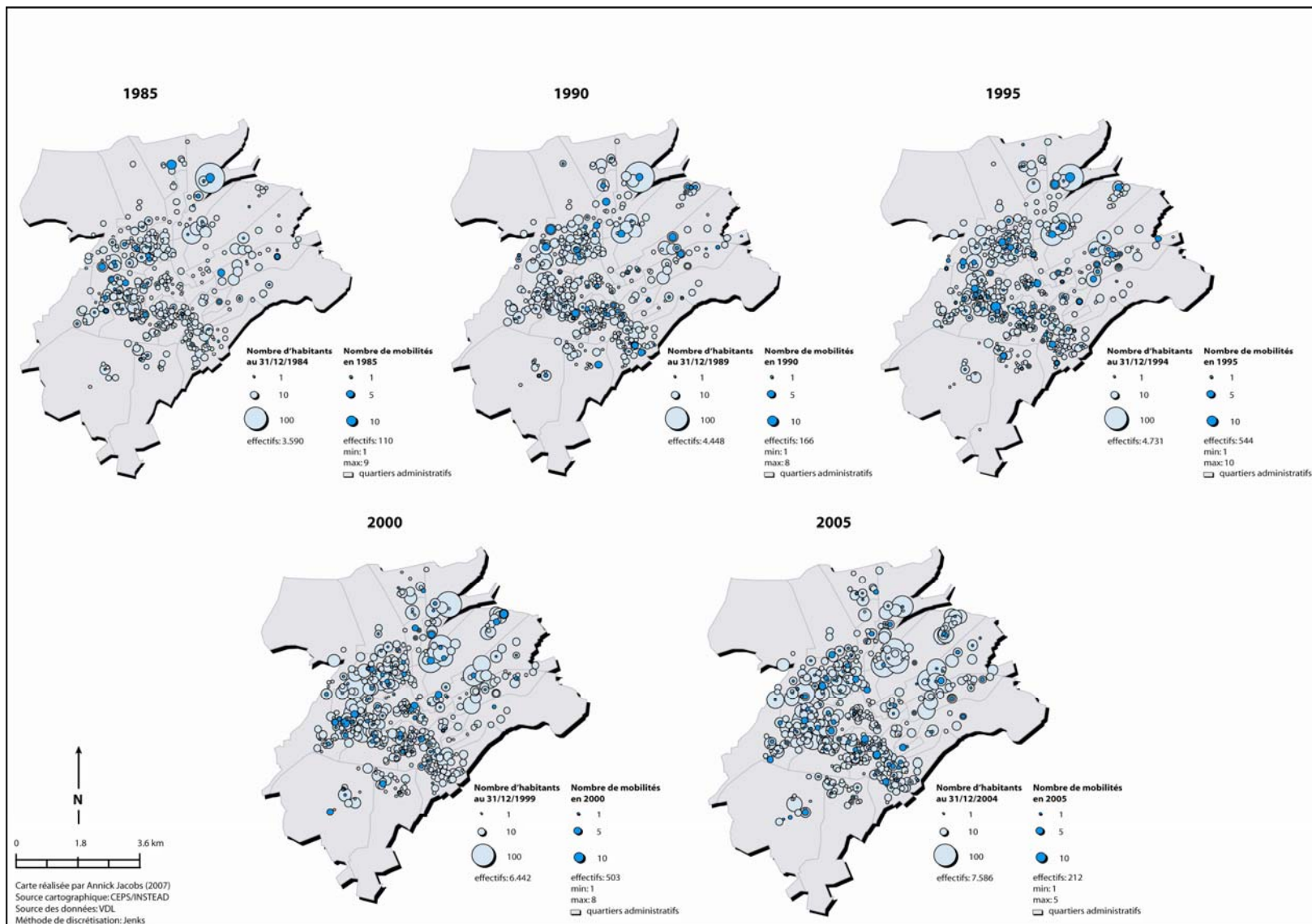


Le nombre de mobilités réalisé par les Portugais dépasse largement le nombre de mobilités effectué par le groupe à caractère aisé, ce qui s'explique par le fait que les Portugais représentent le contingent d'étrangers le plus important présent au Grand-Duché. Au cours des cinq années d'étude, 2.237 mobilités résidentielles sont effectuées par les Portugais, les individus appartenant au groupe à caractère aisé sont à l'origine de 914 mobilités résidentielles seulement. Ce faible nombre de mobilités du groupe à caractère aisé s'explique d'abord par leur faible présence à l'échelle du territoire luxembourgeois. De plus, ce faible nombre de mobilités est lié au fait que la majorité de ces personnes qui arrivent depuis l'étranger au Grand-Duché s'installent fréquemment dès leur arrivée dans la capitale ou dans une commune périurbaine. Ces personnes n'ont souvent pas d'intérêt de s'installer dans une commune éloignée de Luxembourg-Ville comme leur lieu de travail se trouve fréquemment dans la capitale.

Voyons maintenant en direction de quels codes postaux/quartiers administratifs se dirigent les deux groupes qui arrivent depuis une commune luxembourgeoise dans la capitale.









Nous avons émis l'hypothèse que les personnes effectuant une mobilité résidentielle ont des connaissances directes de la ville. Ainsi, les personnes ne vont pas choisir aveuglément leur nouveau lieu de résidence. En regardant les cartes, il est possible de confirmer l'hypothèse concernant les mobilités résidentielles pour la population portugaise : les stratégies résidentielles des Portugais semblent être très nettes. Ainsi, ils ont tendance à se diriger en direction des codes postaux situés dans les quartiers de la Gare, de Bonnevoie Nord, de Bonnevoie Sud, de Beggen et de Pulvermühle. De plus, vu l'évolution au cours du temps, le nombre de mobilités en direction de ces quartiers semble augmenter.

Par contre, les personnes du groupe à caractère aisé se dirigeant depuis une autre commune vers la capitale, ne semblent pas privilégier de manière aussi nette que les Portugais un certain nombre de quartiers. La répartition spatiale de leurs mobilités semble beaucoup plus diffuse que celle des Portugais. Ceci est notamment lié aux faible nombre d'arrivées en ville qui apparaissent en conséquence moins denses et concentrées sur les cartes. En considérant les cartes plus en détail, il ressort néanmoins que les personnes du groupe à caractère aisé se dirigent surtout en direction des codes postaux situés dans des quartiers qui se trouvent sur les plateaux, notamment dans les quartiers du Limpertsberg et du Belair. L'arrivée de personnes appartenant au groupe à caractère aisé semble également plus ou moins importante dans le quartier de Bonnevoie Sud, mais il faut souligner qu'en chiffres absolus les arrivées dans ce quartier sont peu significatives.

Ce qui précède confirme notre hypothèse que la mobilité résidentielle a une influence sur la ségrégation socio-résidentielle. Plus précisément, en nous basant sur les résultats cartographiques, nous nous apercevons que les mobilités résidentielles renforcent davantage la ségrégation des Portugais que celle du groupe à caractère aisé. Voyons si ce constat peut être conforté avec le calcul de l'indice de ségrégation. (cf. tableau 23)

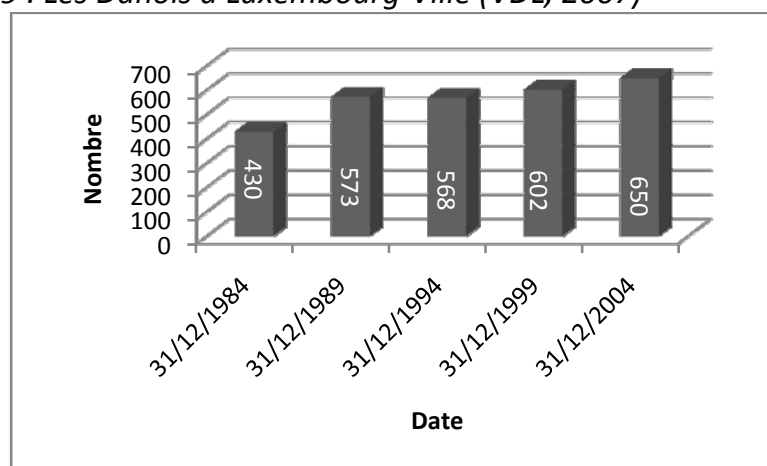
*Tableau 23 : Indice de ségrégation – Mobilités résidentielles (VDL, 2007)*

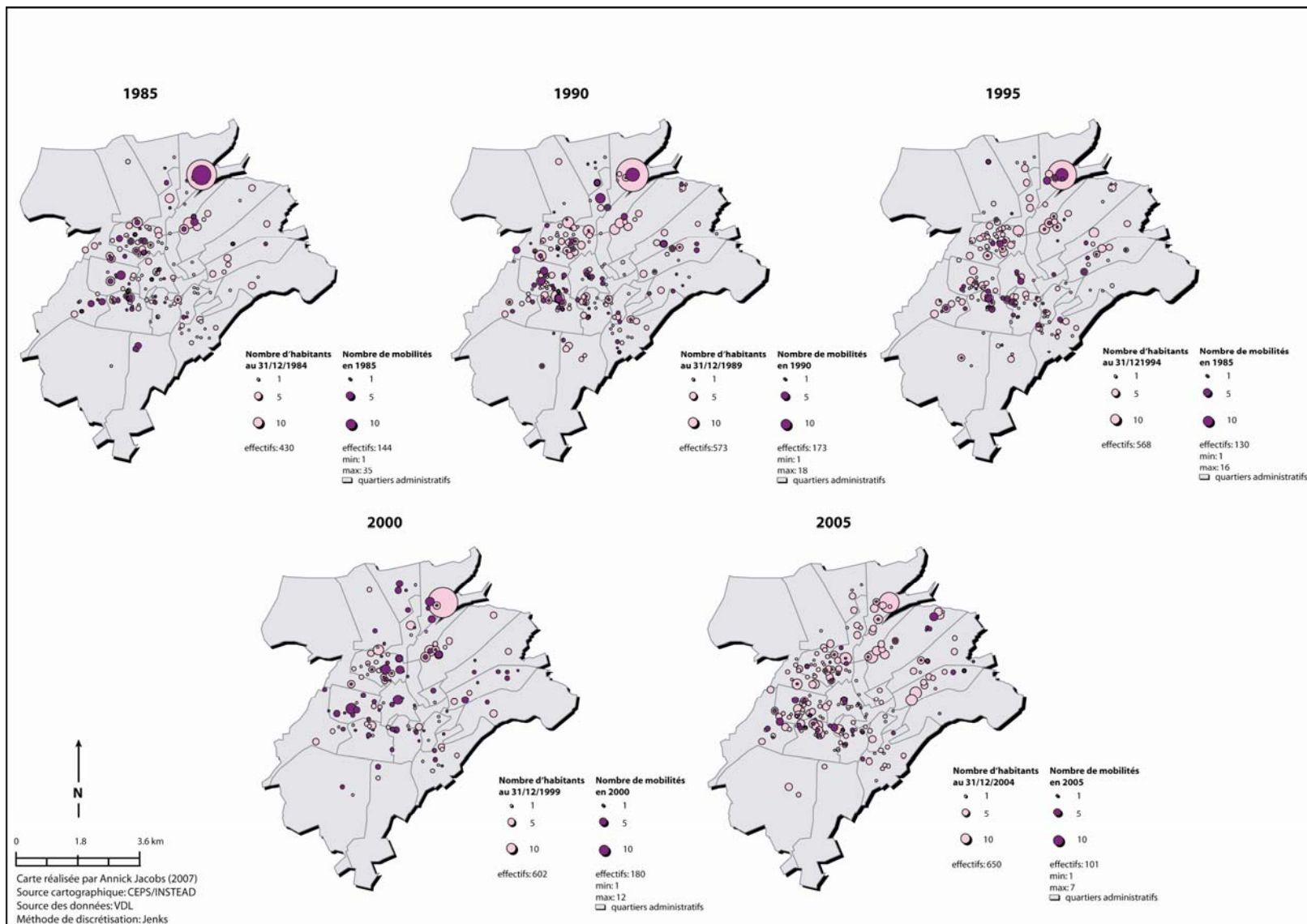
Année	Portugais	Groupe à caractère aisé
1985	0,61	0,78
1990	0,48	0,7
1995	0,42	0,64
2000	0,45	0,7
2005	0,42	0,61

L'importance de l'indice du groupe à caractère aisé s'explique en partie par le nombre de mobilités effectuées par ce dernier, qui est beaucoup plus faible que celui des Portugais, mais cette raison à elle seule ne suffit pas pour interpréter ces résultats. Pour montrer que les mobilités du groupe à caractère aisé sont très ciblées, illustrons la répartition spatiale d'une population appartenant au

groupe à caractère aisé. Présentons dans un premier temps la répartition spatiale des Danois avant de porter notre intérêt aux mobilités résidentielles réalisées par ces derniers au cours des cinq années. Nous avons choisi de donner l'exemple des Danois comme ces derniers sont déjà assez nombreux dans la capitale luxembourgeoise à la fin de l'année 1984 (cf. graphique 29). De plus, d'après l'indice de ségrégation ils semblent très concentrés dans l'espace de la ville (indice au 31/12/1984 : 0,71).

*Graphique 29 : Les Danois à Luxembourg-Ville (VDL, 2007)*





Le nombre de Danois qui habitent dans la capitale luxembourgeoise croît continuellement sauf au cours de la période de 1995 à 2000. La répartition spatiale des Danois en fin d'année reste plus ou moins stable au cours du temps. Au niveau de certains codes postaux, nous observons une densification alors qu'à l'échelle d'autres codes est enregistrée une légère baisse des habitants danois. La répartition spatiale des Danois présente une concentration significative à l'échelle d'un code postal situé dans le quartier de Dommeldange. Sur les 430 Danois qui habitent au 31/12/1984 dans la capitale 92 résident à l'échelle de ce code postal, ce qui représente pas moins de 21,40% de tous les Danois présents à Luxembourg-Ville à cette date. A côté de cette concentration à Dommeldange, les Danois sont encore plus ou moins présents au Limpertsberg et au Kirchberg. Compte tenue de leur répartition spatiale à la fin des années d'étude, nous pouvons prédire que leur indice de ségrégation est très élevé. (cf. tableau 24)

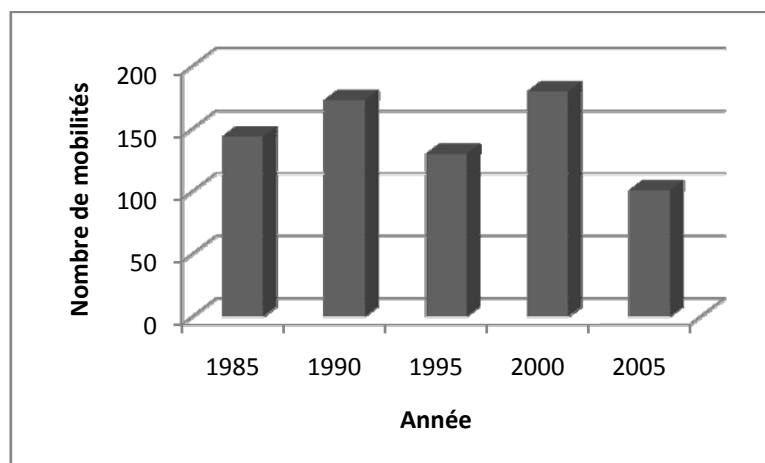
*Tableau 24 : L'indice de ségrégation en fin d'année – Danois (VDL, 2007)*

Date	Indice de ségrégation
31/12/1984	0,71
31/12/1989	0,63
31/12/1994	0,62
31/12/1999	0,57
31/12/2004	0,58

L'indice des Danois est beaucoup plus élevé que celui du groupe à caractère aisé (voir pages précédentes) auquel ils appartiennent. Cet indice nous permet de confirmer que les Danois sont très regroupés dans l'espace de la ville. Ainsi, nous émettons l'hypothèse que les autres nationalités qui appartiennent au groupe à caractère aisé présentent plus ou moins la même concentration à l'échelle de la capitale que les Danois.

Analysons maintenant l'influence des mobilités résidentielles sur la répartition spatiale des Danois. Sur les cinq années les Danois réalisent 728 mobilités résidentielles. Le nombre de mobilités fluctue entre 180 en 2000 et 101 en 2005. (cf. graphique 30)

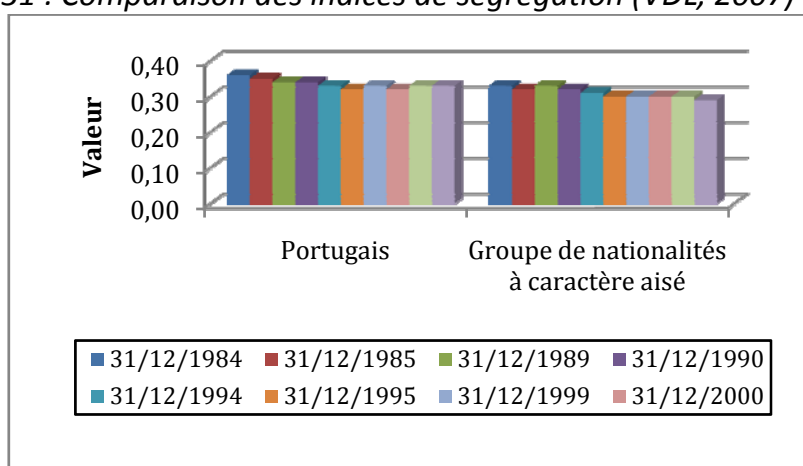
Graphique 30 : Nombre de mobilités résidentielles effectuées par les Danois (VDL, 2007)



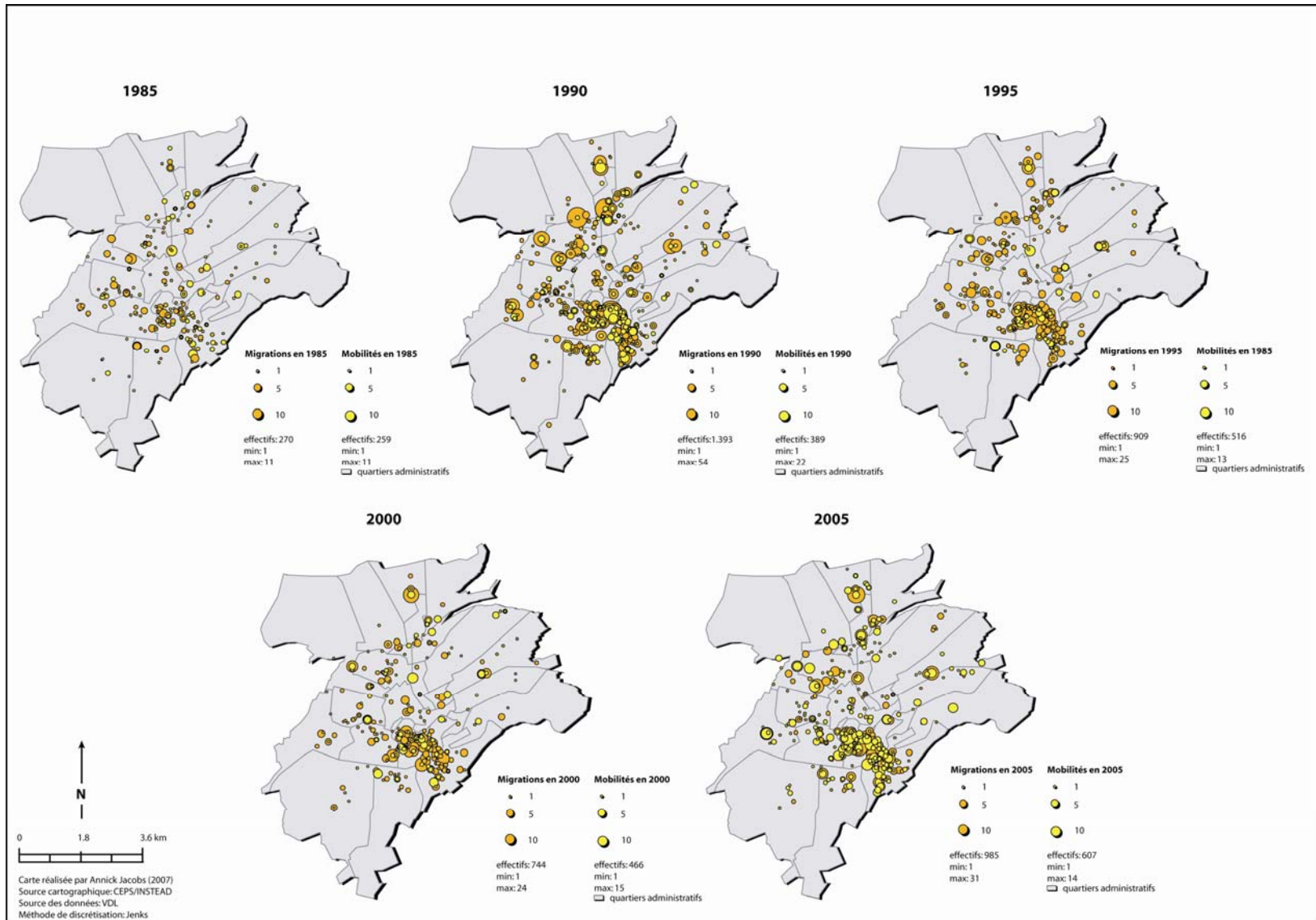
Au cours des années 1985, 1990 et 1995 l'importance des mobilités en direction de Dommeldange ressort. Au cours des années 2000 et 2005, le nombre de mobilités en direction de ce même quartier chutent de manière significative. Le Limpertsberg, le Belair et Hollerich accueillent également au cours des années d'étude un nombre significatif de toutes les mobilités résidentielles danoises. De plus, nous constatons que les Danois, s'installant à l'échelle de codes où les Portugais sont nombreux, sont minoritaires. Ainsi, nous venons de montrer en utilisant l'exemple des Danois que ces personnes se dirigent surtout en direction de codes postaux situés dans des quartiers où ils retrouvent des compatriotes.

Compte tenu de ce qui vient d'être dit au cours des pages précédentes, nous devons relativiser notre hypothèse selon laquelle les mobilités ont beaucoup plus d'impact sur la ségrégation socio-résidentielle que les migrations. Rappelons les résultats des indices. (cf. graphique 31)

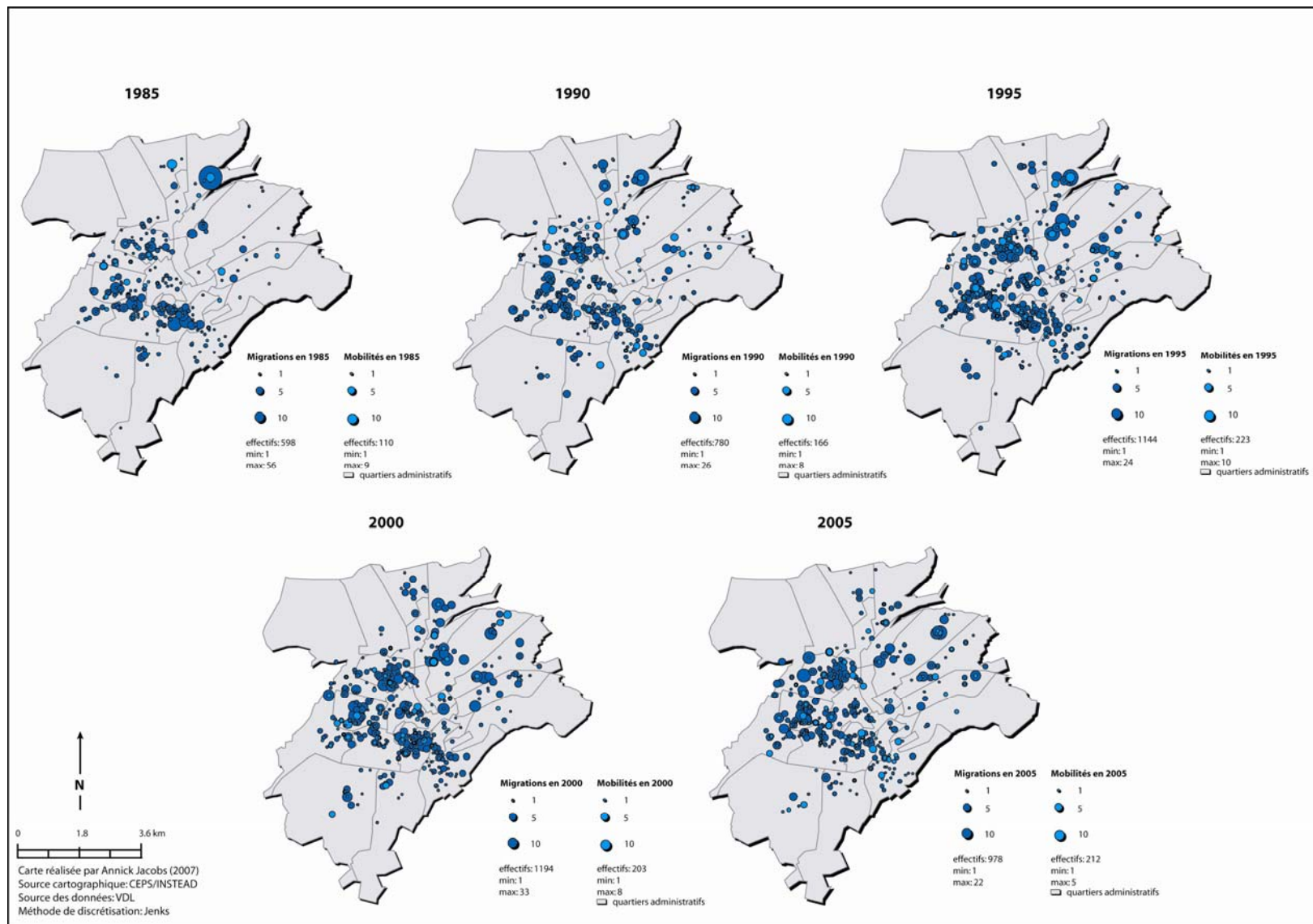
Graphique 31 : Comparaison des indices de ségrégation (VDL, 2007)



Cartographions simultanément les deux types de mouvements résidentiels afin de confirmer l'influence plus ou moins égale des migrations et des mobilités sur la ségrégation socio-résidentielle.









En combinant les résultats cartographiques avec les résultats des indices, ainsi qu'avec le nombre de migrations/mobilités par année, nous pouvons mettre en avant qu'un indice plus ou moins élevé va souvent de pair avec un nombre plus ou moins faible de migrations/mobilités et inversement.

Les résultats cartographiques laissent entrevoir que les personnes appartenant aux deux groupes, quel que soit leur lieu de provenance (Grand-Duché ou pays tiers), se dirigent dans la majorité des situations en direction des codes postaux et des quartiers administratifs où une certaine concentration de personnes de leur groupe respectif à la fin des cinq années a été observée.

Pour étayer tout ce qui vient d'être dit au cours de notre étude diachronique, calculons pour terminer l'indice de ségrégation pour la situation comme elle se présente à la fin des cinq années. Pour ce faire, nous rajoutons les mouvements résidentiels à la situation en fin d'année, afin de pouvoir détecter si ces derniers renforcent ou non la ségrégation socio-résidentielle.

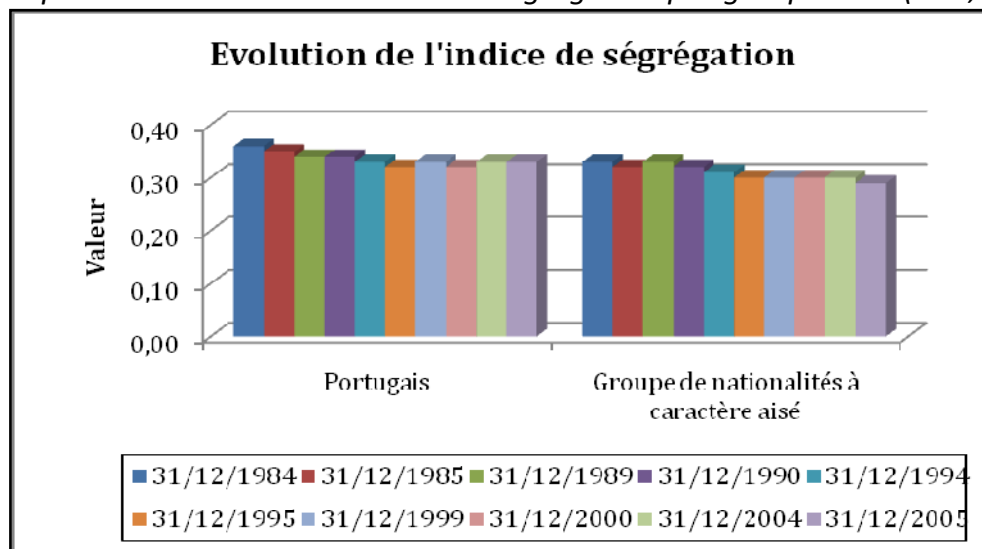
*Tableau 25 : L'indice de ségrégation à la fin des cinq années de référence à l'échelle des codes postaux*

Date	Portugais	Groupe à caractère aisé
31/12/1985	0,35	0,32
31/12/1990	0,34	0,32
31/12/1995	0,32	0,3
31/12/2000	0,32	0,3
31/12/2005	0,33	0,29

Les résultats obtenus pour la population portugaise dépassent toujours, mais de manière non significative, les indices obtenus pour le groupe de nationalités à caractère aisé.

Comparons ces résultats avec les indices calculés lorsque la ville soit soumise aux mouvements migratoires résidentiels.

Graphique 32 : Evolution des indices de ségrégation par groupe cible (VDL, 2007)



Nous venons de voir, à l'aide des résultats cartographiques et des indices de ségrégation, que les deux types de mouvements résidentiels ont un impact sur la ségrégation socio-résidentielle des deux groupes cibles.

Il faut noter que l'indice, auquel nous avons eu recours, peut paraître insuffisant car très dépendant du nombre d'effectifs. Mais vu les données dont nous disposons, nous sommes dans l'incapacité d'utiliser d'autres indices pour renforcer encore davantage nos résultats : pour calculer d'autres indices, l'aire à l'échelle des codes postaux ou d'une autre aire statistique s'avère indispensable. Néanmoins, soulignons que l'indice de O.D. Duncan et de B. Duncan nous a permis de conforter nos résultats cartographiques. Ainsi, à l'aide de ces deux outils, nous sommes parvenus à montrer que les mouvements résidentiels ont un impact sur la ségrégation socio-résidentielle, ils sont à l'origine du maintien de la structure socio-résidentielle comme elle s'est présentée au 31 décembre 1984. Le seul constat qui peut surprendre est le rôle plus ou moins équivalent des deux types de mouvements résidentiels sur la ségrégation socio-résidentielle des populations dans l'espace de la ville.

Avant de terminer cette dernière partie, soulignons que nous pourrions conclure hâtivement que les Portugais sont le groupe de population le plus ségrégué à Luxembourg-Ville. Certes, ces derniers sont plus ségrégués que les Luxembourgeois, mais pas forcément plus concentrés dans l'espace que le groupe de nationalités à caractère aisé. Pris dans son ensemble, le groupe à caractère aisé semble légèrement moins concentré dans l'espace que les Portugais. En s'intéressant néanmoins à la répartition ainsi qu'aux mouvements résidentiels des 11 nationalités qui composent le groupe à caractère aisé, nous nous apercevons que ces nationalités sont davantage ségréguées que les Portugais. Mais il faut savoir que même si ces 11 nationalités sont plus ségréguées dans l'espace que les Portugais, elles apparaissent moins regroupées, comme elles sont beaucoup moins nombreuses et donc en conséquence beaucoup moins visibles à Luxembourg-Ville.

A Luxembourg-Ville, sur une période de 20 années, nous constatons une relative stabilité des configurations socio-résidentielles. Les changements structurels auxquels est soumise la ville, en schématisant, le départ des Luxembourgeois et l'arrivée des étrangers, réconfortent la structure socio-résidentielle déjà présente plus ou moins fortement en 1985 (Quiring, 1985).

A l'échelle de la capitale luxembourgeoise, les différents groupes de populations semblent préférer habiter les mêmes quartiers sur le temps long. Ainsi, les personnes qui arrivent dans la capitale, que ce soit depuis un pays tiers ou depuis une commune luxembourgeoise, semblent en fonction de leur statut social et en fonction de leur appartenance ethnico-culturelle favoriser un certain nombre de quartiers bien précis. Ainsi, les Portugais semblent préférer depuis longtemps les quartiers situés dans les vallées tandis que le groupe de nationalités à caractère aisé s'installe davantage à l'échelle des quartiers qui se trouvent sur les plateaux. « *L'attachement à l'homogénéité sociale du domaine spatial dans lequel on vit est fort, non seulement chez les habitants des beaux quartiers mais presque autant chez ceux des quartiers populaires* » (Brun, Chauviré, 1983).

## Conclusion

La ségrégation, problématique explorée pour la première fois par les chercheurs de l'école de Chicago au début du 20<sup>ème</sup> siècle, est une problématique qui est plus que jamais d'actualité dans l'espace des villes contemporaines.

A Luxembourg-Ville, bien que la population semble se stabiliser autour de 78.000 habitants, cette dernière est soumise à des changements structurels importants sans pour autant changer son caractère ségrégué. Un facteur qui contribue de façon significative à ces évolutions démographiques sont les mouvements résidentiels. En effet, le nombre d'entrées et de sorties en ville n'a cessé d'augmenter au cours des dernières années de sorte que le nombre d'entrées en ville est passé de 6.205 en 1985 à 10.135 en 2005. A ce rythme, la population de la ville se renouvellerait théoriquement tous les huit ans. Toutes les populations ne contribuent de la même manière à ces mouvements. Il faut souligner que les populations étrangères réalisent un nombre de plus en plus significatif de ces mouvements. Ainsi, en 1985, les étrangers sont à l'origine de 67,75% des entrées à Luxembourg-Ville, alors qu'en 2005 ils y contribuent à hauteur de 85,58%. En schématisant, les Luxembourgeois sont de plus en plus nombreux à quitter la capitale tandis que les étrangers sont de plus en plus nombreux à la regagner. Ainsi, le pourcentage d'étrangers est passé de 15,99% en 1960 à 53,66 % en 2001. La population de la capitale se caractérise donc à l'heure actuelle par son taux élevé d'étrangers ainsi que par la présence d'une main-d'œuvre segmentée. Sous l'impact de ces changements, l'espace de la ville se transforme. Ainsi, « *un certain consensus s'établit aujourd'hui pour reconnaître que les écarts sociospatiaux à l'intérieur des agglomérations se creusent et que les polarités sociales se font plus vives, plus lisibles aussi* » (Jaillet, 1999, p.149).

La ségrégation socio-résidentielle est d'une grande complexité, plusieurs facteurs étant à l'œuvre. Parmi eux, nous venons de démontrer l'impact indéniable des mouvements résidentiels sur la distribution inégale des différents groupes de populations dans l'espace de la ville. Les mouvements résidentiels sont à l'origine du maintien de la structure socio-résidentielle dans le temps. Plus précisément, ce mémoire délivre les disparités résidentielles essentielles de deux groupes de populations étrangères situées aux deux extrémités de la hiérarchie sociale à l'échelle de la capitale luxembourgeoise. Ces deux groupes ont été choisis en nous basant sur la catégorie socio-professionnelle de la population active. Les deux groupes cibles, les Portugais et un groupe composé de 11 nationalités européennes différentes à caractère aisé, contribuent en 1985 à 29,42% et en 2005 à 32,07% à toutes les entrées en ville réalisées par des étrangers.

En analysant l'évolution de la distribution spatiale de ces deux groupes à l'aide de différents outils, nous sommes parvenus à démontrer l'impact des mouvements résidentiels sur la structure socio-résidentielle. Un des premiers

constats est que la ségrégation concerne davantage les personnes situées au plus haut et au plus bas niveau de la hiérarchie sociale. De plus, il est possible de confirmer que les mouvements résidentiels assurent le maintien de la ségrégation socio-résidentielle à Luxembourg-Ville et avec l'arrivée en nombre de plus en plus important de personnes appartenant aux deux groupes entre 1985 et 2005, l'inégale répartition des groupes cibles dans l'espace s'est même accentuée.

Les personnes appartenant à ces deux groupes qui arrivent en ville, que ce soit depuis l'étranger ou depuis une commune luxembourgeoise, ne s'installent pas au hasard à l'échelle de la capitale luxembourgeoise. Les deux groupes regagnent en général les quartiers où ils retrouvent des semblables, que ce soit d'un point de vue social et/ou ethnico-culturel. Ainsi, les Portugais, population située dans leur très grande majorité en bas de l'échelle sociale, ont tendance à s'installer dans les anciens quartiers centraux situés au sud de la ville tandis que le groupe de nationalités à caractère aisé, appartenant aux classes favorisées, préfère s'établir au niveau des quartiers situés sur les plateaux. Ce choix ciblé en matière de logement témoigne donc entre autres du bon fonctionnement des réseaux d'accueil. En conséquence, le quartier devient un lieu d'intégration communautaire pour les nouveaux arrivants. Ainsi, nous observons une ségrégation socio-résidentielle plus ou moins accentuée, qui est notamment liée au statut social mais également aux caractéristiques culturelles et ethniques des personnes. La répartition spatiale des zones d'habitat est donc l'expression dans l'espace urbain de la stratification sociale et de la hiérarchie des revenus. Les contrastes territoriaux nous autorisent à parler de « frontières invisibles » circonscrivant les différents espaces : la ville des cadres n'est pas celle des ouvriers et la ville des Portugais n'est pas celle du groupe de nationalités à caractère aisé.

En généralisant, les couches populaires se partagent essentiellement les quartiers situés dans les vallées tandis que les catégories supérieures sont implantées essentiellement sur les plateaux où ils profitent entre autres d'une meilleure vue, bien que nous observons le retour des catégories aisées dans certains quartiers d'habitat ancien et populaire situés dans les vallées comme par exemple au Grund (gentrification).

Ainsi, les populations sont à la recherche d'un entre-soi résidentiel sécurisant qu'ils semblent trouver uniquement en ce concentrant. Elles cherchent à maîtriser leur environnement résidentiel dans une sorte de « réflexe identitaire ». Elles s'éloignent des autres groupes de populations ou du moins de celles qu'elles jugent trop différentes pour les supporter dans leur voisinage. Mais il faut se poser la question si l'entre soi a la même valeur cardinale pour les deux groupes ?

Vu l'évolution des mouvements résidentiels, il est prévisible que le nombre de résidents étrangers va croître de manière significative au cours des prochaines années aux dépens des Luxembourgeois qui seront de moins en moins

nombreux dans la capitale. La structure intra-urbaine de Luxembourg-Ville va-t-elle se transformer davantage dans les années à venir ? L'espace de la ville va-t-il devenir de plus en plus polarisé ? Ces quelques questions pourraient faire l'objet de nouvelles recherches dans les domaines tels que des modèles démographiques ou géographiques prédictifs.

## Références bibliographiques

- APPARICIO P. Les indices de ségrégation résidentielle : un outil intégré dans un système d'information géographique. *Cybergeo*, 2000, n°134, 15 p.  
(<http://cybergeo.presse.fr>)
- BAILLY A, BEGUIN H. *Introduction à la géographie humaine*. Armand Colin, 1982, 216 p.
- BAILLY A. *Les concepts de la géographie humaine*. Masson, 1984, 204 p.
- BAILLY A, FERRAS R, PUMAIN D. *Encyclopédie de géographie*. Economica, 1995, 1167 p.
- BAUD P, BOURGEAT S, BRAS C. *Dictionnaire de géographie*. Hatier, 1997, 509 p.
- BEIRAO D. *Les Portugais du Luxembourg. Des familles racontent leur vie*. L'Harmattan, 1999, 182 p.
- BESCH S. in *Dimensions socio-économiques de la mobilité transfrontalière. Actes du séminaire transfrontalier EURES-OI*. 14-15 mars 2005, Luxembourg-Kirchberg, 182 p.
- BONVALET C, FRIBOURG A-M. *Stratégies résidentielles 1988*, Paris, INED-Plan Construction et Architecture, 1990, 459 p.
- BOURDIEU P. *La misère du monde*. Seuil, 1993, 1460 p.
- BRUN J, RHEIN C. *La ségrégation dans la ville*. L'Harmattan, 1994, 258 p.
- BRUNET R, FERRAS R, THERY H. *Les mots de la géographie*. Reclus, 1992, 518 p.
- CAMY J. *Les quartiers de la Ville de Luxembourg. Analyse de géographie urbaine*. Mémoire de maîtrise de géographie. Strasbourg : Université Louis Pasteur, 1978, 172 p.
- CAUVIN C, REYMOND H. *L'agglomération strasbourgeoise de 1968 à 1982. Une approche des changements*. Strasbourg, 1990, 55 p.
- CHAUVIRE C, CHAUVIRE Y. Des frontières invisibles dans la ville ? *Strates*, 1990, n°5, 5 p. (<http://strates.revues.org>)
- COULON A. *L'école de Chicago*. Presses universitaires de France, 1992, 127 p.
- COURGEAU D. *Méthodes de mesure de la mobilité spatiale*. Editions de l'INED, 1988, 301 p.
- DEBRAND T, TAFFIN C. Les facteurs structurels et conjoncturels de la mobilité résidentielle depuis 20ans. *Economie et Statistique*, 2005, n°381-382, pp.125-146
- DORIER-APPRILL E (Eds.). *Vocabulaire de la ville*. Editions du temps, 2001, 191 p.
- FIJALKOW Y. *Sociologie de la ville*. La Découverte, 2002, 123 p.



- GEORGE P, VERGER F. **Dictionnaire de la géographie**. Presse universitaire de France, 1970, 500 p.
- GERBER P, BOUSCH P. **Personnes âgées. Ville de Luxembourg**. Rapport établi à la demande de la Ville de Luxembourg. Ed. CEPS/INSTEAD, février 2004, 353 p.
- GERBER P, PIGERON-PIROTH I. Les villes de Luxembourg et d'Esch-sur-Alzette : quelques aspects économiques et géographiques à la lumière du recensement de 2001. **Population & Territoire**, n°4, Ed. CEPS/INSTEAD, décembre 2004, 16 p.
- GERBER P. La Ville de Luxembourg, mosaïque socio-résidentielle. **Population & Territoire**, n°7, Ed. CEPS/INSTEAD, 2005, 20 p.
- GLESENER M. **Interrelations entre immigration et marché de l'emploi au Luxembourg. Pour une société de bien-être partagé**. Etude d'orientation politique, avril 2004, 86 p.
- GOBILLON L. Emploi, logement et mobilités résidentielles. **Economie et Statistique**, 2001, n°349-350, pp. 77-98
- GRAFMEYER Y, JOSEPH I. **L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine**. Aubier, 1979, 377 p.
- GRAFMEYER Y. **Habiter Lyon**. Editions du CNRS, 1991, 218 p.
- GRAFMEYER Y. **Sociologie urbaine**. Armand Colin, 1995, 128 p.
- HAUMONT N, LEVY J-P. **La ville éclatée. Quartiers et peuplement**. L'Harmattan, 1998, 261 p.
- HARTMANN-HIRSCH C. 'Ecole et immigration' : une comparaison insuffisante. 2007, pp. 130-152 (sera publié in : **L'immigration au Luxembourg : opportunités et problèmes**, ALLEGREZZA, S. et al. , Amsterdam : Dutch University Press, 2007)
- JAILLET M-C. Peut-on parler de sécession urbaine à propos des villes européennes ? **Esprit**, 1999, vol.258, n°11, pp. 145-167
- KAUFMANN V. **Mobilité quotidienne et dynamiques urbaines**. Presses polytechniques et universitaires romandes, 2000, 252 p.
- KAUFMANN V, JEMELIN C. La motilité, une forme de capital permettant d'éviter les irréversibilités socio-spatiales ? 2004, 10 p. (<http://eso.cnrs.fr>)
- LANGERS G. Nationaux et étrangers résidant au Luxembourg : analyse statistique de quelques différences socio-démographiques. **Economie et Statistiques**, 2006, n°2, 41 p.
- LEVY J, LUSSAULT M. **Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés**. Belin, 2003, 1033 p.
- MEYER A-M. **Approche spatio-temporelle de l'organisation socio-résidentielle urbaine. Un exemple : l'agglomération de Hambourg**. Thèse de géographie. Strasbourg : Université Louis Pasteur, 2005, 562 p.

- MORRILL R.L. The Negro Ghetto: Problems and Alternatives. ***Geographical Review***, 1965, vol.55, n°3, pp. 339-361
- MULLER J-C. ***De l'Etat à la Nation.1839-1989***. 1989, 223 p.
- MUSTERD S, DE VOS S. Residential Dynamics in Ethnic Concentrations. ***Housing Studies***, 2007, vol.22, n°3, pp. 333-353
- PINCON M. PINCON-CHARLOT M, ***Sociologie de la bourgeoise***. La Découverte, 2000, 120 p.
- PRUVOT M, WEBER-KLEIN C. Ecologie urbaine factorielle comparée : essai méthodologique et application à Strasbourg. ***Espace géographique***, n°2, 1984, p.135-150
- QUIRING M.-P. ***Ecologie urbaine factorielle de la Ville de Luxembourg***. Mémoire de maîtrise de géographie. Strasbourg : Université Louis Pasteur, 1985, 99 p.
- RAULIN A. ***Anthropologie urbaine***. Armand Colin, 2001, 188 p.
- REYMOND H, CAUVIN C. KLEINSCHMAGER R. ***L'espace géographique des villes***. Anthropos, 1998, 557 p.
- RHEIN C. L'écologie humaine, discipline-chimère. ***Sociétés Contemporaines***, 2003, n°49-50, pp. 167-190
- SAVARIN S. ***Une étude d'écologie urbaine factorielle. Exemple d'une ville reconstruite : Le Havre***. Thèse de géographie. Strasbourg : Université Louis Pasteur, 2000, 367 p.
- SELIMANOVSKI C. ***L'inscription spatiale de la pauvreté. Le cas de Strasbourg et du Bas-Rhin***. Thèse de géographie. Strasbourg : Université Louis Pasteur, 2002, 409 p.
- THEWES G. Un siècle d'immigration et d'intégration. ***Forum***, 2002, n°217, pp. 54-56

## Liste des Tableaux

Liste des Tableaux	Page
Tableau 1 : Evolution de la population et de la superficie à Chicago entre 1840 et 1930	10
Tableau 2 : Le système de la mobilité spatiale	24
Tableau 3 : Origine des résidents étrangers au Grand-Duché	35
Tableau 4 : Evolution de la population au Grand-Duché et dans sa capitale de 1960 à 2001	36
Tableau 5 : Evolution de la population en France et à Paris	37
Tableau 6 : Composition du groupe de nationalités à caractère aisé	46
Tableau 7 : Coefficient de corrélation	62
Tableau 8 : L'indice de ségrégation de Duncan et Duncan	65
Tableau 9 : Indice de ségrégation pour les 11 nationalités composant le groupe à caractère aisé	66
Tableau 10 : Exemple du fichier de la population	70
Tableau 11 : Nombre de mouvements migratoires résidentiels par année d'étude	74
Tableau 12 : Les entrées à Luxembourg-Ville depuis l'étranger	77
Tableau 13 : Les sorties de la Ville de Luxembourg en direction d'un pays tiers	78
Tableau 14 : Pays d'origine des migrants	79
Tableau 15 : Pays de provenance des migrants	80
Tableau 16 : Pays de destination des migrants	81
Tableau 17 : Nombre de mobilités résidentielles par année d'étude	82
Tableau 18 : Les entrées en ville depuis le Grand-Duché	83
Tableau 19 : Les sorties de la ville en direction d'une commune luxembourgeoise	85
Tableau 20 : Indice de ségrégation en fin d'année	93
Tableau 21 : Loyers moyens des logements par quartier administratif	98
Tableau 22 : Indice de ségrégation – Migrations résidentielles	99
Tableau 23 : Indice de ségrégation – Mobilités résidentielles	103
Tableau 24 : L'indice de ségrégation en fin d'année – Danois	106
Tableau 25 : L'indice de ségrégation à la fin des cinq années de référence	110

## Liste des figures

Figure 1 : Le modèle des cercles concentriques de E.W. Burgess	12
Figure 2 : Le modèle sectoriel de H. Hoyt	13
Figure 3 : Le modèle multinucléaire de C.S. Harris et E.L. Ullmann	14
Figure 4 : Le modèle de Murdie	15
Figure 5: Le système de la mobilité spatiale	25
Figure 6: Les mouvements migratoires résidentiels	26
Figure 7: La boucle de rétroaction ségrégation/mouvements migratoires résidentiels	28
Figure 8: Schéma de structure	29
Figure 9 : Analyse de la population active selon les CSP à l'échelle du pays et de la capitale	43
Figure 10 : Etude diachronique	71
Figure 11: Les différents types de mouvements migratoires résidentiels 'entrants'	72
Figure 12 : Les mouvements migratoires résidentiels	73

## Liste des graphiques

Graphique 1 : Les étrangers au Grand-Duché en 2001	35
Graphique 2 : Les étrangers Luxembourg-Ville en 2001	36
Graphique 3 : Arrivée d'étrangers au Grand-Duché entre 1970 et 2005	39
Graphique 4 : Mouvements migratoires au Grand-Duché entre 1990 et 2003	39
Graphique 5 : Bilan migratoire (1990 à 2003) – Grand-Duché	40
Graphique 6 : Mouvements migratoires à Luxembourg-Ville de 1990 à 2003	40
Graphique 7 : Bilan migratoire (1990 à 2003) - Luxembourg-Ville	41
Graphique 8 : Les salariés au Luxembourg	42
Graphiques 9 et 10 : La répartition de la population active selon les CSP	43
Graphiques 11 et 12 : La répartition de la population luxembourgeoise active selon les CSP	44
Graphique 13 : Arrivées et départs des Portugais au Grand-Duché entre 1970 et 2005	45
Graphiques 14 et 15 : La répartition des actifs portugais selon les CSP	46
Graphiques 16 et 17 : La répartition des actifs du groupe à caractère aisé selon les CSP	47
Graphique 18 : Le salaire médian par nationalité au Grand-Duché	48
Graphique 19: Comparaison entre le pourcentage de cadres et d'ouvriers par quartier administratif	61
Graphique 20: Comparaison entre le pourcentage de Portugais et du Groupe de nationalités à caractère aisé par quartier administratif	62
Graphique 21 : Mouvements migratoires 'entrants' et 'sortants'	74
Graphique 22 : Les mouvements migratoires résidentiels par groupe de population	75
Graphique 23 : Les migrations résidentielles	75
Graphique 24 : Mobilités résidentielles 'entrantes' et 'sortantes'	76
Graphique 25 : Les sorties de la ville par groupe de population	81
Graphique 26 : Migrations résidentielles par année et par groupe cible	86
Graphique 27 : Mobilités résidentielles par année et par groupe cible	94
Graphique 28 : Les Danois à Luxembourg-Ville	100
Graphique 29 : Nombre de mobilités résidentielles effectuées par les Danois	104
Graphique 30 : Comparaison des indices de ségrégation	106
Graphique 31 : Comparaison du nombre de migrations et de mobilités résidentielles par groupe cible	107
Graphique 32 : Evolution des indices de ségrégation par groupe cible	110

## **Liste des cartes**

Carte 1 : Le relief de la Ville de Luxembourg	51
Carte 2 : Nombre d'habitants par quartier administratif	52
Carte 3 : Evolution de la population entre 1981 et 2001	53
Carte 4 : Evolution de la population étrangère et état actuel	54
Carte 5 : Nombre de nationalités par quartier en 2001	56
Carte 6 : Population par quartier de recensement en 2001	57
Carte 7 : Population étrangère par quartier de recensement en 2001	58
Carte 8 : Répartition spatiale des personnes selon leur catégorie socio-professionnelle à l'échelle des quartiers administratifs en 2001	59
Carte 9 : Répartition spatiale des personnes selon leur catégorie socio-professionnelle à l'échelle des quartiers de recensement en 2001	60
Carte 10 : Comparaison du % de Portugais et du % d'ouvriers à l'échelle des quartiers de recensement en 2001	63
Carte 11 : Comparaison du % du groupe de nationalités à caractère aisé et du % de cadres à l'échelle des quartiers de recensement en 2001	63
Carte 12 : Les codes postaux	69
Carte 13 : Les communes d'origine des mobilités résidentielles en 1985, 1990, 1995, 2000 et 2005	84
Carte 14 : Les communes d'accueil des mobilités résidentielles en 1985, 1990, 1995, 2000 et 2005	87
Carte 15 : Portugais – Situation en fin d'année	89
Carte 16 : Groupe de nationalités à caractère aisé – Situation en fin d'année	90
Carte 17 : Portugais – Situation en fin d'année et migrations résidentielles	95
Carte 18 : Groupe de nationalités à caractère aisé – Situation en fin d'année et migrations résidentielles	96
Carte 19: Portugais – Situation en fin d'année et mobilités résidentielles	100
Carte 20: Groupe de nationalités à caractère aisé Situation en fin d'année et mobilités résidentielles	101
Carte 21 : Danois – Situation en fin d'année et mobilités résidentielles	104
Carte 22 : Portugais – Comparaison des mouvements migratoires résidentiels	108
Carte 23 : Groupe de nationalités à caractère aisé Comparaison des mouvements migratoires résidentiels	109

## **Table des annexes**

Annexe 1 : La population du Luxembourg en 2001

Annexe 2 : La population de la capitale en 2001

Annexe 3 : La population active selon leur catégorie socio-professionnelle  
Luxembourg-Ville

Annexe 4 : Arrivées d'étrangers au Grand-Duché entre 1967 et 2005

Annexe 5 : Mouvements migratoires au Grand-Duché entre 1990 et 2003

Annexe 6 : Mouvements migratoires de la population portugaise entre 1970 et 2005

Annexe 7 : Population résidente active selon leur catégorie socio-professionnelle

Annexe 8 : Nombre de nationalités par quartier administratif en 2001

Annexe 9 : Période d'achèvement des immeubles à Luxembourg-Ville

Annexe 10: Comparaison entre le % de cadres et d'ouvriers et comparaison entre le % de  
groupe à caractère aisé et de Portugais

Annexe 11 : Pourcentage de Portugais par rapport à la population étrangère par quartier  
administratif

Annexe 12 : Pourcentage du groupe de nationalités à caractère aisé par rapport à la  
population étrangère par quartier administratif

Annexe 13 : Pourcentage de Portugais et du groupe de nationalités à caractère aisé par  
quartier administratif

Annexe 14 : Calcul de la moyenne central pour la réalisation des cartes à l'échelle des  
codes postaux



**Annexe 1 : La population du Luxembourg en 2001**

La population du Grand-Duché en 2001									
Pays d'origine	Nombre	Pays d'origine	Nombre	Pays d'origine	Nombre	Pays d'origine	Nombre	Pays d'origine	Nombre
LUXEMBOURG	277.254	JAPON	291	ARGENTINE	41	MADAGASCAR	11	JORDANIE	2
PORTUGAL	58.657	MAROC	252	REP.DOM.*	37	URUGUAY	11	KENYA	2
FRANCE	19.979	CANADA	244	LIBAN	36	GEORGIE	10	KIRGHIZISTAN	2
ITALIE	18.996	IRAN	239	NEPAL	32	GHANA	10	MOZAMBIQUE	2
BELGIQUE	14.800	TURQUIE	207	BANGLADESH	31	OUZBEKISTAN	10	SOUDAN	2
ALLEMAGNE	10.052	INDE	199	SENEGAL	31	BENIN	9	SOMALIE	2
YUGOSLAVIA	7.429	PHILIPPINES	195	MEXIQUE	29	ETHIOPIE	9	SEYCHELLES	2
GRANDE-BRETAGNE	4.331	NORVEGE	180	COLOMBIE	28	GUATEMALA	9	AZERBAIDJAN	1
PAYS-BAS	3.692	UKRAINE	180	MALAISIE	28	LETTONIE	8	BAHAMAS	1
ESPAGNE	2.799	THAILANDE	179	EGYPTE	27	NIGERIA	8	BARBADE	1
BOSNIE-HERZEGOVINE	2.487	HONGRIE	143	VENEZUELA	27	ARMENIE	7	REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	1
DANEMARK	1.903	TUNISIE	138	RWANDA	26	BURUNDI	7	FIDJI (ILES)	1
CAP-VERT	1.660	DOMINIQUE	119	CUBA	24	B.I.O.T.*	7	GUYANA	1
GRECE	1.147	BULGARIE	113	NOUVELLE-ZELANDE	24	MALI	6	JAMAIQUE	1
SUEDE	1.130	ALGERIE	103	PAKISTAN	20	KOREA, REPUBLIC OF	5	CAMBODGE	1
ETATS-UNIS	1.127	PEROU	102	ESTONIE	19	LIECHTENSTEIN	5	LIBERIA	1
CHINE (REP.POP.)	1.070	CONGO (REP.DEM.)	100	TOGO	19	OUGANDA	5	MONGOLIE	1
IRLANDE	894	REPUBLIQUE TCHEQUE	97	COTE D'IVOIRE	18	BOLIVIE	4	NICARAGUA	1
FINLANDE	763	AUSTRALIE	79	EQUATEUR	17	KAZAKHSTAN	4	P.N.G.*	1
POLOGNE	666	VIET NAM	75	INDONESIE	17	PANAMA	4	PALESTINIAN	1
AUTRICHE	548	SLOVAQUIE	74	MOLDOVA	16	TCHAD	4	REPUBLIQUE ARABE SYRIENNE	1
SUISSE	547	AUTRES ETRANGERS	67	GUINEE	15	ZIMBABWE	4	TRINITE-ET-TOBAGO	1
APATRIDE	441	CAMEROUN	62	ANGOLA	14	BURKINA FASO	3	<b>TOTAL</b>	<b>439.539</b>
CROATIE	426	CHILI	60	IRAQ	14	CHYPRE	3		
RUSSIE	402	SLOVENIE	58	LITUANIE	14	HAITI	3		* B.I.O.T = British Indian Ocean Territory
MACEDOINE	356	MAURICE	54	MALTE	14	MAURITANIE	3		* REP.DOM. = République Dominicaine
ROUMANIE	355	COREE DU SUD	52	CHINE (TAIWAN)	13	PARAGUAY	3		* P.N.G = Papouasie Nouvelle Guinée
ISLANDE	339	AFRIQUE DU SUD	48	SRI LANKA	12	SIERRA LEONE	3		
ALBANIE	309	BELARUS	45	NIGER	12	COSTA-RICA	2		
BRESIL	307	ISRAEL	43	SINGAPOUR	12	GABON	2		

Source: STATEC, RP2001

**Annexe 2 : La population de la capitale en 2001**

<b>La population de la capitale en 2001</b>							
<b>Pays d'origine</b>	<b>Nombre</b>	<b>Pays d'origine</b>	<b>Nombre</b>	<b>Pays d'origine</b>	<b>Nombre</b>	<b>Pays d'origine</b>	<b>Nombre</b>
LUXEMBOURG	35.534	CANADA	93	MEXIQUE	15	GEORGIE	4
PORTUGAL	12.565	MAROC	92	MALAISIE	15	SRI LANKA	4
FRANCE	6.558	APATRIDE	91	SLOVENIE	15	SENEGAL	4
ITALIE	5.052	UKRAINE	90	VENEZUELA	15	SINGAPOUR	4
BELGIQUE	2.803	PHILIPPINES	81	MAURICE	13	GUATEMALA	3
ALLEMAGNE	2.307	MACEDOINE	67	NOUVELLE-ZELANDE	13	B.I.O.T	3
GRANDE-BRETAGNE	1.412	NORVEGE	67	SLOVAQUIE	12	RWANDA	3
YUGOSLAVIA	1.196	DOMINIQUE	52	AFRIQUE DU SUD	12	BENIN	2
ESPAGNE	1.117	ISLANDE	49	TOGO	11	BOLIVIE	2
BOSNIE-HERZEGOVINE	727	COREE DU SUD	45	CUBA	10	CHYPRE	2
SUEDE	632	TUNISIE	40	INDONESIE	10	MALTE	2
DANEMARK	611	AUTRES ETRANGERS	38	MOLDOVA	10	PANAMA	2
GRECE	585	PEROU	38	LIBAN	9	PARAGUAY	2
CAP-VERT	528	HONGRIE	35	OUZBEKISTAN	8	ARMENIE	1
PAYS-BAS	504	THAILANDE	34	REP.DOM.	6	BAHAMAS	1
FINLANDE	425	ALBANIE	29	EGYPTE	6	COTE D'IVOIRE	1
IRLANDE	406	BELARUS	29	GUINEE	6	COSTA-RICA	1
CHINE (REP.POP.)	359	CHILI	29	NIGER	6	IRAQ	1
ETATS-UNIS	350	REPUBLIQUE TCHEQUE	27	PAKISTAN	6	JAMAIQUE	1
AUTRICHE	201	ALGERIE	27	CHINE (TAIWAN)	6	CAMBODGE	1
RUSSIE	189	NEPAL	27	ESTONIE	5	LETTONIE	1
SUISSE	146	AUSTRALIE	26	GHANA	5	MAURITANIE	1
JAPON	133	CAMEROUN	24	KOREA, REPUBLIC OF	5	NICARAGUA	1
ROUMANIE	128	ISRAEL	22	LITUANIE	5	PALESTINIAN	1
POLOGNE	122	ARGENTINE	20	MADAGASCAR	5	SIERRA LEONE	1
BRESIL	111	VIET NAM	20	NIGERIA	5	SEYCHELLES	1
CROATIE	110	BANGLADESH	19	URUGUAY	5	TCHAD	1
INDE	107	BULGARIE	18	ANGOLA	4	ZIMBABWE	1
IRAN	104	CONGO (REP.DEM.)	18	EQUATEUR	4	<b>Total</b>	<b>76.688</b>
TURQUIE	101	COLOMBIE	15	ETHIOPIE	4		

Source: STATEC, RP2001

**Annexe 3 : La population active selon leur catégorie socio-professionnelle – Luxembourg-Ville**

Ville de Luxembourg - Personnes ayant un emploi selon la profession et la nationalité												
Nationalités	Dirigeants, cadres supérieurs	Professions intellectuelles et scientifiques	Professions intermédiaires, techniciens	Employés administratifs	Personnel des services, vendeurs	Agriculteurs, ouvriers agricoles	Artisans, ouvriers artisans	Conducteurs machines ou installations, assemblage	Travailleurs non qualifiés	Forces armées	Sans indication	Total
ANGOLA	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	2
ALBANIE	0	1	0	0	1	1	1	0	3	0	2	9
APATRIDE	2	0	5	4	4	0	5	1	5	0	6	32
ARGENTINE	2	2	1	0	1	0	0	0	0	0	2	8
AUSTRALIE	3	5	5	1	0	0	1	0	0	0	1	16
AUTRICHE	17	47	22	12	2	1	3	0	1	0	6	111
BELGIQUE	279	694	381	165	65	1	14	12	22	2	180	1.815
BANGLADESH	1	0	1	0	3	0	1	0	0	0	1	7
BULGARIE	0	1	1	1	2	0	0	0	0	0	1	6
BAHAMAS	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
BOSNIE-HERZEGOVINE	5	4	11	12	48	1	96	16	135	0	58	386
BELARUS	1	2	23	0	0	0	0	0	0	0	2	28
BOLIVIE	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
BRESIL	3	8	1	3	9	0	2	2	10	0	8	46
CANADA	6	24	11	1	1	0	0	1	0	0	8	52
COREE DU SUD	3	5	1	0	0	0	1	0	0	0	5	15
SUISSE	18	15	14	8	0	0	0	0	0	0	5	60
CHILI	1	2	1	1	2	0	3	2	5	0	1	18
CHINE (REP.POP.)	23	13	5	2	80	0	2	0	3	0	18	146
CAMEROUN	1	1	0	0	1	0	0	0	3	0	1	7
CONGO (REP.DEM.)	2	1	0	0	0	0	1	1	0	0	2	7
COLOMBIE	1	0	2	1	0	0	0	0	0	0	3	7
CAP-VERT	1	1	4	6	39	1	40	9	123	0	70	294
COSTA-RICA	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
CUBA	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	1	3
CHYPRE	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
REPUBLIQUE TCHEQUE	1	2	5	1	2	0	4	0	1	0	0	16
ALLEMAGNE	167	430	263	133	54	1	15	15	22	1	138	1.239
DOMINIQUE	0	1	4	1	3	0	2	0	5	0	3	19
DANEMARK	36	145	83	64	5	0	1	2	1	0	51	388
REP.DOM.	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	2
ALGERIE	2	0	1	1	1	0	2	1	0	0	1	9

EQUATEUR	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	<b>1</b>
EGYPTE	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	<b>2</b>
ESPAGNE	35	254	109	77	18	0	21	10	30	0	82	<b>636</b>
FINLANDE	10	155	43	31	0	0	0	0	0	0	17	<b>256</b>
FRANCE	516	1.202	689	336	488	4	87	38	91	2	385	<b>3.838</b>
GRANDE-BRETAGNE	96	335	196	93	19	0	5	0	4	0	136	<b>884</b>
GEORGIE	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	<b>1</b>
GHANA	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	<b>1</b>
GRECE	19	153	41	43	5	0	1	1	3	1	45	<b>312</b>
GUINEE	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	2	<b>3</b>
CROATIE	4	4	7	2	10	1	12	6	11	0	2	<b>59</b>
HONGRIE	1	1	21	0	0	0	0	0	0	0	1	<b>24</b>
INDONESIE	0	2	1	0	0	0	0	0	0	0	1	<b>4</b>
AUTRES ETRANGERS	0	1	11	2	1	0	0	0	0	0	2	<b>17</b>
INDE	6	9	2	1	13	0	0	0	1	0	12	<b>44</b>
B.I.O.T.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	<b>2</b>
IRLANDE	25	96	77	53	8	0	5	1	1	0	35	<b>301</b>
IRAN	7	6	0	0	0	0	1	1	1	0	5	<b>21</b>
IRAQ	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	<b>1</b>
ISLANDE	5	3	10	2	0	0	0	0	0	0	4	<b>24</b>
ISRAEL	4	3	0	1	0	0	0	0	0	0	3	<b>11</b>
ITALIE	240	450	408	344	256	2	202	59	237	0	312	<b>2.510</b>
JAMAIQUE	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	<b>1</b>
JAPON	13	24	7	7	1	0	0	0	0	0	6	<b>58</b>
CAMBODGE	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	<b>1</b>
KOREA, REPUBLIC OF	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	<b>1</b>
LIBAN	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	<b>2</b>
SRI LANKA	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	<b>2</b>
LITUANIE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	<b>4</b>
LUXEMBOURG	1.464	2.655	2.676	1.791	825	83	647	323	891	17	1390	<b>12.762</b>
MAROC	1	6	9	2	12	0	2	2	6	0	6	<b>46</b>
MOLDOVA	1	0	5	0	0	0	0	0	0	0	0	<b>6</b>
MADAGASCAR	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	<b>1</b>
MEXIQUE	1	2	1	1	0	0	0	0	0	0	0	<b>5</b>
MACEDOINE	0	0	2	3	3	0	7	4	9	0	2	<b>30</b>
MALTE	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	<b>2</b>
MAURICE	0	2	3	2	0	0	0	0	2	0	1	<b>10</b>
MALAISIE	0	2	0	0	3	0	0	0	0	0	0	<b>5</b>
NIGER	1	2	0	0	1	0	0	0	0	0	0	<b>4</b>

NIGERIA	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	<b>2</b>
PAYS-BAS	25	102	66	30	7	0	3	0	8	0	36	<b>277</b>
NORVEGE	3	15	7	2	1	0	0	0	0	0	9	<b>37</b>
NEPAL	0	0	0	0	7	0	0	0	0	0	3	<b>10</b>
NOUVELLE-ZELANDE	0	2	2	0	0	0	1	0	0	0	3	<b>8</b>
PAKISTAN	0	0	2	1	0	0	0	0	0	0	1	<b>4</b>
PANAMA	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	<b>2</b>
PEROU	0	1	3	1	3	0	1	1	4	0	2	<b>16</b>
PHILIPPINES	2	1	2	1	10	0	3	1	15	0	6	<b>41</b>
POLOGNE	5	12	13	5	5	0	6	0	4	0	1	<b>51</b>
PORTUGAL	134	204	240	385	627	34	1.784	450	2181	1	954	<b>6.994</b>
ROUMANIE	2	17	13	2	9	0	7	2	7	0	4	<b>63</b>
RUSSIE	10	13	51	2	3	0	0	0	0	0	14	<b>93</b>
SENEGAL	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	<b>2</b>
SINGAPOUR	0	1	1	2	0	0	0	0	0	0	0	<b>4</b>
SLOVAQUIE	0	1	2	0	1	0	1	0	0	0	1	<b>6</b>
SLOVENIE	0	0	0	1	1	0	1	0	1	0	1	<b>5</b>
SUEDE	42	167	77	62	1	0	1	0	2	0	40	<b>392</b>
SEYCHELLES (ILES)	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	<b>1</b>
TOGO	0	1	0	0	2	0	0	0	1	0	0	<b>4</b>
THAILANDE	0	1	1	1	6	0	0	0	1	0	3	<b>13</b>
TUNISIE	1	4	1	2	2	0	1	0	4	0	3	<b>18</b>
TURQUIE	6	8	12	3	1	0	1	0	0	0	10	<b>41</b>
CHINE (TAIWAN)	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	<b>2</b>
UKRAINE	0	5	58	3	0	0	0	0	0	0	5	<b>71</b>
URUGUAY	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	2	<b>3</b>
ETATS-UNIS	25	64	39	5	4	1	2	1	0	0	27	<b>168</b>
OUZBEKISTAN	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	<b>2</b>
VENEZUELA	0	2	1	0	0	0	0	0	3	0	1	<b>7</b>
VIET NAM	0	0	0	1	8	0	2	0	0	0	0	<b>11</b>
YUGOSLAVIA	8	14	17	5	41	6	55	26	70	0	74	<b>316</b>
AFRIQUE DU SUD	0	3	0	0	1	0	0	0	1	0	1	<b>6</b>
<b>Total</b>	<b>3.290</b>	<b>7.419</b>	<b>5.777</b>	<b>3.726</b>	<b>2.729</b>	<b>137</b>	<b>3.056</b>	<b>988</b>	<b>3.936</b>	<b>24</b>	<b>4.232</b>	<b>35.314</b>

Source: STATEC, RP2001

Annexe 4 : Arrivées d'étrangers au Grand-Duché entre 1967 et 2005

Arrivées d'étrangers au Grand-Duché entre 1967 et 2005									
Année	1967	1970	1975	1980	1990	1995	1996	1997	1998
<b>Tous pays étrangers</b>	6.321	7.361	8.959	7.362	10.281	10.325	10.027	10.423	11.630
<b>Belgique</b>	613	720	690	791	931	945	1.090	1.226	1.208
<b>France</b>	1.304	1.259	1.360	1.623	1.129	1.460	1.511	1.715	1.959
<b>Allemagne</b>	896	530	806	617	562	630	695	699	758
<b>Italie</b>	2.242	716	685	494	378	518	512	510	620
<b>Pays-Bas</b>	170	72	199	204	305	302	246	266	239
<b>Espagne</b>	...	434	162	60	79	123	85	132	139
<b>Portugal</b>	...	2.852	3.839	2.222	3.388	2.407	1.987	1.902	2.038
<b>Autres pays d'Europe</b>	881	293	740	733	2.325	2.663	2.492	2.790	3.545
<b>États-Unis</b>	113	317	211	218	314	264	261	236	258
<b>Afrique</b>	44	40	108	153	193	269	274	293	240
<b>Autres pays</b>	58	128	159	239	620	644	785	565	495
<b>Inconnu</b>	-	-	-	8	57	100	89	89	131

Année	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	Total
<b>Tous pays étrangers</b>	12.794	11.765	12.135	12.101	12.613	12.495	13.512	<b>170.104</b>
<b>Belgique</b>	1.348	1.295	1.490	1.294	1.067	1.030	965	<b>1.6703</b>
<b>France</b>	2.185	2.271	2.123	1.895	1.767	1.817	2.088	<b>27.466</b>
<b>Allemagne</b>	696	631	657	646	665	719	746	<b>10.953</b>
<b>Italie</b>	553	617	602	479	478	466	534	<b>10.404</b>
<b>Pays-Bas</b>	221	225	201	187	161	148	196	<b>3.342</b>
<b>Espagne</b>	104	158	152	154	120	111	170	<b>2.183</b>
<b>Portugal</b>	2.061	2.193	2.293	2.767	3.276	3.058	3.328	<b>39.611</b>
<b>Autres pays d'Europe</b>	4.500	3.305	3.482	3.411	3.640	3.402	4.020	<b>42.222</b>
<b>États-Unis</b>	245	262	163	148	172	172	249	<b>3.603</b>
<b>Afrique</b>	268	248	393	488	635	924	564	<b>5.134</b>
<b>Autres pays</b>	528	483	488	542	526	540	546	<b>7.346</b>
<b>Inconnu</b>	85	77	91	90	106	108	106	<b>1.137</b>

Source: STATEC

**Annexe 5 : Mouvements migratoires au Grand-Duché entre 1990 et 2003**

<b>Mouvements migratoires de la population au Grand-Duché entre 1990 et 2003</b>								
<b>Année</b>	<b>1990</b>	<b>1991</b>	<b>1992</b>	<b>1993</b>	<b>1994</b>	<b>1995</b>	<b>1996</b>	<b>1997</b>
<b>Arrivées</b>	30.680	32.482	34.351	34.352	34.413	34.253	34.083	34.236
<b>Départs</b>	26.682	28.297	30.113	30.107	30.409	29.663	30.401	30.404
<b>Bilan migratoire</b>	3.998	4.185	4.238	4.245	4.004	4.590	3.682	3.832
<b>Année</b>	<b>1998</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>Total</b>	
<b>Arrivées</b>	36.476	40.302	38.404	38.789	38.960	41.395	50.3176	
<b>Départs</b>	32.420	35.582	34.760	35.478	37.452	39.324	45.1092	
<b>Bilan migratoire</b>	4.056	4.720	3.644	3.311	1.508	2.071	52.084	
Source: STATEC								

**Annexe 6 : Mouvements migratoires de la population portugaise entre 1970 et 2005**

<b>Arrivées et départs de la population portugaise au Luxembourg entre 1970 et 2005</b>								
<b>Année</b>	<b>1970</b>	<b>1975</b>	<b>1980</b>	<b>1990</b>	<b>1995</b>	<b>1996</b>	<b>1997</b>	<b>1998</b>
Arrivées	2.852	3.839	2.222	3.388	2.407	1.987	1.902	2.038
Départs	939	1.091	834	1.185	1.089	1.263	1.347	1.488
Solde migratoire	1.913	2.748	1.388	2.203	1.318	724	555	550
<b>Année</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	
Arrivées	2.061	2.193	2.293	2.767	3.276	3.058	3.328	
Départs	1.760	1.627	1.828	1.848	1.773	2.032	2.077	
Solde migratoire	301	566	465	919	1.503	1.026	1.251	
Source: STATEC								



**Annexe 7 : Population résidente active selon leur catégorie socio-professionnelle**

<b>Population résidente active selon leur CSP (Luxembourg-Ville)</b>				
<b>Quartier</b>	<b>Cadres</b>	<b>Professions intermédiaires</b>	<b>Employés</b>	<b>Ouvriers</b>
<b>Ville-Haute</b>	44,62%	16,31%	22,88%	15,86%
<b>Bonnevoie-Nord</b>	21,33%	15,57%	25,86%	36,70%
<b>Bonnevoie-Sud</b>	18,41%	16,05%	27,56%	37,05%
<b>Gare</b>	24,07%	17,53%	24,68%	33,38%
<b>Hollerich</b>	37,92%	18,02%	20,92%	23,01%
<b>Gasperich</b>	19,41%	20,43%	24,30%	35,12%
<b>Cessange</b>	32,56%	25,06%	21,50%	20,39%
<b>Merl</b>	34,92%	20,34%	19,35%	24,96%
<b>Belair</b>	54,16%	19,97%	14,47%	11,25%
<b>Limpertsberg</b>	57,81%	18,24%	13,60%	10,18%
<b>Rollingergrund</b>	34,88%	14,86%	17,35%	32,30%
<b>Mühlenbach</b>	36,45%	19,95%	18,72%	22,91%
<b>Eich</b>	17,62%	10,97%	18,55%	51,31%
<b>Dommeldange</b>	38,29%	18,42%	20,03%	22,46%
<b>Kirchberg</b>	46,54%	23,85%	17,02%	12,20%
<b>Neudorf</b>	36,14%	19,56%	18,54%	25,49%
<b>Cents</b>	40,47%	29,11%	21,42%	8,50%
<b>Pfaffenthal</b>	15,34%	6,88%	17,46%	58,20%
<b>Beggen</b>	32,25%	18,87%	23,52%	24,79%
<b>Weimerskirch</b>	21,89%	20,11%	20,82%	36,12%
<b>Hamm</b>	15,92%	21,92%	25,83%	34,83%
<b>Clausen</b>	31,39%	13,87%	16,06%	38,69%
<b>Grund</b>	27,66%	14,89%	21,28%	36,17%
<b>Pulvermühle</b>	25,55%	12,41%	21,90%	40,15%
Source: STATEC				

## Annexe 8 : Nombre de nationalités par quartier administratif en 2001

<b>Nombre de nationalités par quartier administratif</b>	
<b>Quartier</b>	<b>Nombre de nationalités</b>
Beggen	42
Belair	68
Bonnevoie-Nord	56
Bonnevoie-Sud	67
Cents	42
Cessange	36
Clausen	35
Dommeldange	35
Eich	38
Gare	86
Gasperich	54
Grund	27
Hamm	28
Hollerich	63
Kirchberg	48
Limpertsberg	64
Merl	56
Mühlenbach	28
Neudorf	44
Pfaffenthal	28
Pulvermühle	25
Rollingergrund	56
Ville-Haute	51
Weimerskirch	36
Source: STATEC, RP2001	

Annexe 9 : Période d'achèvement des immeubles à Luxembourg-Ville

Période d'achèvement des immeubles à Luxembourg-Ville										
Quartier	Avant 1919	1919-1945	1946-1960	1961-1970	1971-1980	1981-1990	1991-1995	1996 et après	Sans indication	Total
Ville-Haute	480	119	201	199	52	143	6	13	27	1.240
Bonnevoie-Nord	137	353	575	269	228	66	40	17	43	1.728
Bonnevoie-Sud	185	753	1247	574	563	350	211	146	260	4.289
Gare	222	784	724	470	773	224	174	46	169	3.586
Hollerich	79	449	718	949	313	118	15	2	45	2.688
Gasperich	16	278	377	164	378	90	252	261	59	1.875
Cessange	32	66	406	125	134	40	69	66	20	958
Merl	40	246	485	379	148	73	50	59	28	1.508
Belair	54	690	1238	719	452	154	148	220	114	3.789
Limpertsberg	172	727	666	543	907	303	87	71	83	3.559
Rollingergrund	138	140	206	250	143	96	70	73	131	1.247
Mühlenbach	36	60	115	54	65	38	39	36	26	469
Eich	22	275	214	55	20	21	7	5	6	625
Beggen	23	175	161	70	102	93	135	48	7	814
Dommeldange	31	63	37	191	235	28	31	75	9	700
Weimerskirch	97	153	109	55	21	24	45	36	12	552
Kirchberg	2	16	85	135	480	329	184	138	48	1.417
Hamm	26	121	88	35	18	45	47	17	0	397
Neudorf	65	157	312	146	126	106	70	152	32	1.166
Cents	4	16	37	182	499	217	82	198	20	1.255
Clausen	35	201	87	10	2	0	6	9	12	362
Pfaffenthal	108	98	101	25	34	45	16	1	12	440
Grund	18	5	14	29	85	66	25	0	59	301
Pulvermühle	6	13	60	43	23	11	4	0	2	162
<b>Total</b>	2.028	5.958	8.263	5.671	5.801	2.680	1.813	1.689	1224	35.127

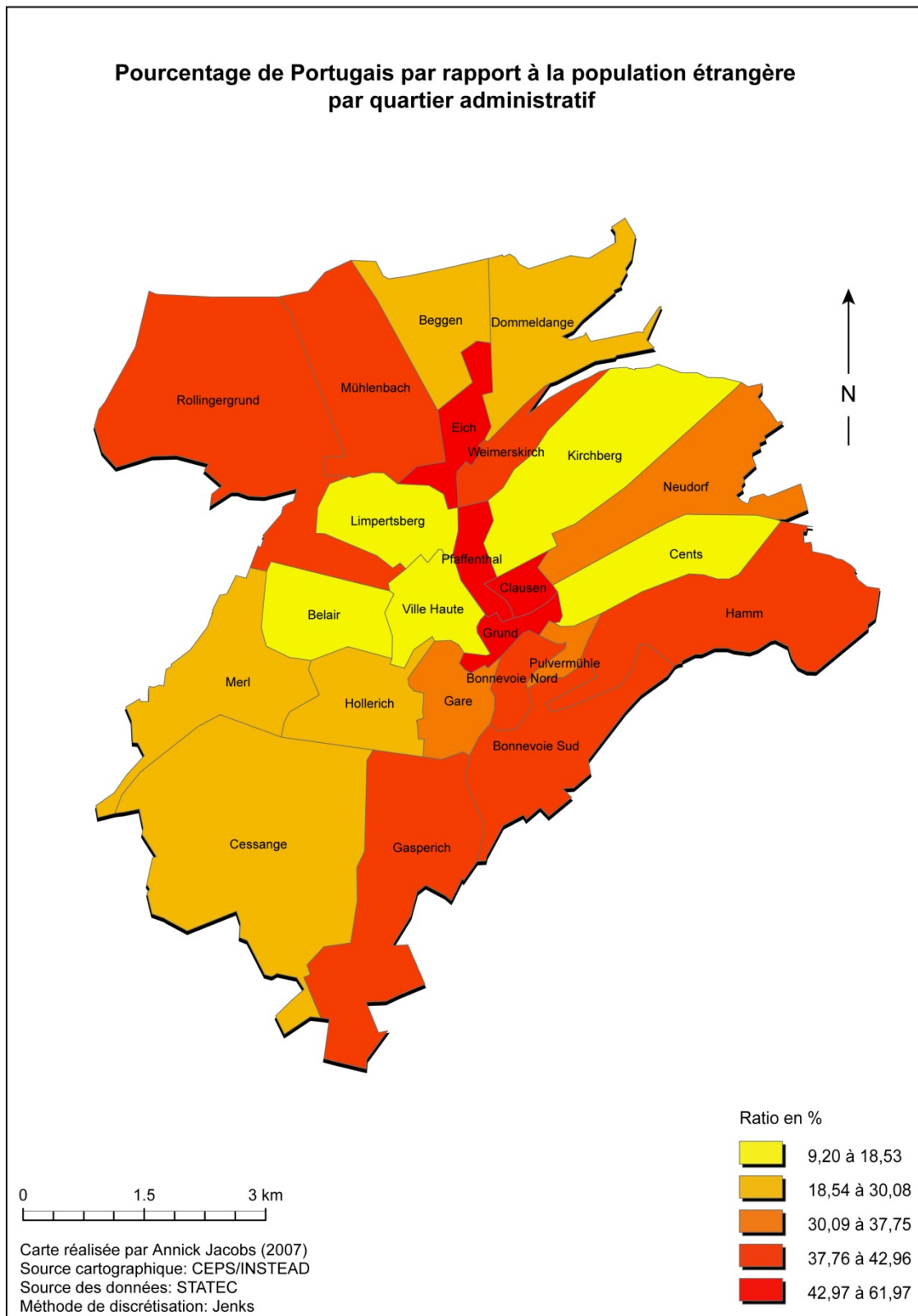
Source: STATEC, RP2001

**Annexe 10: Comparaison entre le % de cadres et d'ouvriers et comparaison entre le % de groupe à caractère aisé et de Portugais**

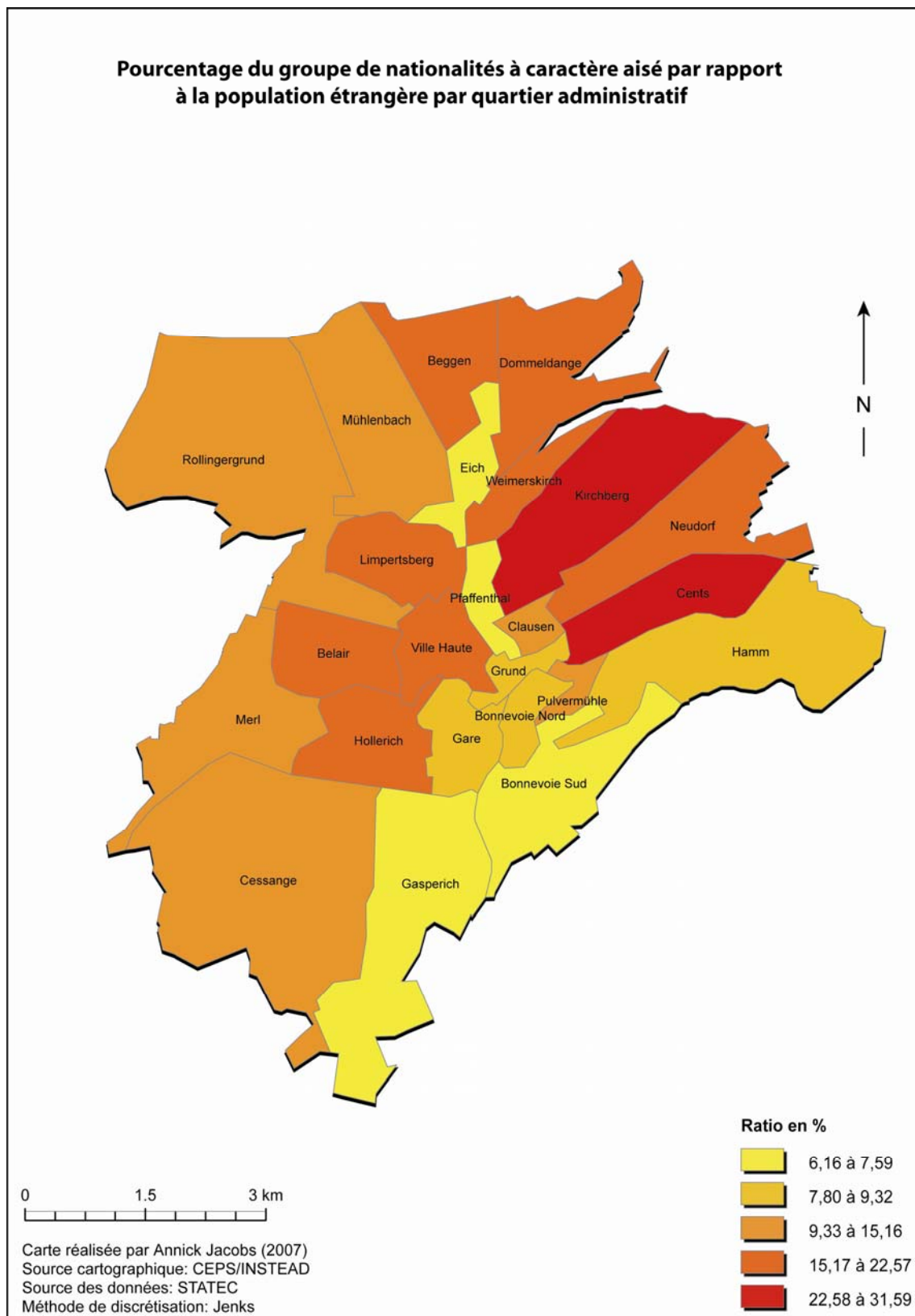
Comparaison entre le % de cadres et d'ouvriers				Comparaison entre le % de groupe à caractère aisé et de Portugais			
Quartier	Cadres	Quartier	Ouvriers	Quartier	Groupe à caractère aisé	Quartier	Portugais
Beggen	32,25%	Beggen	24,79%	Beggen	16,53%	Beggen	30,08%
Belair	54,16%	Belair	11,25%	Belair	21,56%	Belair	14,62%
Bonnevoie-Nord	21,33%	Bonnevoie-Nord	36,70%	Bonnevoie-Nord	8,44%	Bonnevoie-Nord	40,70%
Bonnevoie-Sud	18,41%	Bonnevoie-Sud	37,05%	Bonnevoie-Sud	7,34%	Bonnevoie-Sud	41,11%
Cents	40,47%	Cents	8,50%	Cents	31,60%	Cents	9,20%
Cessange	32,56%	Cessange	20,39%	Cessange	15,16%	Cessange	27,19%
Clausen	31,39%	Clausen	38,69%	Clausen	11,21%	Clausen	49,89%
Dommeldange	38,29%	Dommeldange	22,46%	Dommeldange	21,35%	Dommeldange	24,79%
Eich	17,62%	Eich	51,31%	Eich	7,18%	Eich	61,98%
Gare	24,07%	Gare	33,38%	Gare	9,09%	Gare	36,19%
Gasperich	19,41%	Gasperich	35,12%	Gasperich	6,17%	Gasperich	39,20%
Grund	27,66%	Grund	36,17%	Grund	9,33%	Grund	54,23%
Hamm	15,92%	Hamm	34,83%	Hamm	8,33%	Hamm	42,93%
Hollerich	37,92%	Hollerich	23,01%	Hollerich	16,10%	Hollerich	28,96%
Kirchberg	46,54%	Kirchberg	12,20%	Kirchberg	31,19%	Kirchberg	13,82%
Limpertsberg	57,81%	Limpertsberg	10,18%	Limpertsberg	22,58%	Limpertsberg	11,04%
Merl	34,92%	Merl	24,96%	Merl	11,43%	Merl	29,00%
Mühlenbach	36,45%	Mühlenbach	22,91%	Mühlenbach	12,57%	Mühlenbach	42,96%
Neudorf	36,14%	Neudorf	25,49%	Neudorf	18,72%	Neudorf	32,26%
Pfaffenthal	15,34%	Pfaffenthal	58,20%	Pfaffenthal	7,60%	Pfaffenthal	55,44%
Pulvermühle	25,55%	Pulvermühle	40,15%	Pulvermühle	10,71%	Pulvermühle	37,76%
Rollingergrund	34,88%	Rollingergrund	32,30%	Rollingergrund	12,57%	Rollingergrund	40,98%
Ville-Haute	44,62%	Ville-Haute	15,86%	Ville-Haute	17,92%	Ville-Haute	18,53%
Weimerskirch	21,89%	Weimerskirch	36,12%	Weimerskirch	16,35%	Weimerskirch	42,56%

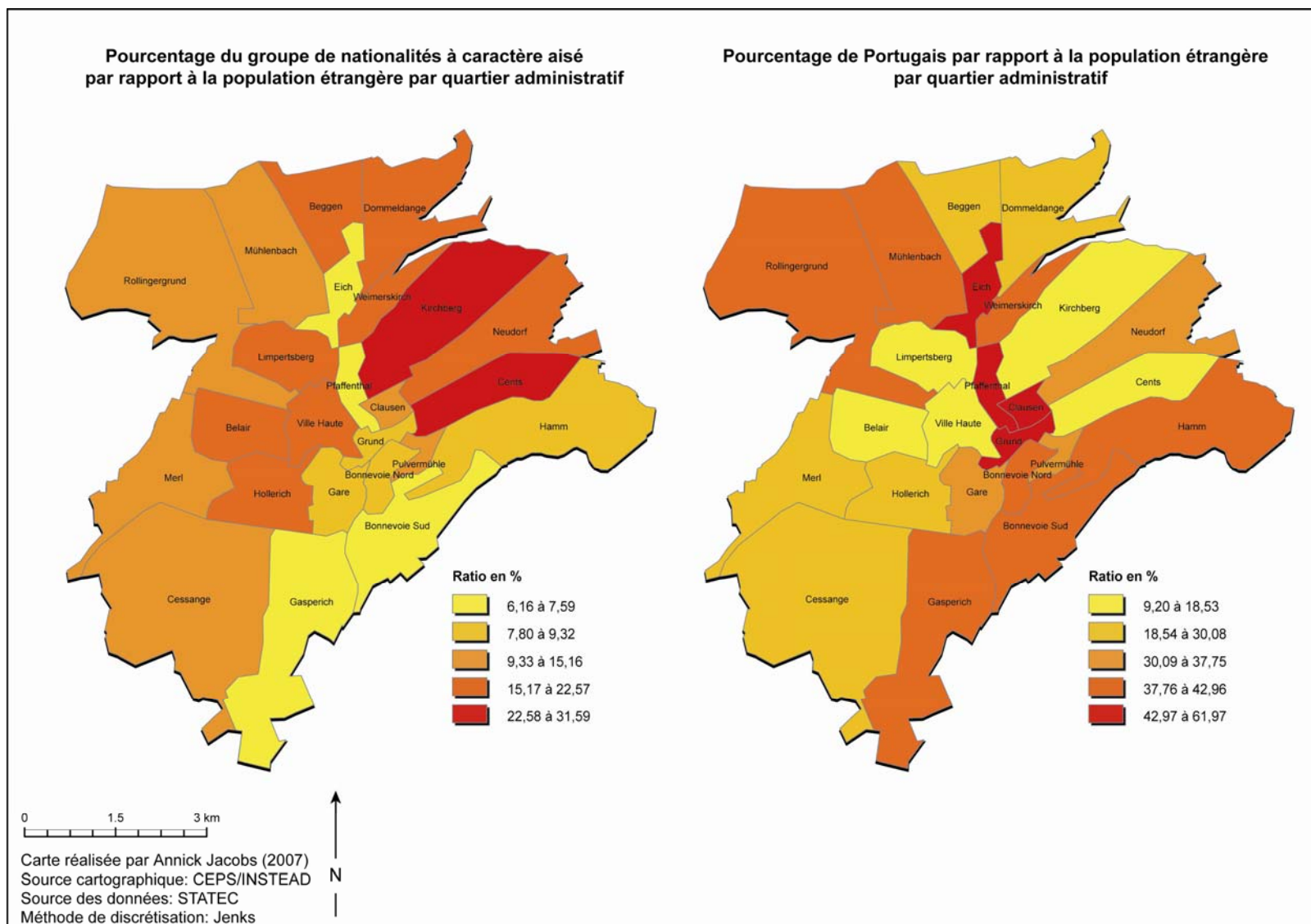
Source: STATEC

Annexe 11 : Pourcentage de Portugais par rapport à la population étrangère par quartier administratif



Annexe 12 : Pourcentage du groupe de nationalités à caractère aisé par rapport à la population étrangère par quartier administratif







Annexe 14 : Calcul de la moyenne central pour la réalisation des cartes à l'

The mean center (la moyenne central)

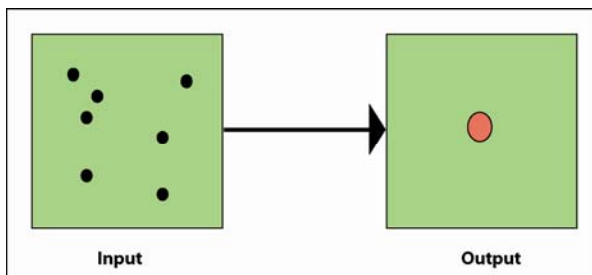
The mean center identifies the geographic center (or the center of concentration) for a set of features.

The mean center is the average x and y coordinate of all the features in the study area. It's useful for tracking changes in the distribution or for comparing the distributions of different types of features.

**Potential applications**

- A crime analyst might want to see if the mean center for burglaries shifts if evaluating daytime versus nighttime incidents. This can help police departments better allocate resources.
- A wildlife biologist can calculate the mean center of elk observations within a park over several years to see where elk congregate in summer and winter to provide better information to park visitors.
- Analyze level of service—Compare the mean center for 911 emergency calls to the location of emergency response stations. Or, evaluate the mean center weighted by individuals over the age of 65 to determine ideal locations for senior services.

**Illustration**



**Output**

The Mean Center tool creates a new point feature class where each feature represents a mean center (one for each case when a case field is specified). The x and y mean center values, case, and mean dimension field are included as output feature attributes. The following identifies the possible origin of a disease epidemic.